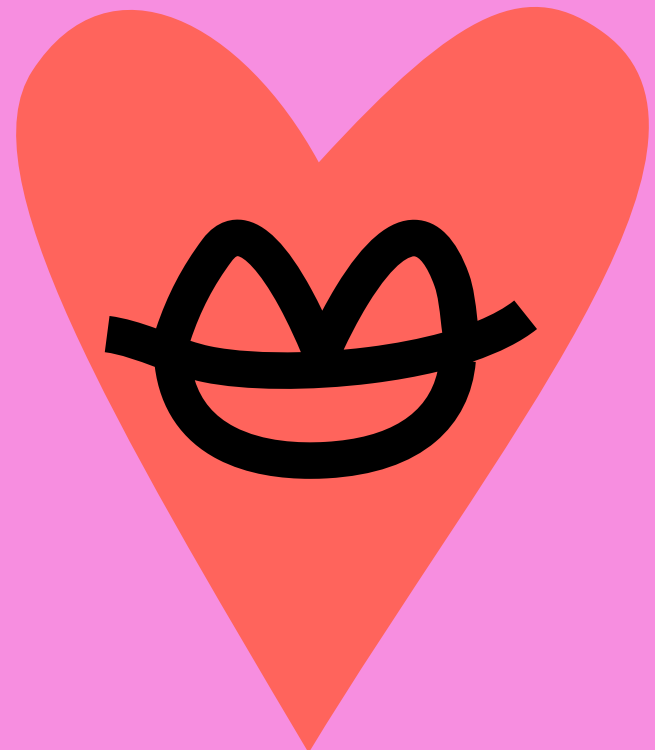
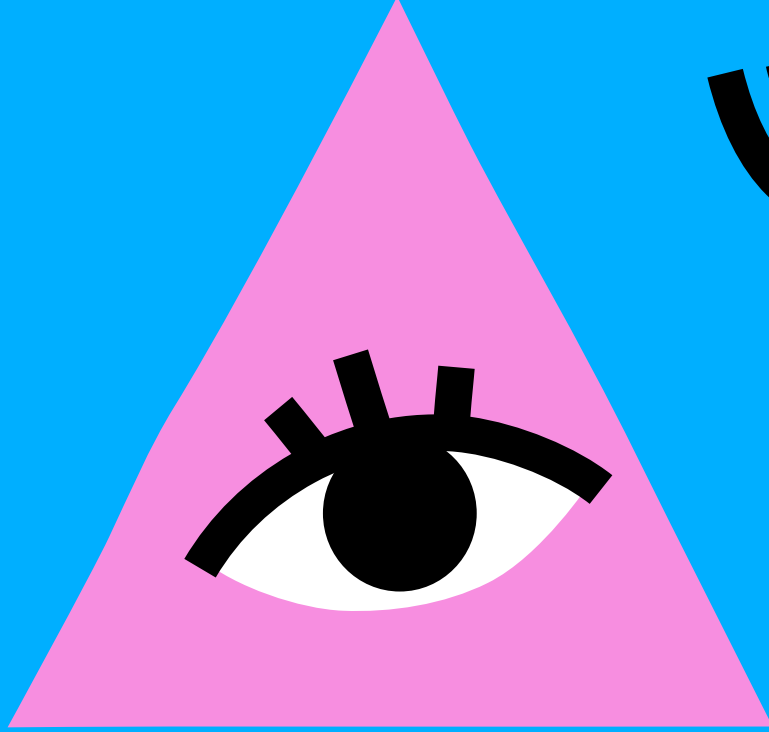
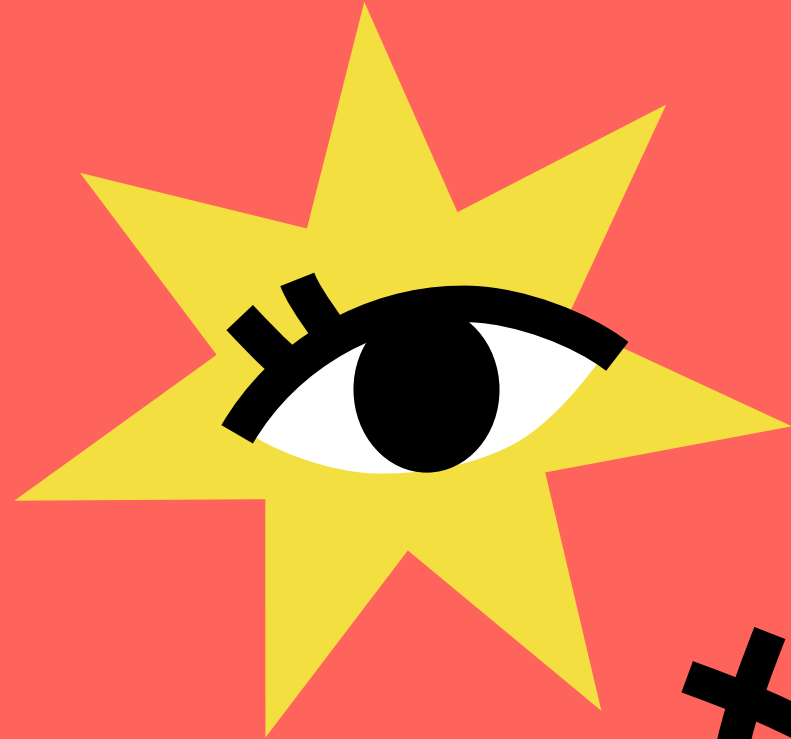
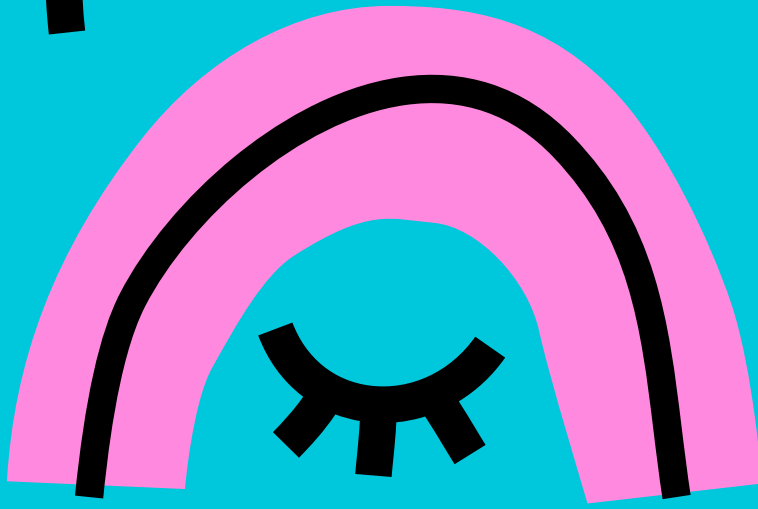
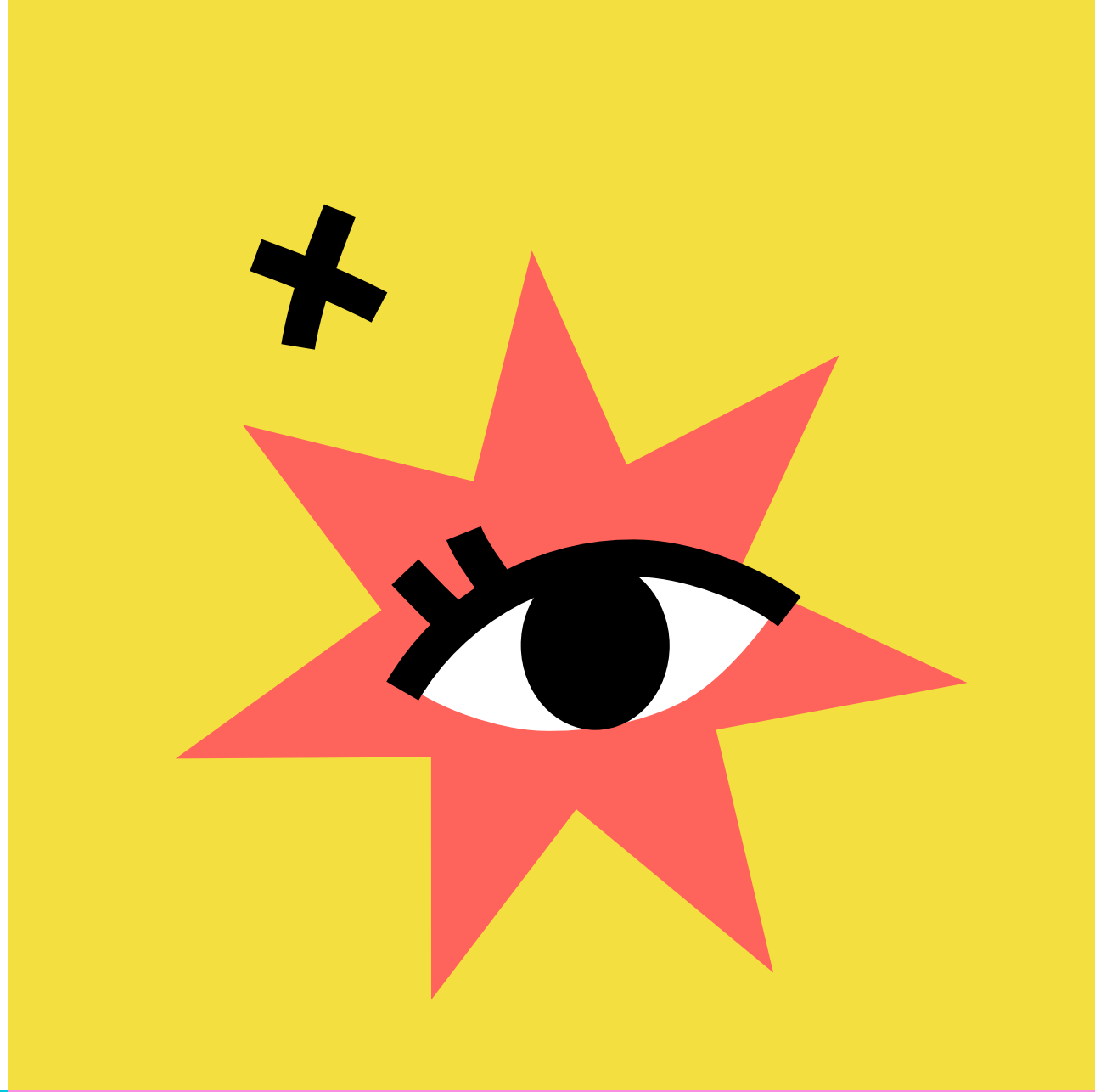


PLACE À L'AVENIR



SOMMAIRE



NOTRE
MODÈLE

6 → 19

NOS
ENGAGEMENTS

PILIER SOCIAL

20 → 41

NOS
ENGAGEMENTS

PILIER ENVIRONNEMENTAL

42 → 53

NOS
ENGAGEMENTS

PILIER SOCIÉTAL

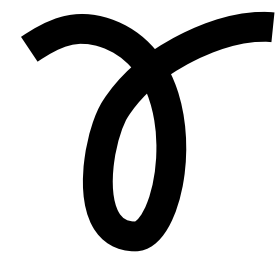
54 → 68

SYNTHÈSE

69 → 70



**Faire place à l'avenir,
c'est placer l'innovation
au cœur de notre
création de valeur.**



Interview croisée

Pierre Fournier,
Président de
KRYG GROUP
Sylvain Pierson,
Directeur
de la Stratégie,
de l'Innovation
et de la RSE
KRYG GROUP



Pierre Fournier,
Président de
KRYG GROUP

KRYG GROUP doit-il sa position de leader à sa capacité d'innovation ?

Pierre Fournier : KRYG GROUP serait-il le leader du marché de l'optique s'il n'avait pas été pionnier dans un grand nombre de domaines ? S'il n'avait pas été, par exemple, le premier à sortir les montures des tiroirs pour les mettre sur des présentoirs, ou s'il ne s'était pas doté d'une usine à Bazainville, qui, rappelons-le, vient d'être entièrement modernisée ? Difficile de le dire, mais on peut le supposer. En tout cas, l'innovation fait partie intégrante de notre ADN.

Sylvain Pierson : Ce qui est certain, aussi, c'est que notre marché est appelé à évoluer, et que, dans ce contexte, nous allons continuer à être à l'écoute de nos clients et à anticiper. Car innover, c'est justement anticiper, être prêt à changer nos habitudes, explorer, tâtonner. C'est embrasser le changement, et en être un acteur à part entière.

Le statut de coopérative représente-t-il un atout en matière d'innovation ?

P. F. : Bien sûr ! Au sein de notre coopérative, tout le monde est tourné vers la réussite du collectif. Les échanges sont permanents, et les bonnes pratiques largement partagées. C'est l'une des clés de notre succès et l'un des ressorts évidents de notre propension à innover.

S. P. : De nombreux Associés n'hésitent pas à prendre les devants, et à expérimenter des solutions qu'ils estiment prometteuses pour l'amélioration de l'expérience des clients et l'efficacité de nos métiers.

Comment se traduit l'innovation dans les magasins ?

P. F. : Elle s'exprime à travers différents outils. Certains visent à booster la performance des points de vente, en leur permettant d'adopter une démarche d'amélioration continue. C'est tout l'enjeu de notre nouveau programme d'écoute de la voix du client HELLO, qui, à l'aide de la data, permet d'avoir une compréhension très fine des attentes des clients, et une connaissance tout aussi approfondie de l'état de la concurrence sur un secteur donné. Grâce à lui, nos magasins augmentent leur attractivité et leur productivité.

« Pour ne manquer aucune des ruptures susceptibles de nous bousculer, nous allons à la rencontre des entreprises qui innovent et testons certaines solutions avec nos Associés. »

S. P. : D'autres outils viennent compléter notre proposition de valeur. Pour offrir la meilleure expérience d'achat possible, nos opticiens peuvent s'appuyer, par exemple, sur l'impression 3D pour remplacer une monture cassée, ou sur un casque de réalité virtuelle et une appli visagisme pour proposer aux clients les équipements les plus adaptés. Depuis cette année, nous expérimentons également la seconde main dans nos magasins.

Quelle est la place de l'humain dans tout cela ?

P. F. : Notre conviction est que plus le digital est présent dans un point de vente, plus il est important de soigner la qualité de l'accueil. L'innovation est là pour faciliter la vie des clients, mais c'est l'humain qui va apporter un supplément d'âme, une émotion décisive, qui va faire de l'expérience en magasin quelque chose de mémorable. Cette rencontre, cette personnalisation du parcours d'achat jouent un rôle essentiel dans la qualité du service, la satisfaction client et l'attractivité des magasins.

Sylvain Pierson,
Directeur de la Stratégie,
de l'Innovation et de
la RSE KRYG GROUP

Comment faites-vous pour être au fait des évolutions technologiques ?

S. P. : Chez KRYG GROUP, nous avons mis en place un pôle chargé de la veille et de la prospective. Nous suivons ce que font nos concurrents, en France et à l'étranger, aussi bien sur notre marché que dans d'autres secteurs de la distribution. Pour ne manquer aucune des ruptures susceptibles de nous bousculer, nous allons aussi à la rencontre des entreprises qui innovent, et testons certaines solutions avec nos Associés. C'est grâce à l'expertise du terrain que nous sommes le plus efficaces !

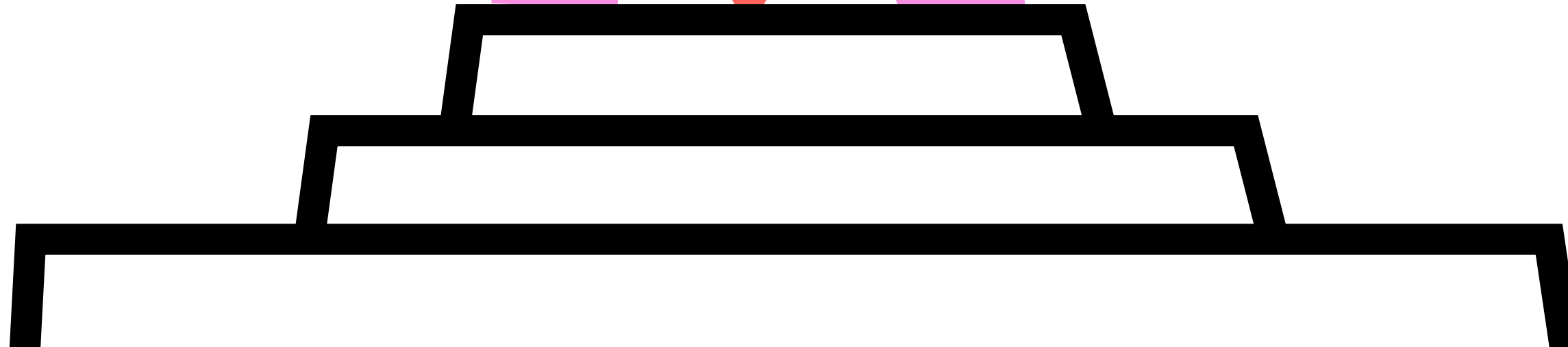
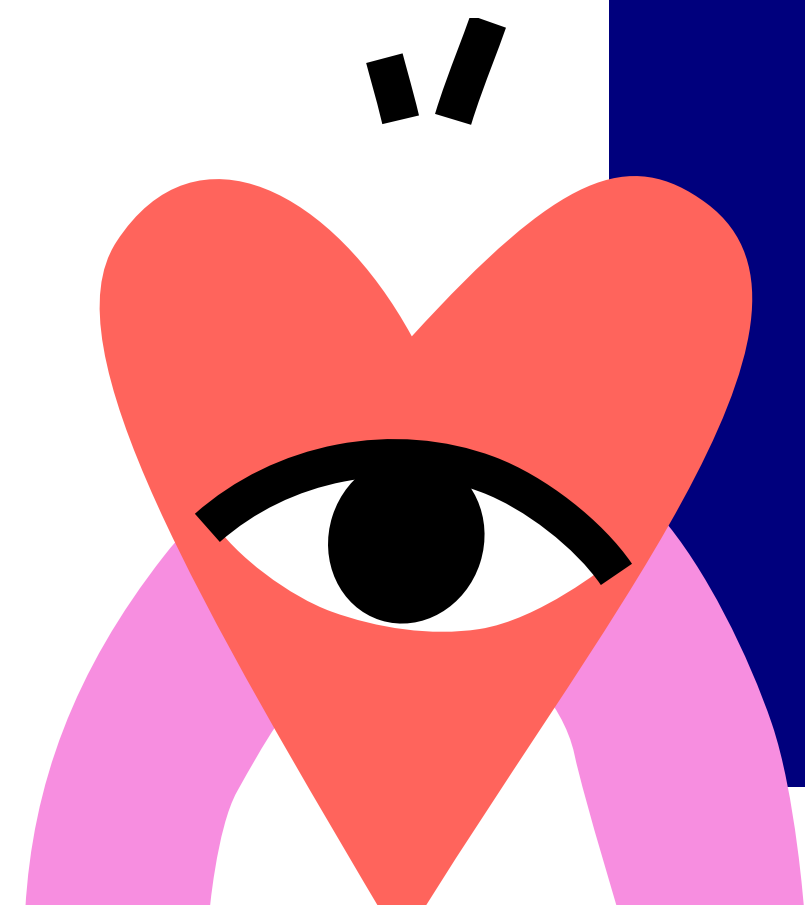


The image features a light pink background with two large, overlapping orange circles. The circles overlap in the center, creating a lens-shaped intersection. The text "NOTRE MODÈLE" is written in a bold, white, sans-serif font across the center of the image, positioned within the intersection of the two circles.

NOTRE MODÈLE

De la LA GUILDE DES LUNETIERS DE FRANCE à KRYS GROUP, notre modèle distributeur-producteur a démontré sa pertinence. Organisé en coopérative, c'est lui qui nous a permis d'accéder à la première place du marché de l'optique en France.

Aujourd'hui, plus que jamais, il donne à KRYS GROUP la possibilité de concrétiser sa raison d'être : la santé visuelle et auditive pour tous. En tant que leader, il nous faut innover pour continuer à être à la pointe et servir d'exemple, aussi bien dans l'excellence opérationnelle et commerciale qu'en matière d'engagement RSE. Alors que notre modèle d'affaires est confronté à des risques, il nous faut saisir les opportunités pour répondre aux enjeux RSE. Notre pratique du management intégré Qualité Sécurité Environnement Santé, qui facilite le dialogue entre les parties prenantes et qui fut pionnière en la matière, nous y aide.





Place au changement

Par **Jean-Pierre Champion**,
Directeur Général
KRYSS GROUP

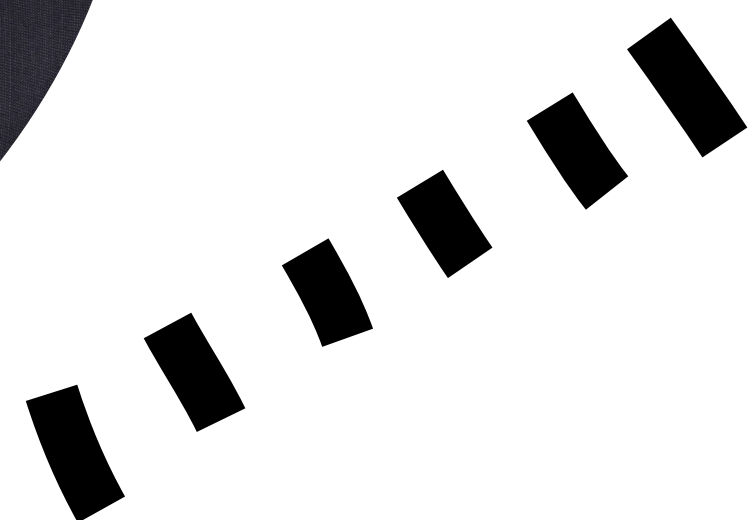


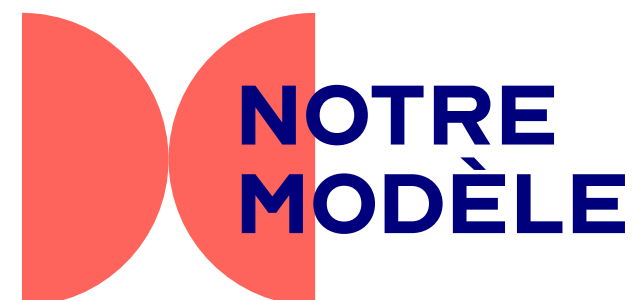
« Notre modèle coopératif, plus que tout autre, est taillé pour faire une place au changement. Il repose en effet sur 3 piliers qui sont autant d'accélérateurs de transformation.

Le premier de ces piliers, c'est l'esprit entrepreneurial. Au quotidien, cet esprit nous offre la possibilité non seulement de nous adapter mais surtout de nous réinventer, au plus près des problématiques locales. Les 1 000 entrepreneurs-actionnaires qui fondent notre coopérative nous confèrent ainsi une agilité à laquelle peu de modèles peuvent prétendre.

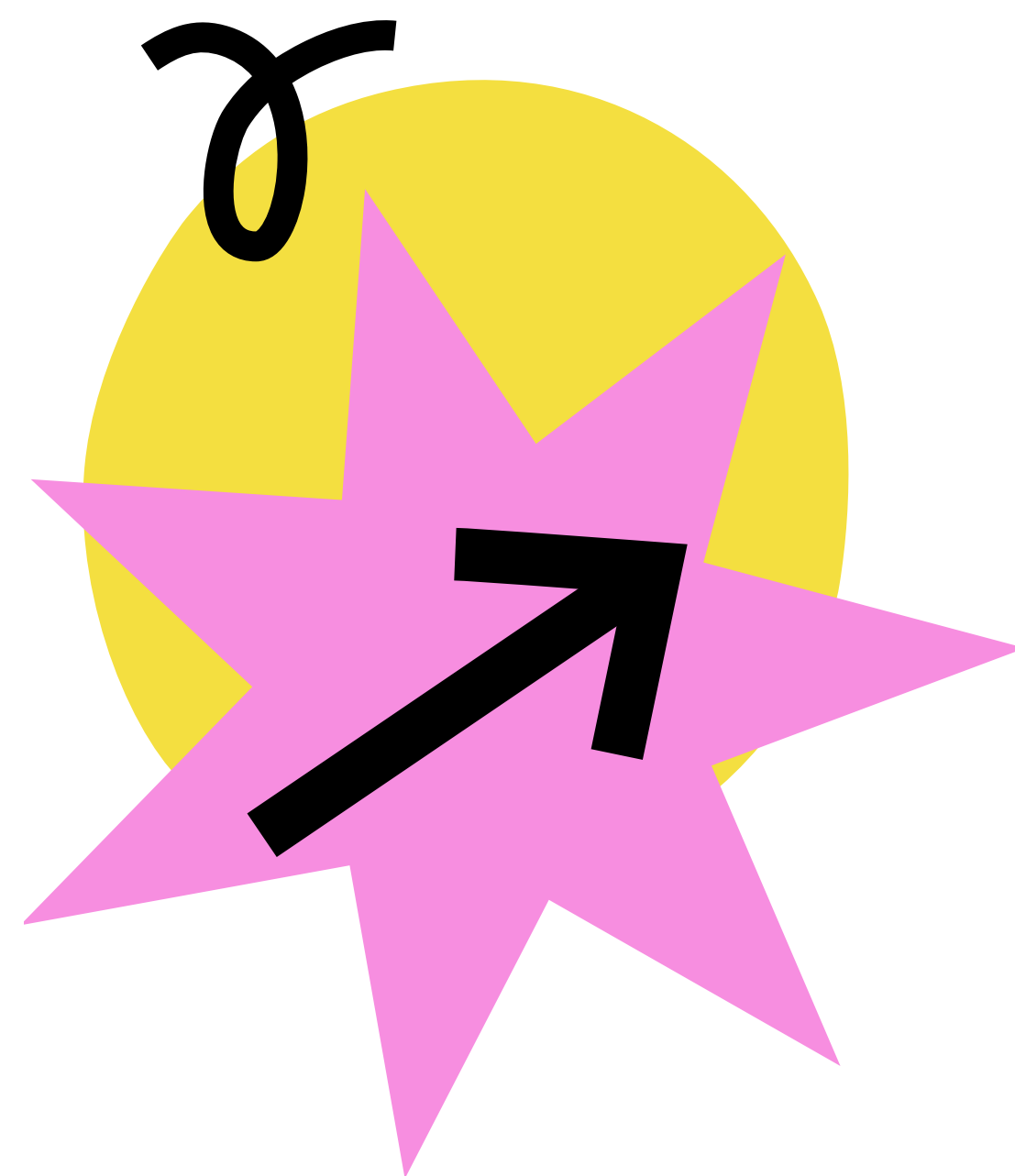
Le deuxième pilier, c'est la décentralisation. C'est la seule organisation susceptible de libérer les énergies de ceux qui osent et innovent au service du collectif. Enfin le troisième pilier, c'est la coopération. Elle est décisive, car c'est elle qui nous permet régulièrement de viraliser les innovations et les bonnes pratiques au sein de notre réseau. Ces 3 piliers nous permettent donc chaque jour de faire place au changement, en répondant aux enjeux de notre secteur. Au service de l'accès à la santé visuelle et auditive, grâce aux nombreuses expérimentations que nous menons, notamment en matière de télémédecine. Au service des enjeux environnementaux, grâce au déploiement de solutions innovantes en matière de recyclage des montures ou de seconde main. Au service des consommateurs encore, par le développement d'un outil industriel français, puissant et innovant.

Enfin, au service d'une digitalisation de l'expérience client qui s'accélère et que nous pourrions déployer plus rapidement et plus efficacement que d'autres grâce à notre agilité. C'est notre conviction. »





Coopérer pour développer nos territoires



Partout en France, nous gardons une longueur d'avance grâce à notre volonté d'entreprendre durablement. Depuis la création du groupement en 1966, notre modèle coopératif est une pièce maîtresse. Plus que jamais, il fonde nos engagements en matière de responsabilité sociétale : coopération, excellence, innovation. 3 valeurs fondamentales qui fédèrent nos Associés et guident leurs actions. Grâce à la coopération, nous développons notre excellence par le partage de bonnes pratiques.

Avec ses 1111 Associés, KRYS GROUP rassemble 1591 magasins en France et 1645 dans le monde sous 3 Enseignes d'optique (KRYS, LE COLLECTIF DES LUNETIERS, LYNX OPTIQUE/YOU DO) et une Enseigne d'audition (KRYS AUDITION). KRYS GROUP, c'est aussi CODIR, notre site de production et de logistique, situé à Bazainville dans les Yvelines, et qui fait de notre Groupe un fabricant de verres exemplaire.

Grâce au statut coopératif de la GUILDE DES LUNETIERS, qui regroupe les Associés, la gouvernance des entités de KRYS GROUP est démocratique et participative. Les Associés de la GUILDE DES LUNETIERS bénéficient de services visant à accompagner le développement de leurs activités :

1. LA SOCIÉTÉ KRYS GROUP SERVICES pour :

- la création, l'exploitation, le développement et la promotion d'articles d'optique, d'audioprothèses et d'accessoires ;
- la mise en œuvre des techniques commerciales et publicitaires propres à promouvoir les ventes des membres de ses réseaux de magasins.

2. LA SOCIÉTÉ CODIR pour :

- une activité de centrale d'achat auprès des opticiens et audioprothésistes. CODIR leur propose un catalogue de références en verres, montures, solaires, lentilles, produits d'audition...
- une activité de fabrication des verres, de surfaçage et de traitement.

3. LA FONDATION D'ENTREPRISE

KRYS GROUP qui œuvre pour l'amélioration de la qualité de la vue et de l'audition. Pour ce faire, elle mène des actions de sensibilisation, de communication, de formation auprès de tous les publics, favorise la recherche et la prévention ophtalmique et auditive, et contribue à l'amélioration de la correction visuelle et de l'audition des populations défavorisées.



4. LA SOCIÉTÉ KRYS GROUP SERVICES EXPANSION pour l'activité succursaliste, qui détient en propre deux fonds de commerce sous Enseignes du Groupe en France métropolitaine et qui exploite les sites internet des Enseignes du Groupe.

5. LA SOCIÉTÉ KRYS GROUP INTERNATIONAL ET OUTRE-MER qui exerce, depuis 2010, une activité de master franchise et exploite un Réseau de franchisés dans les DROM-COM et en Belgique.

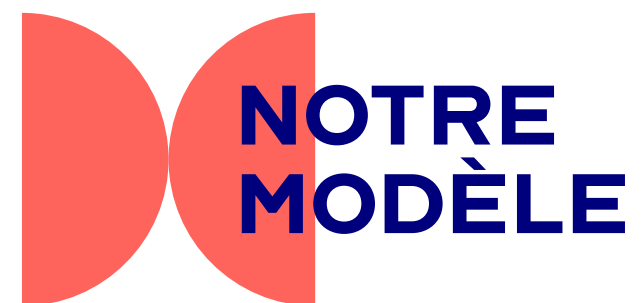
6. L'AC@DEMY BY KRYS GROUP qui assure des formations dans l'ensemble des spécialités utiles aux activités du Groupe.

7. L'ÉCOLE BY KRYS GROUP, le Centre de Formation des Apprentis du Groupe, qui dispense une formation complémentaire au BTS OL, adaptée aux besoins du Réseau, tout en palliant la pénurie de recrutement.

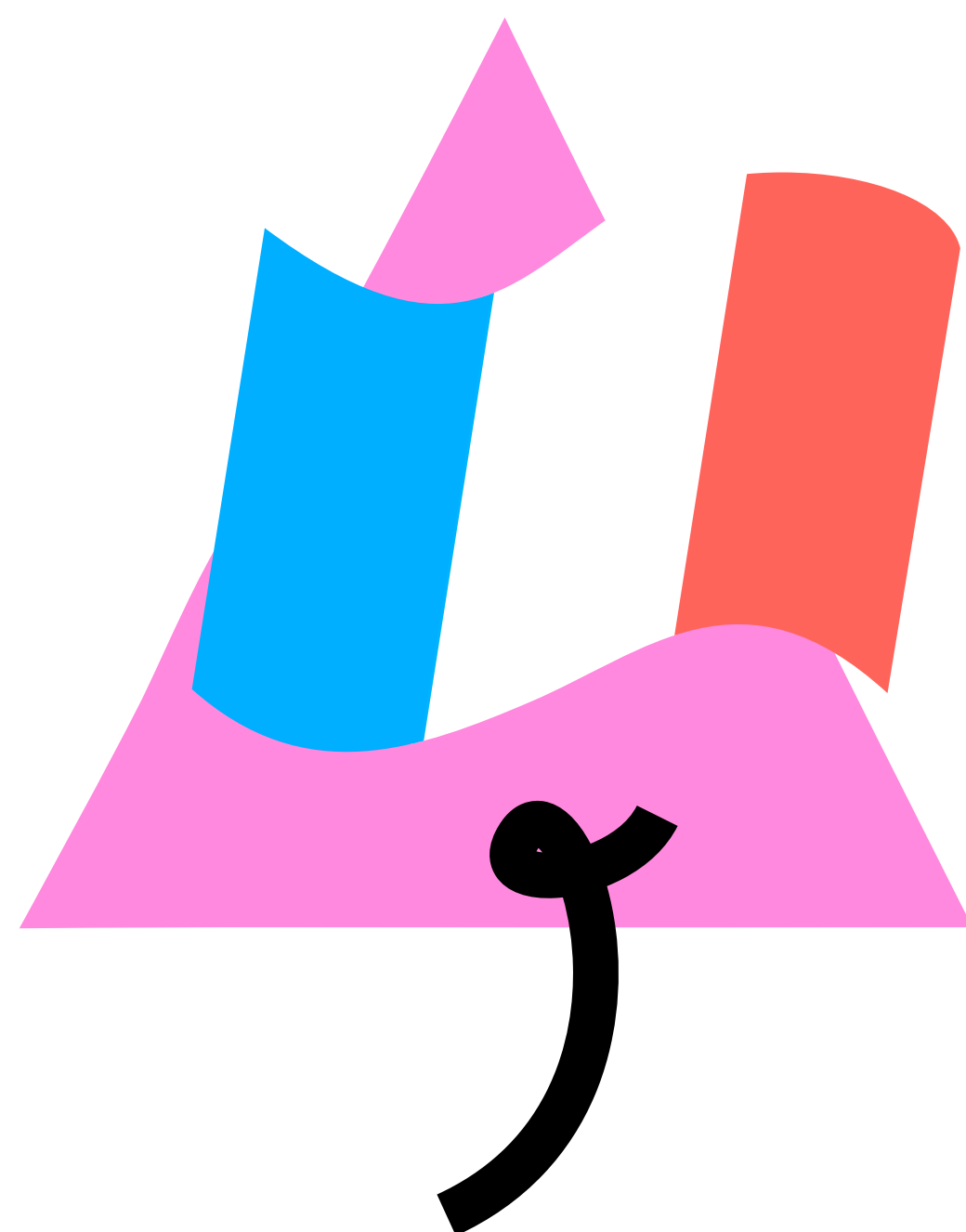
8. LA CENTRALE DES OPTICIENS (CDO) qui regroupe des opticiens indépendants sans Enseigne, représentant aujourd'hui environ 2 350 points de vente. Dans le cadre de son activité, la CDO entreprend ou fait réaliser toutes les activités (industrielle, commerciale, de distribution, de fabrication...) au bénéfice de ses Adhérents.

Sont exclues du périmètre de la présente déclaration, les sociétés OPTIQUE RHÉNANE et PRIM VERRES qui sont sans activité.

La coopérative est une association autonome de personnes réunies volontairement pour satisfaire leurs aspirations et répondre à leurs besoins économiques, sociaux et culturels communs, au moyen d'une entreprise dont la propriété est collective et où le pouvoir est exercé démocratiquement, selon le principe « un Associé, une voix ». Responsables de leurs capitaux, les coopératives maîtrisent leur destin et l'ensemble des moyens mis en commun. Chaque Associé d'un groupement coopératif est acteur de son futur.



S'engager à produire en France



Le choix du modèle distributeur-producteur de KRYS GROUP vise à développer la production en France et à investir sur nos territoires, tout en offrant aux consommateurs le meilleur de la technologie à des prix accessibles. Réseau d'opticiens depuis sa création en 1966, KRYS GROUP a intégré en 1998 la production de verres afin de maîtriser l'ensemble de la chaîne, de la fabrication à la vente, en passant par la logistique. L'entité de production et de logistique CODIR assure un service complet, de la commande à la livraison en magasin ou chez le client final via les sites e-commerce de ses Enseignes KRYS et YOU DO. Garant de l'indépendance et d'un surcroît de compétitivité, ce modèle distributeur-producteur permet de redistribuer la valeur créée au consommateur. Alors qu'un distributeur classique n'a que l'expérience client comme levier d'innovation, nous pouvons, de notre côté, investir dans les produits.

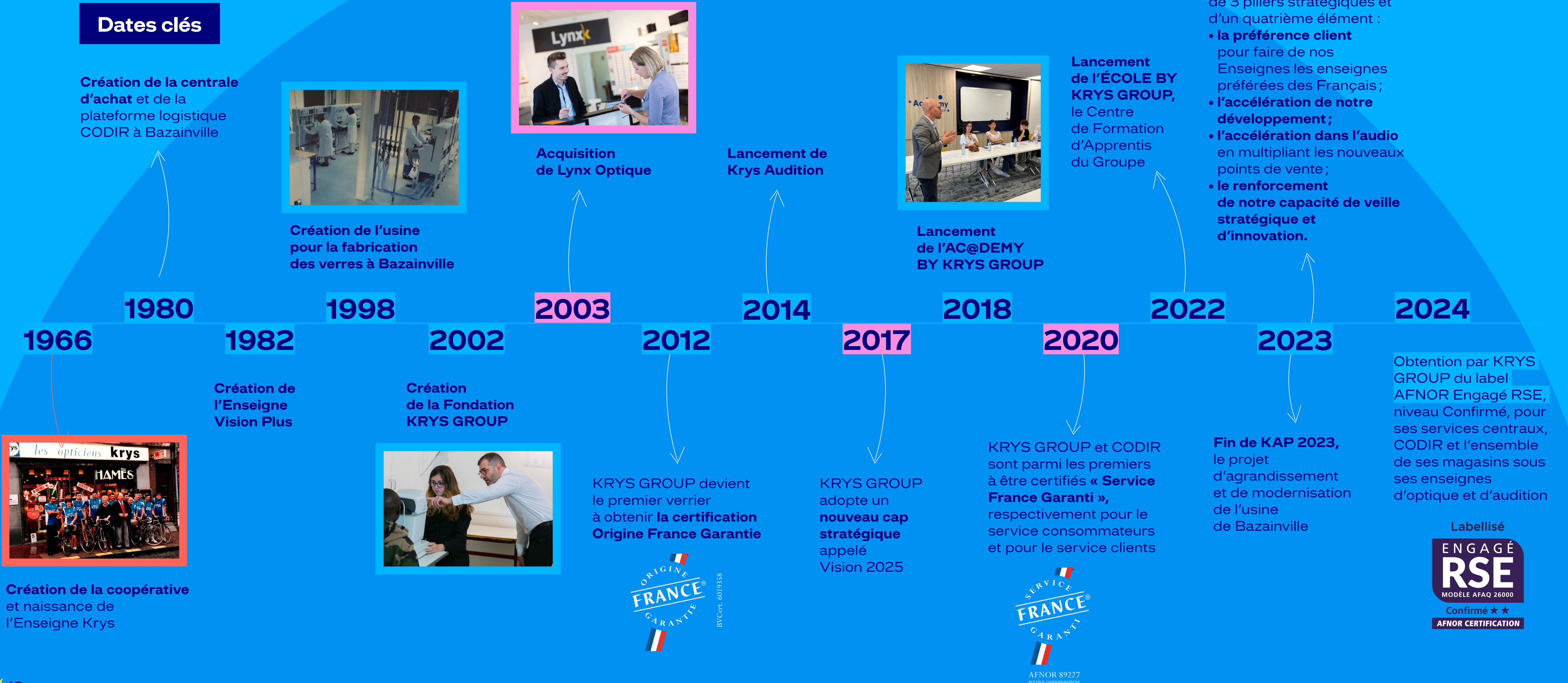
Un projet majeur d'investissement, baptisé KAP 2023, a permis de relocaliser en France la fabrication de 400 000 verres à forte valeur ajoutée. Il conforte l'engagement du distributeur-producteur KRYS GROUP à développer le Produire en France, à créer de l'emploi et à investir sur nos territoires.

Depuis janvier 2024, ce projet d'agrandissement, démarré fin 2021, porte la production de CODIR à 1,8 million le nombre de verres à forte valeur ajoutée produits par an, contre 1,4 million en 2020, et passe sa capacité de détournage de 2 millions à 3,5 millions de verres. Considéré comme l'un des projets industriels les plus structurants à l'échelle régionale, KAP 2023 a bénéficié d'une subvention de 800 000 € dans le cadre du volet « Soutien à l'Investissement Industriel dans les Territoires » du plan de relance mis en place par l'État*.

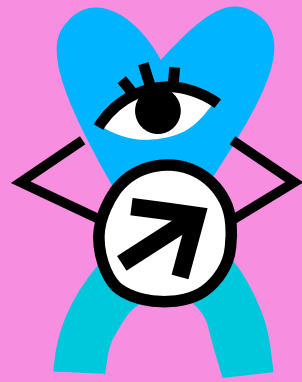
** Pour faire de l'industrie un pilier de la relance économique, le gouvernement a mobilisé en 2020, 2021 et 2022, des moyens exceptionnels pour le soutien à l'investissement et la modernisation de l'industrie. Dans ce cadre, la Direction générale des entreprises (DGE) et Bpifrance ont mis en place un appel à projets visant à soutenir des projets d'investissement industriel dans des secteurs stratégiques d'une part, et à forte composante territoriale d'autre part.*

NOTRE MODÈLE

Dates clés



Nos ressources



CAPITAL HUMAIN

666 collaborateurs
(330 collaborateurs CODIR)

1 111 Associés

CAPITAL INDUSTRIEL

Site de Bazainville (Yvelines), qui regroupe les activités d'achats, de logistique et de production

Site certifié :
ISO 14001
ISO 9001
ISO 45001

Surface de **17 500 m²**
+ de 40 000 références en stock

CAPITAL FINANCIER

Structure de bilan solide

Capitaux propres

99 M€

(dont 92 M€ part du Groupe)

Trésorerie

125 M€

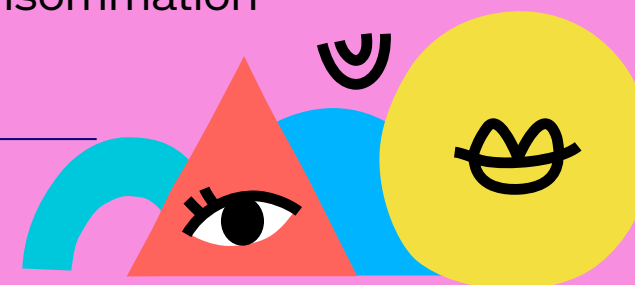
(89 M€ après déduction des emprunts auprès des organismes financiers)

CAPITAL INTELLECTUEL

4 Enseignes
«Signature Krys», sa gamme de verres ultra-personnalisés

CAPITAL ENVIRONNEMENTAL

Politique environnementale forte
Systèmes de réduction de consommation des ressources



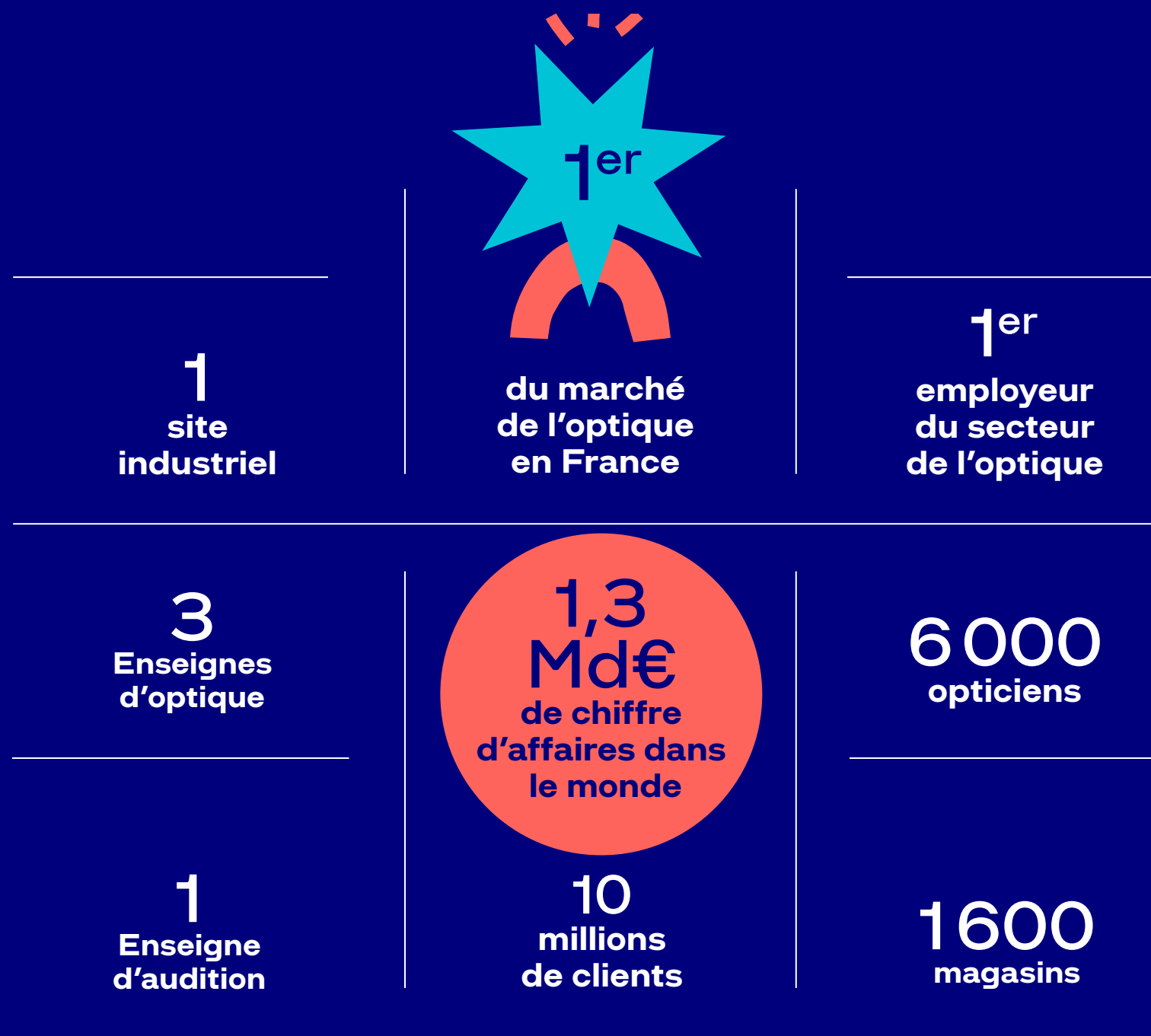
CAPITAL SOCIÉTAL

6 000 emplois en France « Certifications Origine France Garantie » et « Service France Garanti »

Notre écosystème

Les sociétés de KRYS GROUP

ont pour objectif d'améliorer la qualité et la santé visuelle et auditive



Notre création de valeur

CAPITAL HUMAIN

63 % de collaborateurs formés dans l'année (61,5 % collaborateurs CODIR formés dans l'année)

11^e au palmarès des entreprises où il fait bon travailler (dans le Top 20 depuis 11 ans) et au palmarès Europe

CAPITAL INDUSTRIEL

1,8 million de verres dont 1,5 million à haute valeur ajoutée produits par an + de 16 millions d'articles expédiés par an

CAPITAL FINANCIER

CA des 4 Enseignes* :

1,354 Md€ en 2023*

* Année calendaire. - ** Année fiscale.

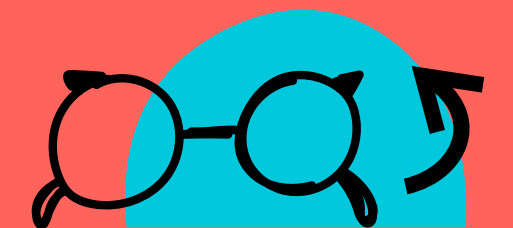
CA site industriel** :

173 M€

Résultat site industriel** : + 2 %

CAPITAL INTELLECTUEL

40 marques



CAPITAL ENVIRONNEMENTAL

70 % des déchets valorisés

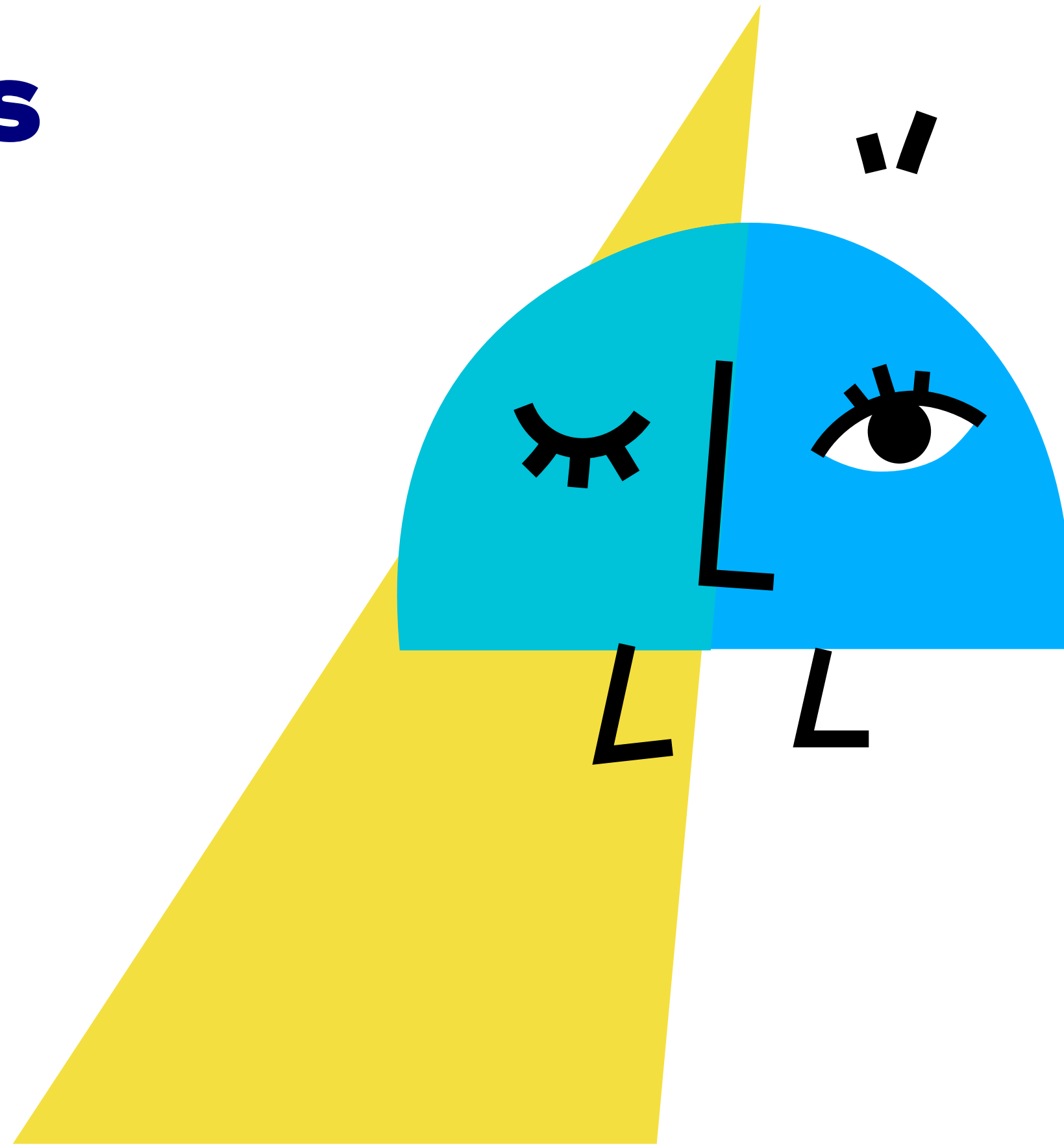
Économies d'énergie grâce à nos investissements (récupération de chaleur, isolation, machines...)

Recyclage des lunettes usagées

CAPITAL SOCIÉTAL

3 567 personnes dépistées dans le Bus de la Vue et de l'Audition

Risques et opportunités



Les informations présentées ci-après concernent uniquement l'Unité Économique et Sociale (UES) qui comprend GUILDE DES LUNETIERS, KRYS GROUP SERVICES et CODIR.

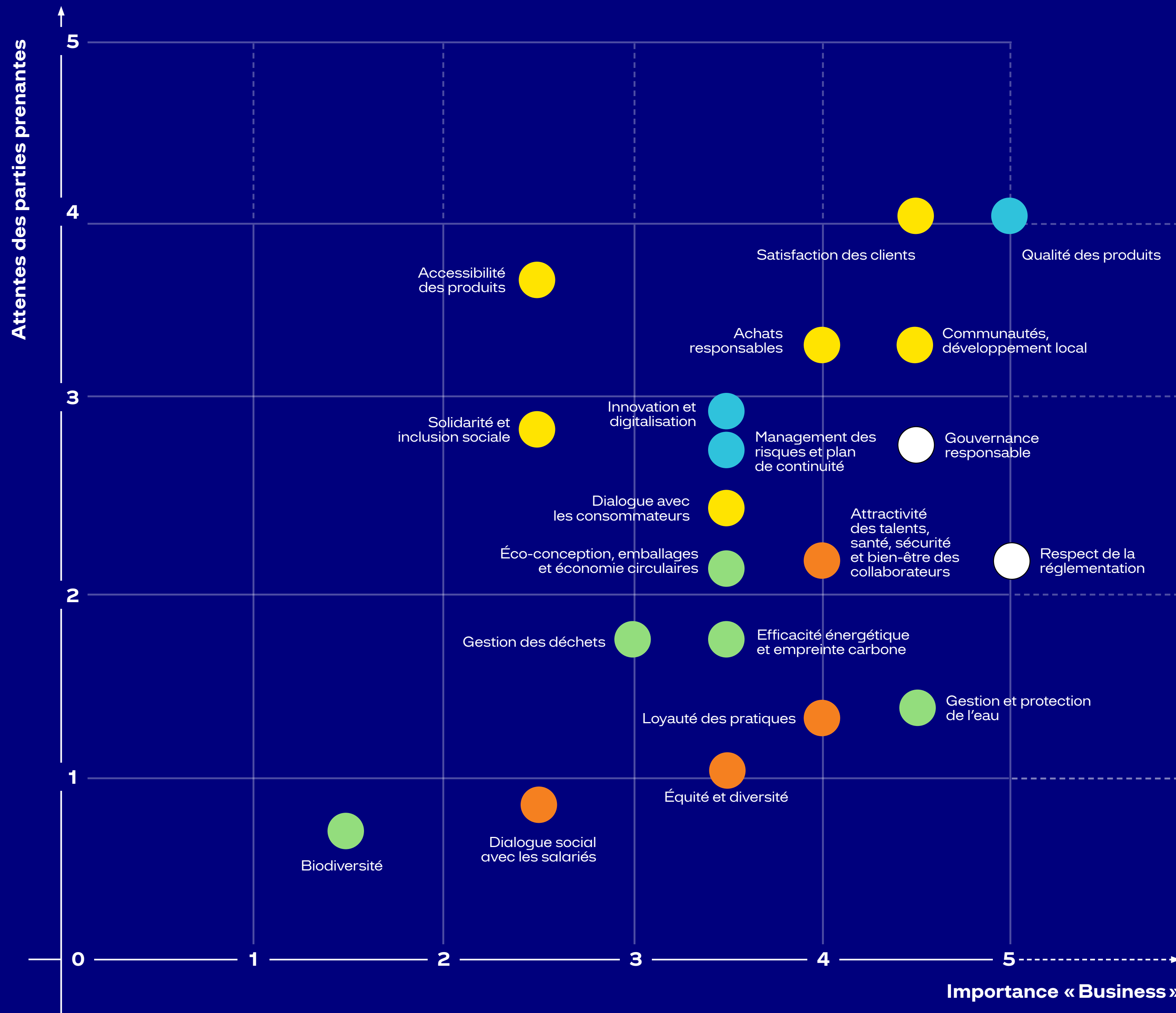
Des enquêtes menées auprès de notre Président, de nos principales Directions (Direction Générale Groupe et Site de Production, Santé et Réglementation, Juridique, Achats, Communication Corporate, Ressources Humaines, Qualité-Hygiène-Sécurité-Environnement...), de nos Associés ainsi que d'autres parties prenantes, comme le syndicat professionnel majoritaire du secteur et des associations, ainsi qu'une analyse poussée de nos marchés ont permis au comité stratégique RSE d'établir une cartographie des risques et des opportunités (validée par des membres du Comité de Direction Groupe), et une matrice de matérialité.

Principaux risques, opportunités, attentes et enjeux

N°	Risques (R)/opportunités (O)	Attentes/enjeux liés
R1.	Perte d'attractivité du Groupe Turnover/absentéisme	Attractivité des talents, santé, sécurité et bien-être des collaborateurs Équité et diversité Dialogue social avec les salariés Management des risques et plan de continuité
R2.	Accidents et coûts associés Pénibilité et risques psychosociaux	Attractivité des talents, santé, sécurité et bien-être des collaborateurs
R3.	Perte de parts de marché	Qualité des produits Accessibilité des produits Respect de la réglementation Satisfaction des clients (opticiens et clients des magasins sous Enseigne Groupe) Dialogue avec les consommateurs Innovation, digitalisation Management des risques et plan de continuité
R4.	Détérioration de l'image de marque	Gouvernance responsable Loyauté des pratiques Achats responsables
R5.	Épuisement des ressources	Efficacité énergétique et empreinte carbone Éco-conception, emballages et économie circulaires Gestion et protection de l'eau
R6.	Pollution	Efficacité énergétique et empreinte carbone Gestion des déchets Gestion et protection de l'eau Biodiversité
O1.	Amélioration de l'image de marque	Solidarité, inclusion sociale Communautés et développement local
O2.	Amélioration de l'image de marque	Efficacité énergétique et empreinte carbone Éco-conception, emballages et économie circulaires Gestion et protection de l'eau

Le numéro du risque ou de l'opportunité est indiqué au début de la présentation des actions permettant de les traiter.

La matrice de matérialité



Sauf précisions contraires, dans les indicateurs qui suivent, les chiffres 2022, 2023 et 2024 sont ceux correspondant à l'exercice fiscal (du 1^{er} octobre N-1 au 30 septembre N).

Certifications et Objectifs de Développement Durable



Fer de lance de la filière visuelle en France, KRYS GROUP inscrit, depuis de nombreuses années, sa démarche d'amélioration continue dans une perspective internationale. L'ensemble du système de management intégré Qualité Sécurité Environnement de son site industriel fait l'objet d'une certification reconnue. Ses engagements en matière de qualité agissent comme une locomotive de l'excellence française et tirent l'ensemble de la filière vers le haut. Le site industriel de KRYS GROUP est certifié depuis 2007 pour les normes Qualité (ISO 9001) et Environnement (ISO 14001) et depuis 2011 pour la norme Sécurité (ISO 45001).

Aujourd'hui, 80 % des magasins sont certifiés AFNOR Qualité en optique Ref-230, une démarche de certification de service entamée en 2011.

Seul groupement d'optique à fabriquer lui-même ses verres en France, à Bazainville (78), KRYS GROUP est le premier verrier à avoir obtenu, en 2012, la certification Origine France Garantie.

Une décennie plus tard, il fait à nouveau figure de précurseur en obtenant la certification « Service France Garanti ».

Guidé par sa démarche de management intégré Qualité Sécurité Environnement de son site industriel, KRYS GROUP a souhaité inscrire ses actions dans le cadre des Objectifs de Développement Durable (ODD) adoptés en 2015 par les 193 États membres des Nations Unies. Parmi les 17 priorités fixées par l'organisation internationale pour réinventer un modèle de société autour de la justice sociale et environnementale, KRYS GROUP en retient 10, auxquelles correspondent ses risques et opportunités. Il s'ouvre ainsi à de nouvelles stratégies et à des collaborations multilatérales, sur la base d'indicateurs quantifiables.

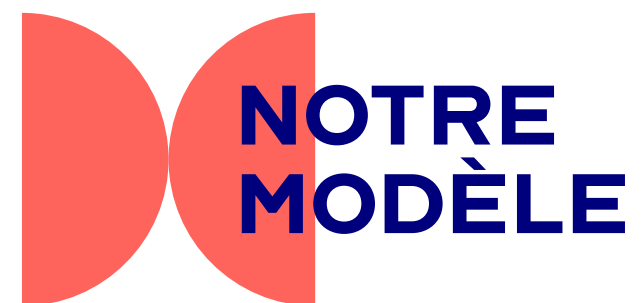
KRYS GROUP publie des indicateurs permettant de suivre ses efforts pour contribuer aux objectifs de:

	Bonne santé et bien-être		Lutte contre les changements climatiques
	Consommation et production responsables		Énergies propres et d'un coût abordable
	Accès à des emplois décents		Accès à l'eau salubre et à l'assainissement
	Égalité entre les sexes		Justice et paix
	Accès à une éducation de qualité		Éradication de la pauvreté

En mai 2024, KRYS GROUP a obtenu le label AFNOR Engagé RSE pour ses services centraux, CODIR et l'ensemble des magasins sous ses enseignes d'optique et d'audition.

Le label Engagé RSE d'AFNOR Certification repose sur un référentiel de plus de 55 critères fondés sur les lignes directrices de la norme internationale ISO 26000 et alignés avec les 17 Objectifs de Développement Durable des Nations Unies.

KRYS GROUP a ainsi fait l'objet d'une évaluation en profondeur sur site, durant laquelle les parties prenantes internes (services centraux, site de production, magasins du Réseau) et ses parties prenantes externes ont été interviewées. Le Groupe a obtenu le niveau « Confirmé » dès sa première participation.



Place à la mobilisation

Par **Sylvain Pierson**,
Directeur de la Stratégie,
de l'Innovation
et de la RSE



« La RSE fait partie de l'ADN de KRYS GROUP, comme l'a récemment prouvé l'obtention du label Engagé RSE décerné par l'AFNOR, qui n'est autre que la référence en la matière. »

Fruit d'un long processus d'audit de nos magasins, de nos services centraux et de notre site industriel et logistique, ce label témoigne de la maturité de notre démarche RSE. Si, chez KRYS GROUP, nous sommes fiers de cette reconnaissance – d'autant plus gratifiante que le label Engagé RSE nous est accordé au niveau «Confirmé» –, il n'est pas question, pour autant, de s'endormir sur nos lauriers.

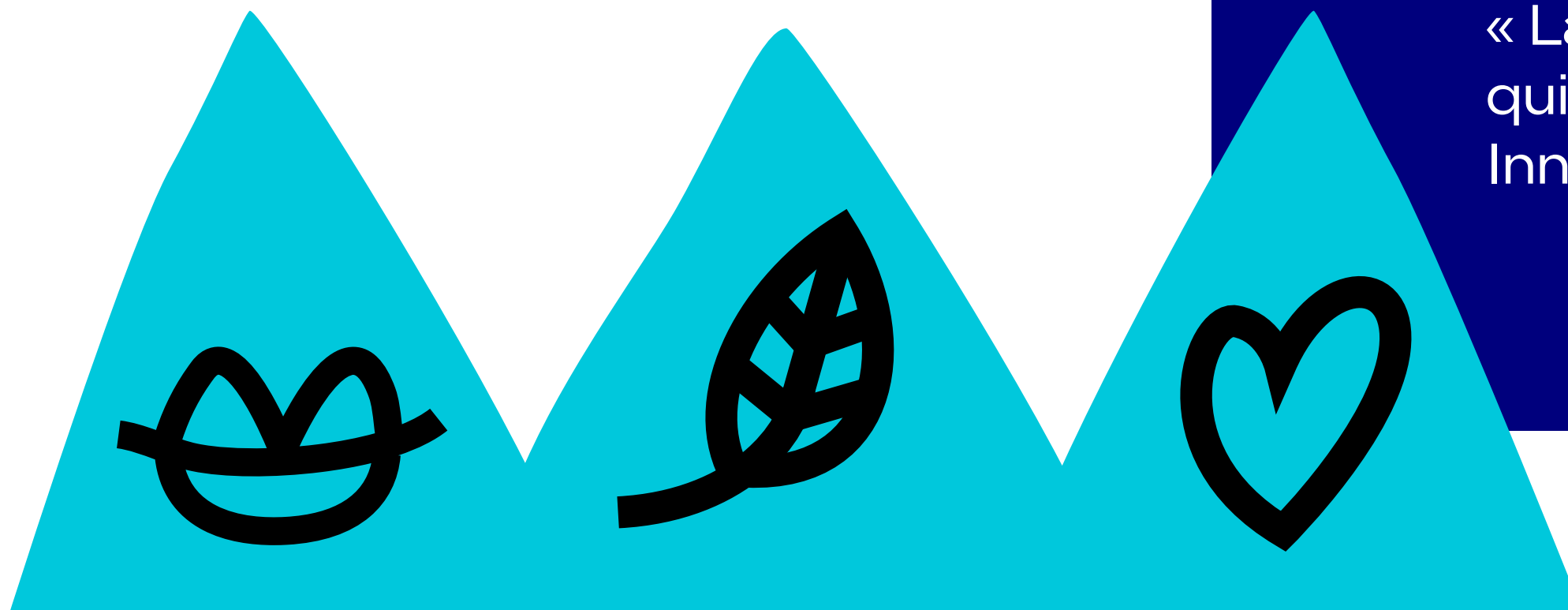
En atteste le lancement, en 2024, d'un programme baptisé "Tous Engagés RSE". À travers lui, l'objectif est de permettre à l'ensemble de nos Associés de progresser dans les différents domaines de la RSE. Sur la base des réponses apportées à un questionnaire d'auto-évaluation qui leur a été adressé au cours de l'automne, des recommandations personnalisées leur sont faites pour engager leur plan d'action. À chaque piste proposée correspondront les ressources mises à leur disposition par le Groupe, que ce soit pour recycler les consommables, dresser son bilan carbone, aider des collaborateurs à partir en mission humanitaire, développer l'attractivité en tant qu'employeur, évaluer les pratiques managériales, etc. En tant que leader du marché de l'optique et acteur majeur de l'audition, nous nous devons d'être exemplaires en matière de RSE. Ce nouveau parcours "Tous Engagés RSE" est là pour nous aider à nous améliorer, collectivement. »



NOS ENGAGEMENTS

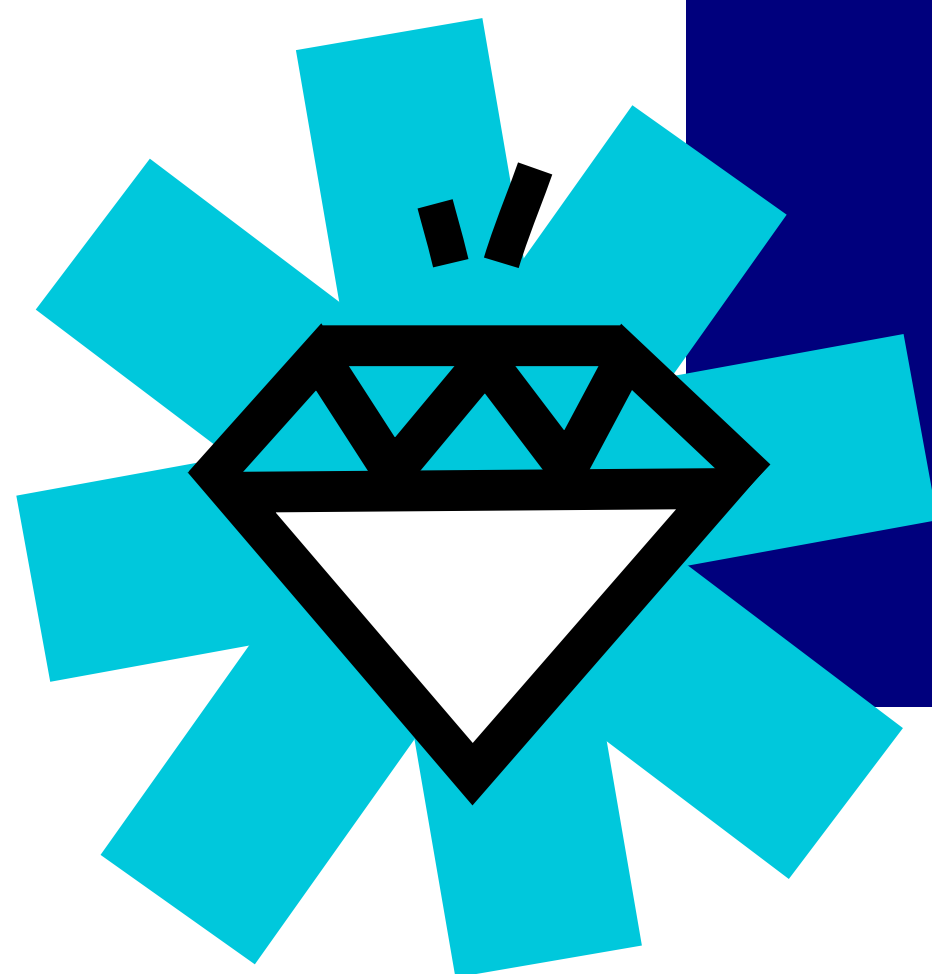
Au fil des années, KRYS GROUP a développé une forte culture de l'engagement : certifications et labels externes, adoption d'Objectifs de Développement Durable, actions de solidarité à travers sa Fondation d'entreprise. Pas à pas, toutes ces initiatives ont structuré la démarche RSE du Groupe, pour aboutir aujourd'hui à une mobilisation au service des territoires.

« La santé visuelle et auditive pour tous » est désormais la raison d'être qui relie l'ensemble de nos actions, orchestrées par une Direction Stratégie, Innovation et RSE résolument tournée vers l'avenir.





PILIER SOCIAL



La politique de Ressources Humaines de KRYS GROUP a fait le choix de concilier performance sociale, économique et environnementale. L'enjeu majeur est de pouvoir s'appuyer sur la bonne personne au bon moment et au bon endroit, ce qui nécessite d'attirer et de fidéliser les talents.

Pour cela, elle s'appuie sur une marque employeur forte, déployée depuis 2021. La signature « L'énergie d'un collectif, la force de vos potentiels » illustre l'expérience collaborateur que l'entreprise souhaite offrir à chacun.

Les actions menées visent à développer et à valoriser le capital humain de l'entreprise et à maintenir la qualité de vie au travail. Dans tous les domaines – formation, diversité, lutte contre les discriminations, santé ou sécurité au travail, recrutement en local, digitalisation... –, nous cherchons à accroître l'attractivité du Groupe. Cette promesse RH doit être le reflet exact de l'expérience collaborateur, et doit nous permettre de mesurer le chemin qu'il reste à parcourir.

Place au collectif

Par **Nathalie Varenne-Woelflé**,
Directrice Ressources Humaines
Groupe

« Pour fidéliser nos équipes en Centrale, réparties entre Nanterre et Bazainville, KRYS GROUP se doit d'innover en permanence. »

L'enquête *Great Place To Work*®, qui mesure le niveau de satisfaction des salariés, et à laquelle nos collaborateurs répondent de manière massive et anonyme tous les ans, depuis plus d'une décennie, nous y aide considérablement. D'une année à l'autre, *Great Place To Work*® nous pousse, en effet, à nous surpasser, à faire preuve d'audace et d'imagination.



C'est le cas notamment dans le cadre de nos programmes annuels de bien-être au travail, « KRYS GROUP Attitude » et « Qualité de Vie au Travail ». Tous deux donnent lieu à de multiples ateliers et formations, dont l'ambition est d'ancrer les fondamentaux du mieux travailler ensemble en sortant des sentiers battus pour mieux capter l'attention et partager les bonnes pratiques. En 2024, « KRYS GROUP Attitude » a eu pour fil conducteur le Pouvoir de la simplicité. À cette occasion, la cheffe étoilée Hélène Darroze nous a fait l'honneur de sa présence pour une conférence à cœur ouvert sur son expérience qui mêle excellence et simplicité, suscitant un fort enthousiasme des collaborateurs. Nous avons également travaillé sur les essentiels de l'usage des e-mails et de l'efficacité des réunions, avec une communication puissante. Mais si l'innovation est indispensable pour fidéliser, elle l'est tout autant pour attirer les talents. La communauté d'ambassadeurs que nous avons constituée, sur la base du volontariat, pour parler du Groupe sur les réseaux sociaux ou sur des événements dédiés au recrutement, en est un bel exemple. D'ailleurs, elle ne fait que grandir. À ce jour, une trentaine de nos collaborateurs en font partie. »

Place au collectif

Par **Fabienne Cailly**,
Directrice de l'Ac@demy
et des RH Réseaux

« Faire vivre le sens du collectif au sein de KRYG GROUP est l'un des maîtres-mots de l'Ac@demy by KRYG GROUP. Cette ligne directrice guide son action depuis sa création, en 2018. Pour y parvenir, l'Ac@demy dispose de solides atouts.

Par ses méthodes innovantes (pédagogie positive, coaching en magasin, e-learning...), qui la distinguent depuis toujours de la concurrence, elle diffuse la culture de la coopérative auprès des équipes en magasin, façonne la marque employeur du Groupe et harmonise les pratiques professionnelles, notamment managériales, dans le Réseau. L'Ac@demy propose aujourd'hui plus de 80 formations, aussi bien en présentiel qu'en distanciel, aux opticiens, managers et audioprothésistes de KRYG GROUP.

Une offre qu'elle ne cesse d'étoffer pour leur permettre de s'approprier les outils développés à leur intention, et d'en tirer tous les bénéfices. L'Ac@demy innove aussi dans ses contenus et ses formats, afin de répondre aux défis de notre secteur.

Ainsi, sa nouvelle formation de vendeur en optique permet à KRYG GROUP de pallier la pénurie d'opticiens. Tout comme son Centre de Formation des Apprentis (CFA),

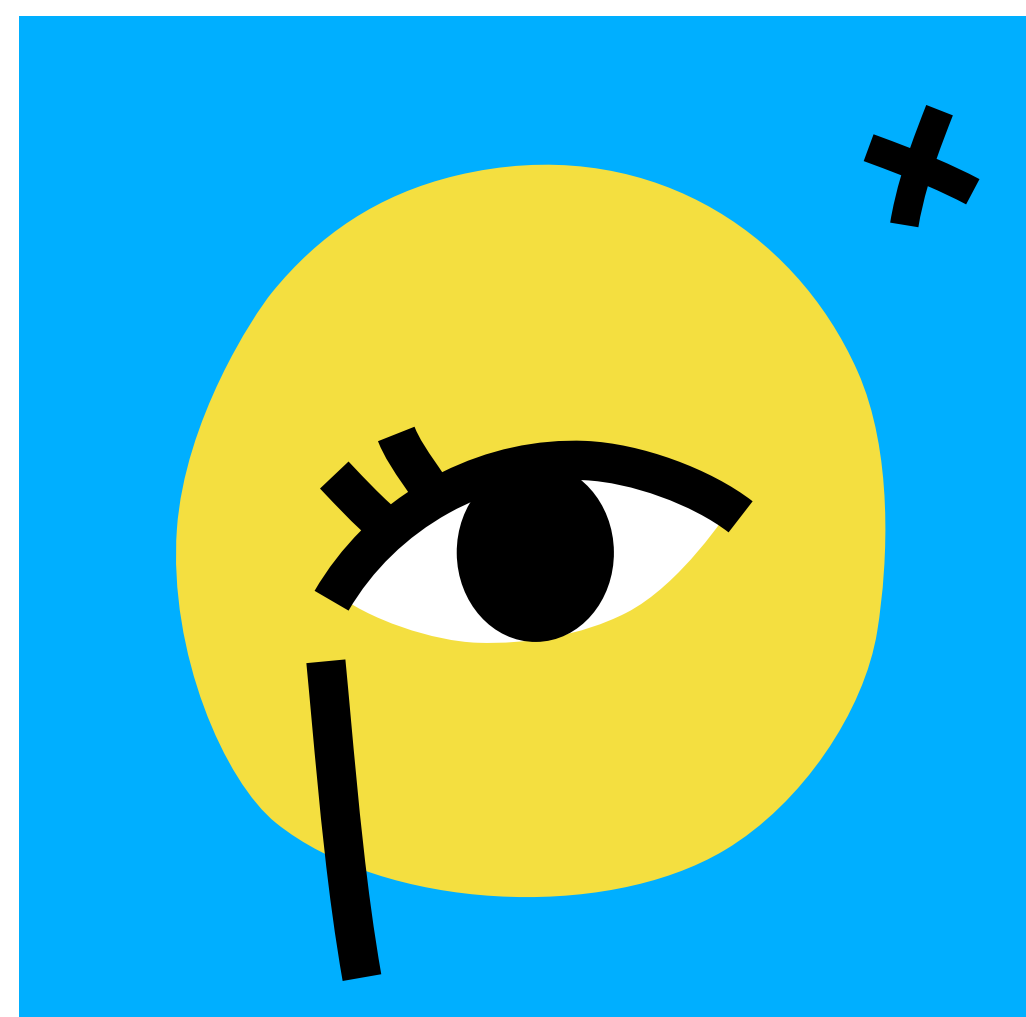
L'École by KRYG GROUP, qui vient d'accueillir sa troisième promotion, offre aux Associés un vivier de jeunes talents, formés aux spécificités du Groupe.

En 2025, l'Ac@demy by KRYG GROUP écrira un nouveau chapitre de son histoire, en ouvrant son Ac@demy à Bazainville.

Un lieu taillé sur mesure pour que s'y épanouisse le sens du collectif. »



La marque employeur KRYSS GROUP



R1. La marque employeur KRYSS GROUP a vu le jour en 2021 à l'issue d'une vaste démarche collaborative, composée d'audits, d'interviews et de focus groupes. Elle a mobilisé une centaine d'Associés, de collaborateurs magasins et de collaborateurs en Centrale. Une trentaine d'ambassadeurs volontaires et motivés relaient et font vivre la marque employeur sur les réseaux sociaux ou lors d'événements de recrutement.

« L'énergie d'un collectif, la force de vos potentiels »

Cette marque employeur et sa signature visent notamment à recruter les meilleurs profils et à fidéliser les talents pour renforcer les compétences au sein de nos équipes. Elles reflètent notre culture interne et matérialisent notre ambition en tant qu'employeur, aussi bien pour nos collaborateurs que pour nos potentielles recrues. Elles sont diffusées au cours d'événements de recrutement locaux, mais aussi sur les médias sociaux.

Parmi les actions en faveur de l'emploi, le Groupe a pris des engagements en matière de Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels (GEPP), en cohérence, d'une part, avec la diversité des profils et des emplois, et, d'autre

part, avec la stratégie du Groupe. Un nouvel accord GEPP, signé par les 3 syndicats CFDT, CFE-CGC et CGT, est mis en œuvre depuis le 1^{er} janvier 2023 pour une durée de 4 ans (jusqu'au 31 décembre 2026).

Cet accord GEPP est structuré autour de 5 engagements : anticiper les besoins et attirer les talents ; donner à vivre une expérience collaborateur différenciante ; maintenir et développer l'employabilité, les compétences et la performance ; garantir un environnement de travail motivant et sécurisant grâce à des dispositifs de Qualité de Vie et des Conditions de Travail (QVCT) optimums ; favoriser la diversité et l'inclusion. À travers cet accord GEPP, KRYSS GROUP réaffirme aussi la liberté de connexion tout en préservant le droit à la déconnexion.

Pour garantir une intégration réussie et offrir dès les premiers jours une expérience collaborateur positive, les nouveaux collaborateurs de la Centrale bénéficient d'un parcours comprenant, entre autres, 2 jours d'intégration et une formation aux bases de l'optique pour ceux qui n'ont pas suivi de formation en optique. Ils profitent également d'un système de parrainage en interne et d'une journée d'immersion en magasin.

NOS ENGAGEMENTS PILIER SOCIAL

Les chiffres clés

(périmètre équipes en Centrale)

10,6 %

Taux de turnover

638

Nombre de CDI

Concernant l'organisation du travail, la politique du Groupe permet de concilier les besoins de l'entreprise avec l'équilibre entre la vie professionnelle et personnelle des salariés.

Ainsi, certains collaborateurs bénéficient d'un système d'horaires variables, tandis que d'autres, tous volontaires, choisissent de travailler de nuit ou le samedi/dimanche/lundi ou à temps partiel.

Après un test et un bilan positif en 2017, le télétravail a été mis en place au sein de KRYS GROUP en 2018.

En novembre 2021, un nouvel Accord Télétravail a été signé avec les partenaires sociaux et la Direction. Initialement prévue au 1^{er} décembre 2021, son entrée en vigueur a été reportée au 1^{er} avril 2022 en raison de la crise sanitaire.

Le télétravail est ouvert à tous les salariés volontaires qui répondent aux critères d'éligibilité définis dans l'accord : confiance, activités compatibles, autonomie, respect de la confidentialité et sécurité des données, compatibilité avec l'organisation du service, compatibilité du logement. Il est soumis à l'accord du manager et du membre du Comité de Direction.

Chaque salarié de KRYS GROUP autorisé à accéder au télétravail bénéficie d'une période d'adaptation de 3 mois.

Plusieurs formules sont proposées, allant de 2 jours à 8 jours de télétravail par mois selon l'organisation et le temps de travail du collaborateur, avec 2 ou 3 jours en présentiel minimum par semaine, afin de conserver la meilleure intégration au collectif de travail. Au 30 septembre 2024, 283 collaborateurs bénéficient du télétravail, dont 254 à hauteur de 8 jours par mois (forfait maximum), soit 90 % des télétravailleurs.

À travers sa promesse employeur, KRYS GROUP met en avant non seulement ses valeurs de coopération, d'excellence et d'innovation, et ses engagements en matière de ressources humaines, mais également les atouts qui fondent sa différence et lui permettent d'être le premier employeur du secteur.

NOS ENGAGEMENTS

PILIER SOCIAL

Indicateurs relatifs à l'emploi (périmètre équipes en Centrale)		2022	2023	2024
Effectif au 30/09	Total	605	626	666
	Évolution de l'effectif par rapport à l'année précédente	+3,2%	+3,5%	+4,1%
	Femmes	353, soit 58 %	370, soit 59 %	400, soit 60 %
	Hommes	252, soit 42 %	256, soit 41 %	266, soit 40 %
	Employés	202	194	200
	Agents de maîtrise	135	141	148
	Cadres	268	292	318
	CDI	575	603	638
	CDD	8	4	3
	Apprentissage	20	18	25
	Professionalisation	2	1	0
Nombre d'embauches	Total	103	100	106
	CDI	74	81	81
	CDD	14	7	7
	Apprentissage	14	11	18
	Professionalisation	1	1	0
Nombre de départs	Total	84	79	70
	CDI	51	53	50
	CDD	17	11	8
	Apprentissage	13	13	11
	Professionalisation	3	2	1
Taux de turnover	CDI	11,2 %	11,4 %	10,6 %
Répartition par âge au 30/09	≥ 53 ans	18 %	20 %	21 %
	25-52 ans	77 %	75 %	74 %
	< 25 ans	5 %	5 %	5 %

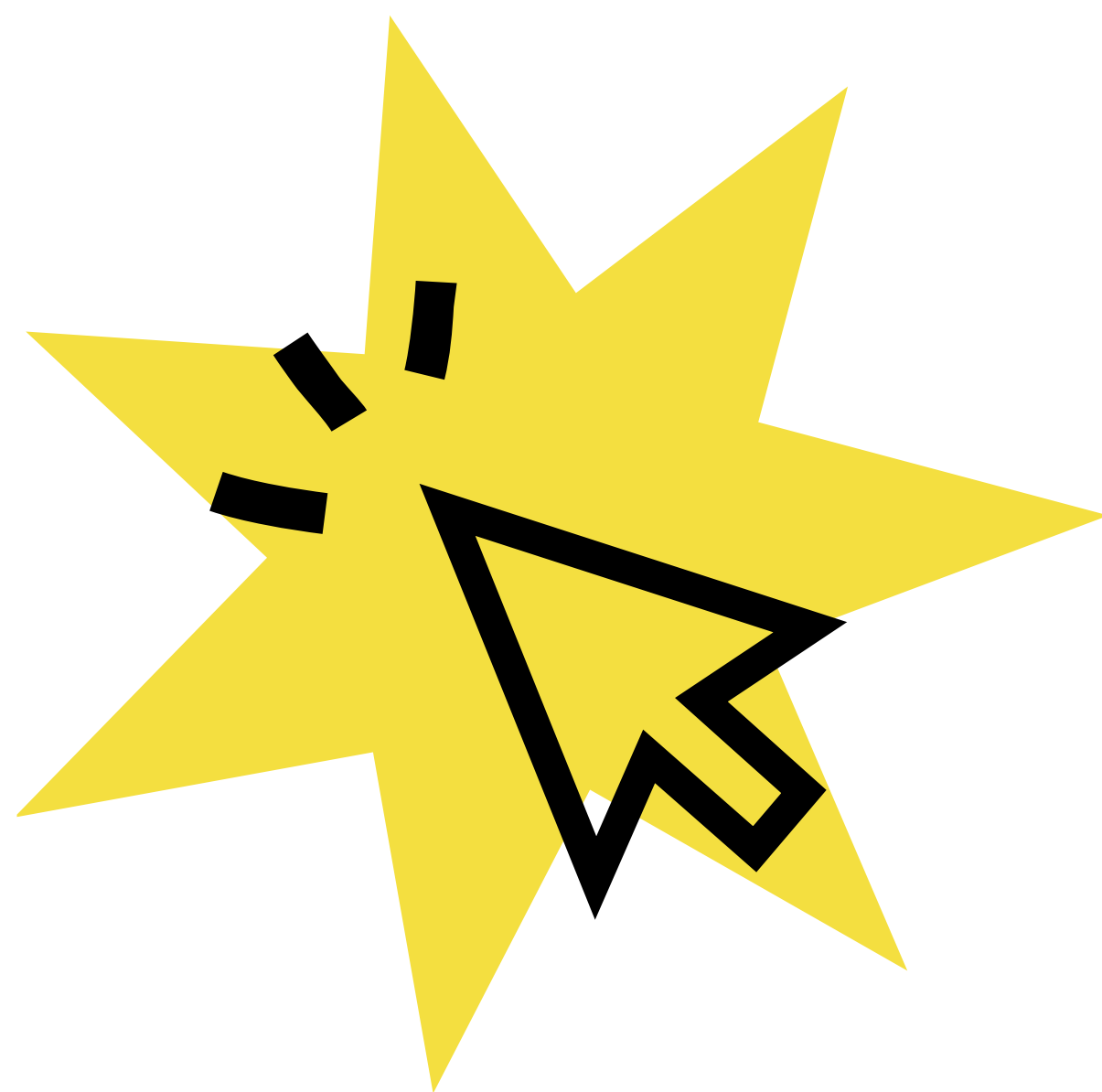
NOS ENGAGEMENTS

PILIER SOCIAL

Indicateurs relatifs à l'emploi (périmètre équipes en Centrale)		2022	2023	2024
Taux de salariés	35 h/semaine	54 %	52 %	51 %
	Forfait jours	44 %	46 %	48 %
	Temps partiel	2 %	2 %	1 %
Taux de salariés	De nuit	5 %	5 %	5 %
	Alternance nuit/jour	1 %	1 %	1 %
	Samedi, dimanche, lundi	5 %	4 %	4 %
Indicateurs au 30/09 (périmètre équipes en Centrale)		2022	2023	2024
Nombre de télétravailleurs		272	288	283



Formation et parcours au sein du Groupe



R1. Les actions de formation développées par KRYS GROUP permettent de croire en la promesse de la marque employeur. Les relations que nous entretenons avec les écoles, le développement de l'Ac@demy – notre propre organisme de formation pour le Réseau – et le boom du e-learning prouvent le bien-fondé d'une politique de ressources humaines qui fait la part belle au développement des compétences.

En juin 2022, notre plateforme de formation digitale K@mpus a évolué vers une nouvelle version plus intuitive. Cette nouvelle plateforme, commune à l'interne et au Réseau, propose des modules de formation portant aussi bien sur l'excellence relationnelle que le télétravail, les bases de l'optique et le management.

En Centrale, KRYS GROUP investit massivement dans la formation de ses collaborateurs. Le budget alloué représente, pour l'exercice 2024, 2 % de la masse salariale (1,55 % de la masse salariale a été dépensé).

Concernant les managers en Centrale, le cursus manager en *blended learning* (formation mixte, entre e-learning et présentiel), accompagné de coaching individualisé et d'une formation à l'entretien annuel, s'est poursuivi pour développer la posture managériale en 3D (Coach, Leader, Pilote). Les apprenants ont également pu bénéficier d'une formation à l'art oratoire. Le cursus est complété tous les ans par une formation visant à développer les bonnes pratiques managériales au sein du Groupe. Environ 50 managers ont participé à la formation « Oser la reconnaissance pour booster la performance » fin 2023, et en 2024 une cinquantaine managers se sont inscrits à la formation « Bien déléguer ». En 2023, l'ensemble des managers du Groupe se sont vu offrir un coaching de 3 x 1 heure pour les accompagner dans la résolution de situations liées, par exemple, au leadership, à la communication, à la gestion du temps, à la définition des priorités... Autant de thèmes qui ont pu être abordés avec des coachs certifiés dans une totale confidentialité. En tout, 69 coachings ont été lancés sur l'année 2023, dont 57 sont d'ores et déjà terminés.

NOS ENGAGEMENTS PILIER SOCIAL

Côté magasin, nous poursuivons la démocratisation de la formation en multipliant les formats : e-learning, distanciel, présentiel.

Notre plateforme d'e-learning K@mpus, également accessible via une application pour smartphone, permet de rendre la formation agile et accessible aux collaborateurs en magasin. En 2024, l'Ac@demy poursuit son développement en créant 15 nouvelles formations à destination du Réseau optique et audition.

En vue de tisser des liens privilégiés avec les étudiants en optique et en audition, nous proposons depuis 2021 des interventions avec des experts de KRYG GROUP dans des écoles. Autour de modules portant notamment sur l'entrepreneuriat, il s'agit de susciter l'envie de créer un magasin et d'offrir des perspectives de carrière.

Ce partage de connaissances autour de la notion d'entrepreneuriat rejoint la ligne directrice de notre organisme de formation. Créée en 2018 et reconnue par Qualiopi dès 2020, l'Ac@demy vise en priorité à développer l'esprit managérial, pour que l'ensemble des magasins s'appuient sur des managers formés. Pour atteindre cet objectif, nous proposons des parcours de formation à destination

des managers de proximité et des managers multi-sites. Et pour que ces formations produisent tous leurs effets en magasin, des coachs – véritable spécificité KRYG GROUP – sont là pour accompagner les managers dans la mise en place d'outils vus lors des formations. En 2024, pas moins de 180 managers ont ainsi été coachés, ce qui représente plus de 1 300 séances de coaching.

Dans le cadre de sa stratégie de développement des compétences, KRYG GROUP a lancé à la rentrée 2022 son Centre de Formation des Apprentis. Adossé à l'offre d'apprentissage de 6 écoles partenaires, ce CFA, baptisé « L'École by KRYG GROUP », a pour vocation de former des jeunes en alternance à l'excellence des métiers de l'optique, d'aujourd'hui et de demain. Il permet à la coopérative de pallier les difficultés de recrutement qui frappent le secteur et de se constituer un vivier de talents dotés de tous les savoir-faire et savoir-être indispensables à la réalité du terrain chez KRYG GROUP. Pour sa troisième promotion, le CFA a accueilli 13 alternants. À terme, l'objectif est d'en recruter environ 50 par an.

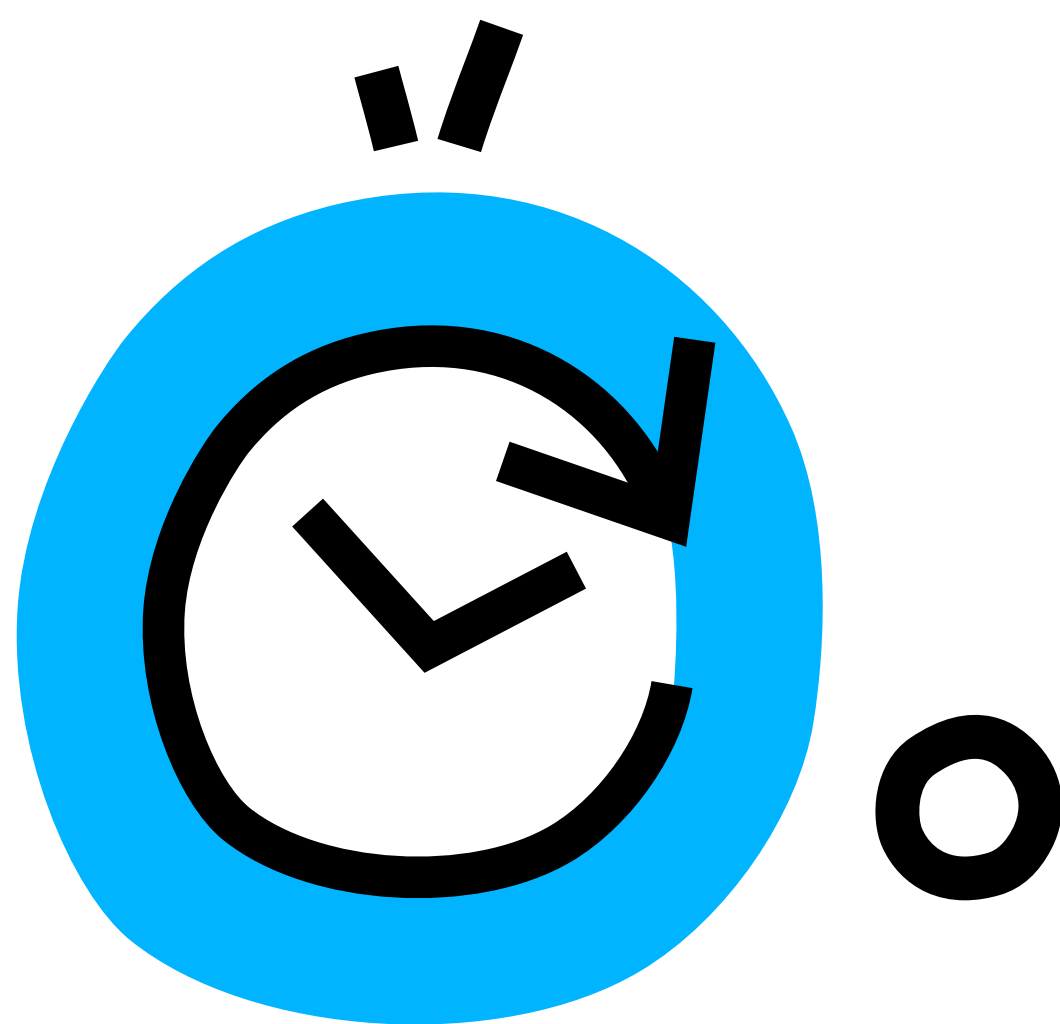




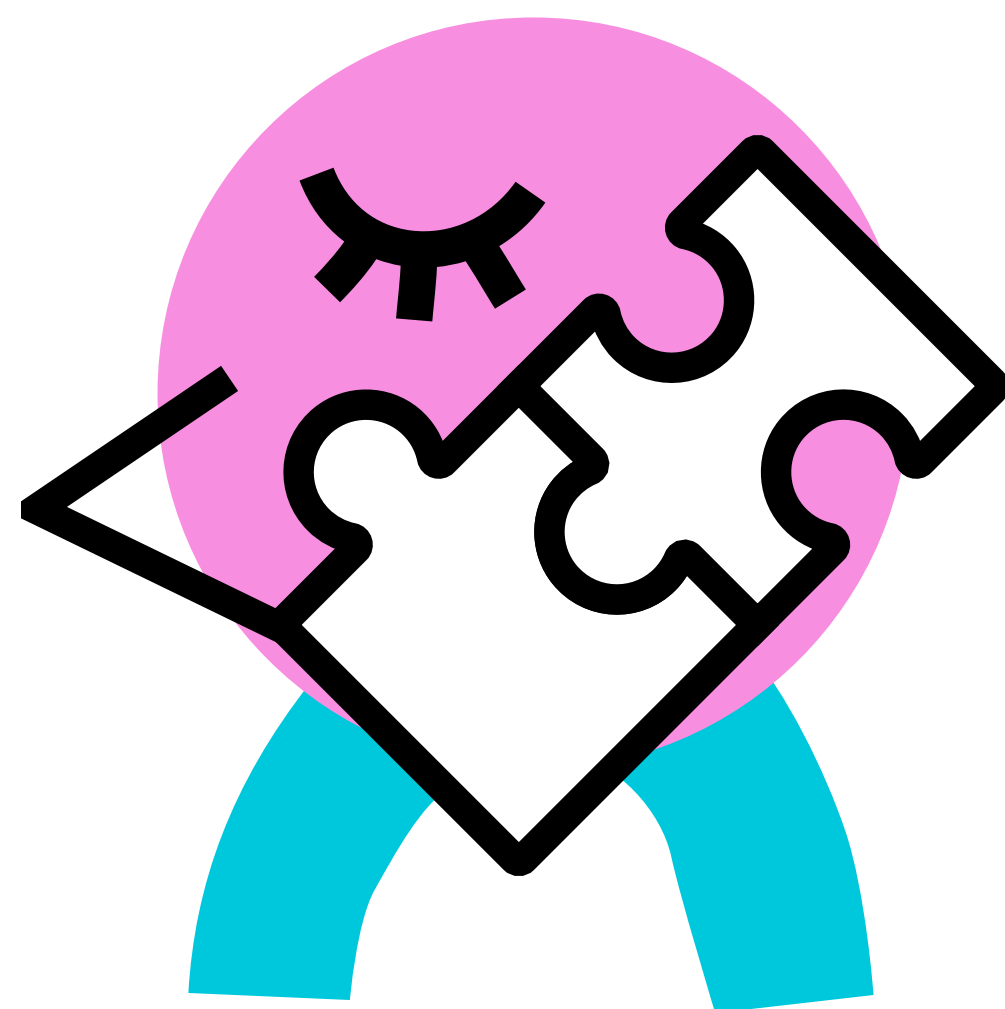
NOS ENGAGEMENTS

PILIER SOCIAL

Indicateurs formation (périmètre équipes en Centrale)		2022	2023	2024
Taux global de salariés formés	Tous	55 %	67 %	63 %
	Salariés ≥ 53 ans	58 %	69 %	57 %
Nombre d'heures global de formation		5 779 h	9 568 h	8 024,5 h
Nombre d'heures moyen de formation/salarié formé		17,5 h	22,7 h	19,1 h



Qualité de vie au travail



R1. Pour KRYG GROUP, la qualité de vie au travail relève de la stratégie et des valeurs de l'entreprise. En phase avec sa nature profonde de coopérative et afin de construire ensemble une entreprise performante unique, où il fait bon travailler et s'épanouir, KRYG GROUP encourage depuis 2011 les actions collectives. Coopération, collaboration, communication, co-construction : le préfixe « co » (du latin *cum*, avec), qui caractérise cette approche, n'est pas un vain mot et se traduit avant tout par des actes.

En 2024, KRYG GROUP figure dans le Top 20 du palmarès *Great Place to Work*®, pour la 11^e année consécutive, et se classe à la 11^e place pour la Centrale. 83 % des collaborateurs considèrent, en effet, que le Groupe est une entreprise où il fait bon travailler.

En magasin, les Associés et managers voient leurs efforts couronnés de succès, puisque 85,1 % des collaborateurs se disent en phase avec les valeurs de leur entreprise. C'est ce qui ressort de l'enquête annuelle ChooseMyCompany réalisée en 2024, et à laquelle 400 magasins ont participé, soit 1 198 répondants.

Pour sa 2^e participation, le Réseau KRYG GROUP est à la 2^e place du classement HappyIndex®AtWork 2024 dans la catégorie des entreprises de plus

de 1 000 collaborateurs, avec un taux de recommandation de 83,3 %, une note globale de 4,5/5 et un engagement score de 71,3 points/100.

La marque employeur de KRYG GROUP, « L'énergie d'un collectif, la force de vos potentiels », est le résultat d'une co-création, d'une intelligence collective.

Le mouvement qu'elle met en avant, entre singularité et diversité, se retrouve désormais dans l'ensemble de nos pratiques de ressources humaines et sociales.

La promesse faite à chacun de trouver sa place au sein du collectif est aussi une promesse de qualité de vie au travail.

Une communauté d'Ambassadeurs a été créée en 2023 pour communiquer autour des atouts du Groupe en tant qu'employeur et co-construire les actions concrètes permettant d'attirer les talents du marché. KRYG GROUP compte à ce jour une trentaine d'ambassadeurs de toutes les directions pour porter haut et fier la marque employeur, promouvoir les valeurs de la coopérative, relayer les actualités et/ou faire connaître les métiers de KRYG GROUP auprès de futurs candidats.

NOS ENGAGEMENTS PILIER SOCIAL

Les chiffres clés

KRYS GROUP à la

11^e place du
palmarès *Great Place
To Work*® 2024

83 %

des collaborateurs
déclarent que
KRYS GROUP
est une entreprise
où il fait vraiment
bon travailler

Les évolutions d'organisation font également l'objet de démarches collaboratives visant à nourrir l'expérience collaborateur. Le dialogue social mené avec les partenaires sociaux est lui aussi concerné par cette démarche de co-construction. Entre octobre 2023 et septembre 2024, deux accords ont été signés (accord sur la classification et accord sur l'organisation et la durée du temps de travail).

Le programme annuel KGA contribue à la transformation de l'entreprise et place les *soft skills* au cœur du système de performance.

Pour atteindre les objectifs de notre plan stratégique Krystal 2028, et faire avancer rapidement nos projets, nous devons être plus agiles, rapides, efficaces et productifs. L'idée n'est pas de faire plus, mais de faire mieux pour gagner en efficacité. Le programme KGA 2024 sur la thématique « Le Pouvoir de la Simplicité » nous permet de nous concentrer sur l'essentiel pour gagner en efficacité et atteindre nos objectifs ensemble. L'idée est de rendre les choses plus claires, accessibles et compréhensibles, utiles et efficaces (mesure du rapport efforts/résultats) à tous.

Le programme a été structuré autour de plusieurs temps forts, dont un webinaire de lancement.

Cet événement a été suivi d'une conférence animée par la cheffe étoilée Hélène Darroze, à laquelle ont assisté 195 collaborateurs en présentiel et en distanciel. Cette conférence a également été vue 96 fois en replay.

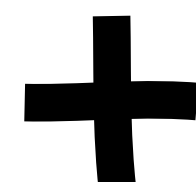
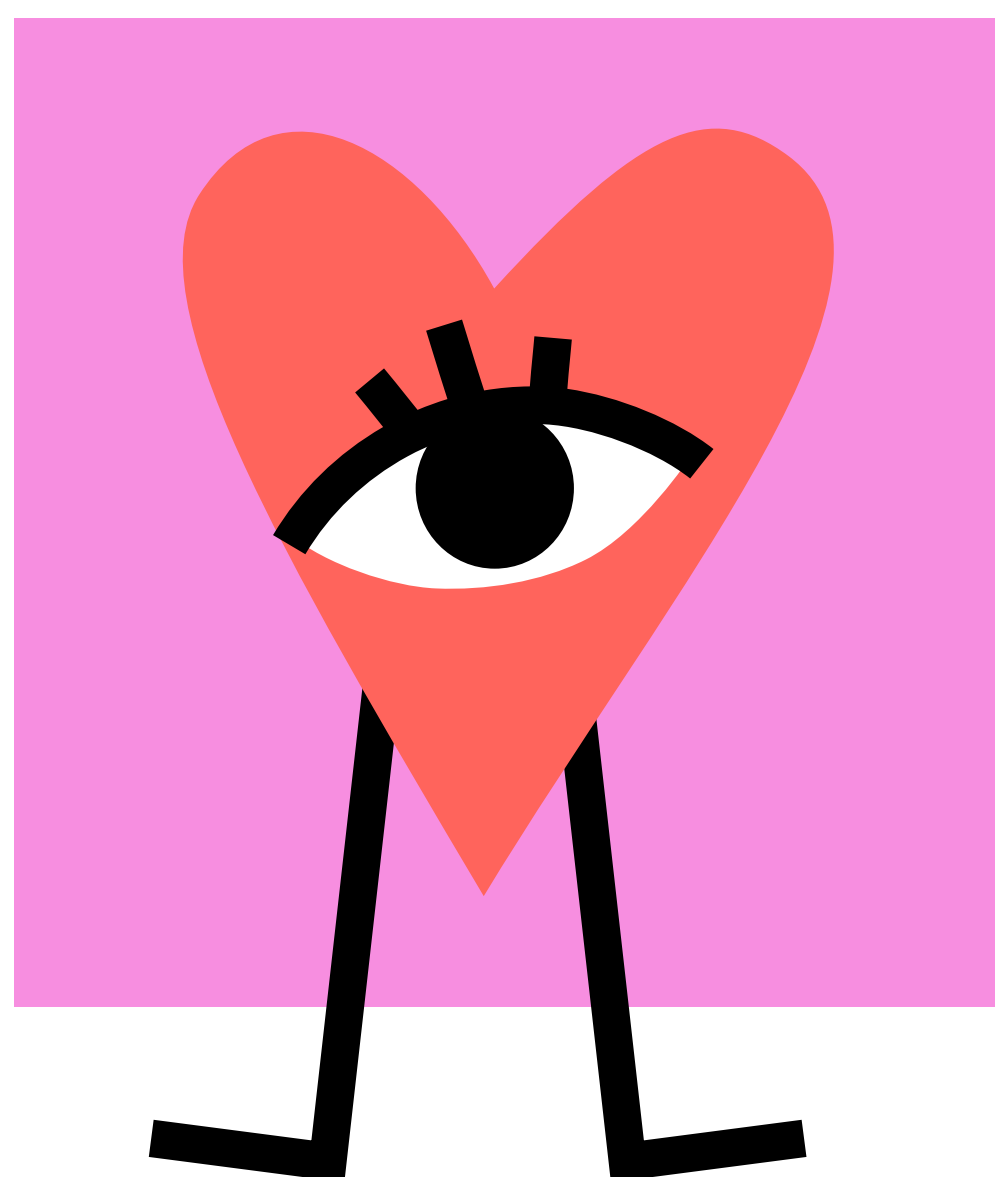
Les premières actions se sont concentrées sur l'amélioration des pratiques collectives, notamment en matière de gestion des e-mails (une charte a ainsi vu le jour) et d'optimisation des réunions (une campagne d'affichage et des actions de communication sont programmées). Un kit d'animation intitulé « Oser la simplicité » a été partagé aux managers pour qu'ils travaillent avec leur équipe sur la simplification des pratiques ou des processus propres à leur service.

Par ailleurs, des initiatives concernant les pratiques individuelles ont été mises en place tout au long de l'année. Parmi celles-ci figurent les astuces KGA, sous forme de communication hebdomadaire, pour mieux vivre ensemble dans l'entreprise, un challenge Bureau Détox de 21 jours et un webinaire dédié à l'outil de gestion des priorités (la Matrice Eisenhower).

Des ateliers « Parler Vrai » sont également déployés en Production, Logistique et au Service clients : 30 sessions ont ainsi attiré 150 collaborateurs.

NOS ENGAGEMENTS

PILIER SOCIAL



L'objectif est de favoriser une communication simple et de qualité avec les autres, par l'écoute et la reformulation, ce qui favorise la collaboration et l'efficacité.

Parallèlement à cela, les ateliers Flash (des webinaires de 30 minutes animés par des experts internes) ont permis de partager des bonnes pratiques concernant l'utilisation d'outils internes. Un catalogue de formation a été développé pour soutenir le thème central de l'année : la simplicité.

Ce programme global vise à faciliter le quotidien des collaborateurs tout en maintenant un haut niveau de performance et de bien-être en entreprise.

Pour améliorer la qualité de vie et les conditions de travail de ses collaborateurs, KRYS GROUP mène de nombreuses actions dans le cadre d'un programme annuel ambitieux qui permet aux collaborateurs de suivre divers ateliers (réflexologie, massages) ou des conférences sur des thèmes en lien avec la santé (l'hyperconnexion, la sédentarité,

le sommeil ou le soutien aux collaborateurs aidants). Les conférences sont proposées à tous, et certaines sont diffusées en replay via le site KGA/QVT.

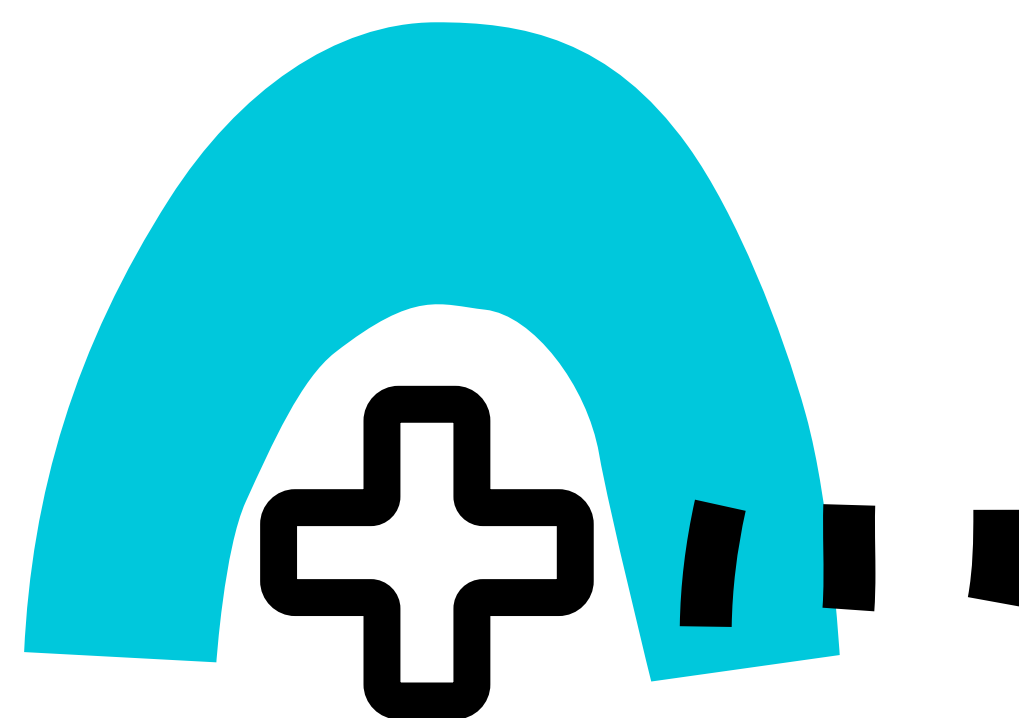
En 2023, KRYS GROUP a également proposé plusieurs séances pour arrêter de fumer. 48 collaborateurs ont bénéficié gratuitement et sur leur temps de travail du dispositif d'arrêt du tabac Allen Carr. À la suite de leur séance, 21 collaborateurs ont réussi à arrêter de fumer. En septembre 2024, une nouvelle session a été organisée, à laquelle 17 collaborateurs ont participé.

L'entretien de reprise de poste est généralisé à toutes les absences, hors congé, supérieures ou égales à 1 mois et à partir du 3^e arrêt de travail sur l'année civile (si la durée de celui-ci est inférieure à 1 mois). Cet entretien a pour principaux objectifs de faciliter la reprise du salarié sur son lieu de travail et de déterminer si les causes de son absence sont liées à son poste ou aux conditions de travail dans le service, afin d'y remédier. Un support ainsi qu'un guide d'entretien sont mis à disposition des managers.

Indicateur absentéisme* (périmètre équipes en Centrale)	2022	2023	2024
Taux moyen absentéisme Groupe	5,89 %	6,91 %	7,33 %

* Types d'absence pris en compte : maladie (dont maladie professionnelle et mi-temps thérapeutique), absences injustifiées, accidents de travail et de trajet.

Santé et sécurité au travail en Centrale



Pour réduire les accidents, la pénibilité et les risques psychosociaux, KRYS GROUP a mis en place un système de management Santé Sécurité au travail, qui vaut au site de production et de logistique CODIR une certification depuis 2011. Chaque année, un plan d'action est défini à l'issue de l'analyse des risques professionnels (comprenant le document unique) et d'autres données (réglementation et recommandations, presque accidents...).

R1/R2. Préoccupations essentielles de KRYS GROUP, la santé et la sécurité des collaborateurs s'inscrivent dans un continuum qui nous permet d'assurer la poursuite de notre activité et de nous adapter avec agilité. Les collaborateurs restent mobilisés et motivés.

Depuis 2019, KRYS GROUP offre aux collaborateurs de la Centrale un accès gratuit à une plateforme de télémédecine, accessible 24 h/24 et 7 j/7. Les salariés peuvent ainsi consulter un médecin généraliste ou un spécialiste pour demander un conseil, obtenir un diagnostic, ou une ordonnance dans certains cas. L'intérêt de la plateforme s'est confirmé pendant la crise sanitaire.

Concernant la réduction de l'exposition aux produits chimiques, la Direction Qualité-Hygiène-Sécurité-Environnement (QHSE) valide l'introduction de chaque substance et s'assure, le cas échéant, que les moyens de protection sont correctement mis en place. Les produits les plus dangereux sont proscrits. En 2024, 29 nouveaux produits pour la fabrication et la maintenance des équipements de production ont été validés et intégrés à l'analyse des risques chimiques.

En 2024, les actions menées auprès de nos Associés ont permis de valider la suppression du tamponnage de nos verres détourés. L'encre utilisée pour cette étape a donc été supprimée. C'est l'un des derniers produits CMR éliminés.

NOS ENGAGEMENTS PILIER SOCIAL

Les chiffres clés

(périmètre équipes en Centrale)

Formation et sensibilisation SST :

347

salariés soit

52 %

de l'effectif

KRYS GROUP agit non seulement pour prévenir les risques, mais également pour améliorer les conditions de travail de ses collaborateurs en réalisant de nombreux aménagements individuels et collectifs.

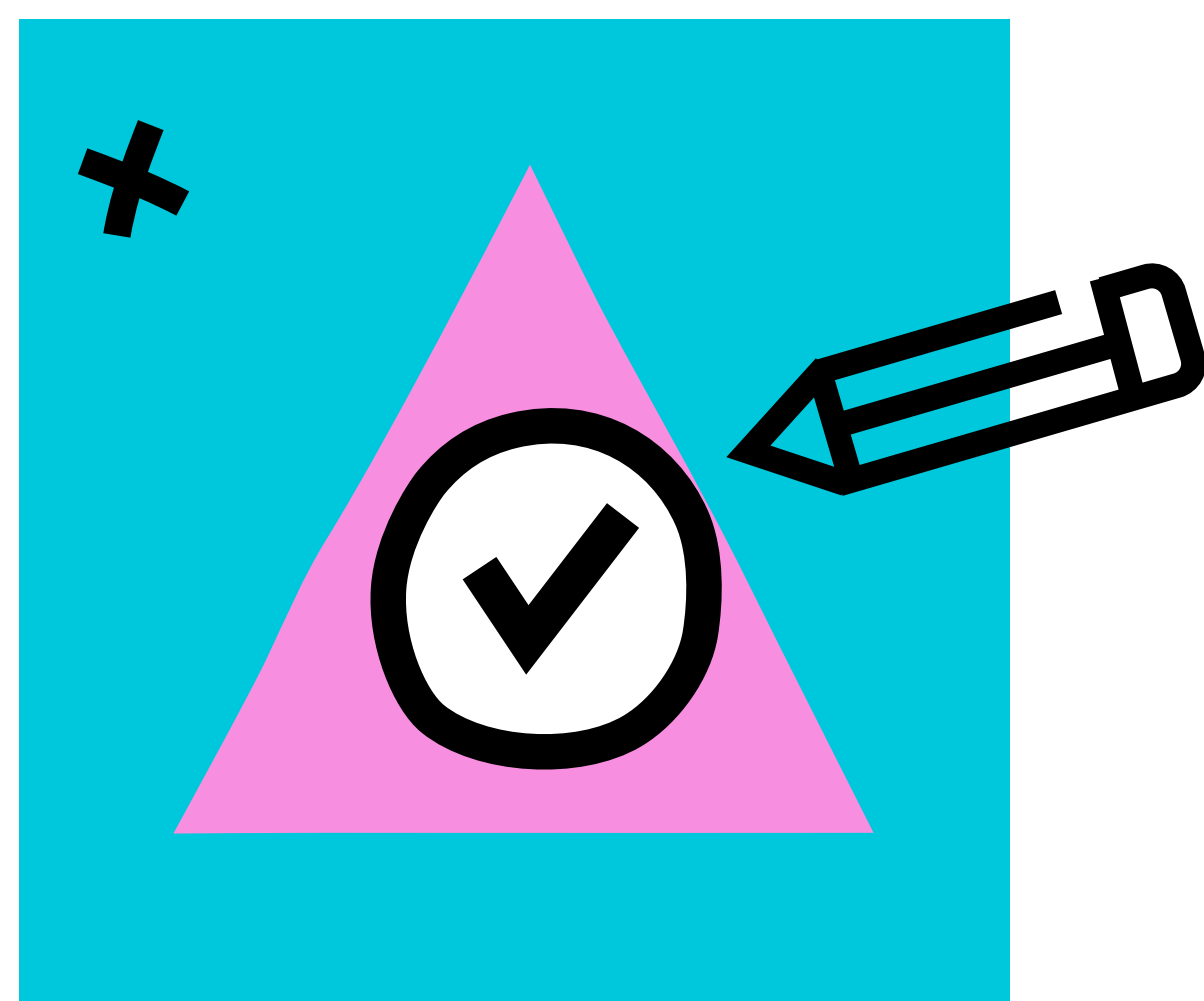
En 2024, la poursuite des investissements a permis d'améliorer les conditions de travail des collaborateurs. Par exemple, la mise en place d'un système de pompage autonome et d'un équipement amovible sur les baignoires de polissage a permis de supprimer les opérations complexes de manutention manuelle (plusieurs dizaines de kilos par jour) nécessaires au nettoyage des 7 bacs utilisés pour la fabrication des verres.

La réimplantation de la zone accueillant les aspirateurs utilisés pour les machines de détournement a été l'occasion de renouveler les équipements (6 en tout). Cela a permis une diminution de la pénibilité et des contraintes physiques liées à leur utilisation et à leur entretien.

Dans l'entrepôt, un système automatique de relevage des lessives utilisées dans la machine de lavage des montures a été installé. Celui-ci permet d'éviter la manutention de fûts de lessive usagés (environ 2 fûts de 40 litres par mois) pour le site industriel et ses prestataires.

En août 2024, le siège de Nanterre a été déménagé dans l'immeuble Via Verde. Les locaux du 65 rue des Trois-Fontanot étaient jugés peu fonctionnels, trop étroits, désuets et énergivores. Cette décision historique s'est accompagnée d'un autre choix majeur : celui du « flex-office », c'est-à-dire l'absence de bureaux attribués pour les collaborateurs. Initié début 2023, le projet a été mené dans le cadre de groupes de travail et avec l'aide des collaborateurs, qui ont pu donner leur avis. Le choix du nouveau site, l'ambiance végétale, la reprise de la grande majorité du mobilier ont ainsi été actés par les salariés, en accord avec leur sensibilité RSE. Lors de l'aménagement, chacun a reçu les informations utiles (sécurité, charte vivre ensemble, gestion de la température, zones de repos...) et a pu bénéficier des conseils d'un ergonomiste.

NOS ENGAGEMENTS PILIER SOCIAL



Indicateurs de santé et sécurité (périmètre équipes en Centrale)		2022	2023	2024
Accidents du Travail (AT)	Taux de fréquence	12,50	24,85	25,69
	Taux de gravité	1,58%	2,9%	3,61%

Indicateur d'absentéisme (périmètre équipes en Centrale)		2022	2023	2024
Taux d'absentéisme lié aux AT		0,53%	1,28%	1,30%

Chaque année, des formations sont délivrées auprès des salariés pour assurer leur santé, leur sécurité et prévenir les accidents. Tous les deux ans, des modules de sensibilisation spécifiques sont aussi réalisés par la Direction QSHE en petits groupes pour faire des rappels utiles aux équipes.

En 2023, des formations spécifiques liées au nouveau bâtiment de Bazainville ont été élaborées. En 2024, des formations liées aux nouveaux locaux de Nanterre ont également été

mises en place. Un groupe d'amélioration continue avec des opérateurs de direction industrielle et logistique a été lancé afin d'augmenter de manière significative l'engagement des collaborateurs dans la sécurité du site. À cette occasion, des livrets d'accueil par atelier ont été créés, et les communications se sont intensifiées sur notre intranet, les écrans, les panneaux de management visuel... Une campagne d'affichage est aussi en cours de conception pour un lancement début 2025.

Indicateur de formation et sensibilisation SST - 2 exercices cumulés - (périmètre équipes en Centrale)	Exercices cumulés	2021/2022	2022/2023	2023/2024
		Salariés formés	Nombre	417
	Taux	69 %	47 %	52 %
Nombre d'heures moyen de formation/salarié		3,49 h	4 h	4,22 h

Diversité et lutte contre les discriminations



R1. Premier employeur de son secteur, KRYS GROUP considère que la diversité fait partie de sa richesse. Lutter contre les discriminations est un élément clé de la promesse de sa marque employeur, résolument collective et porteuse d'avenir.

C'est pourquoi, KRYS GROUP s'engage en faveur de l'emploi des jeunes. Pour lancer leur carrière, il signe chaque année des contrats d'alternance et accueille des stagiaires. L'occasion pour ces jeunes de mieux cerner le fonctionnement en entreprise et de faire connaître les activités du Groupe en local. Ils seront peut-être nos collaborateurs de demain.

Quant aux collaborateurs seniors, des formations leur sont proposées pour maintenir leur niveau d'employabilité.

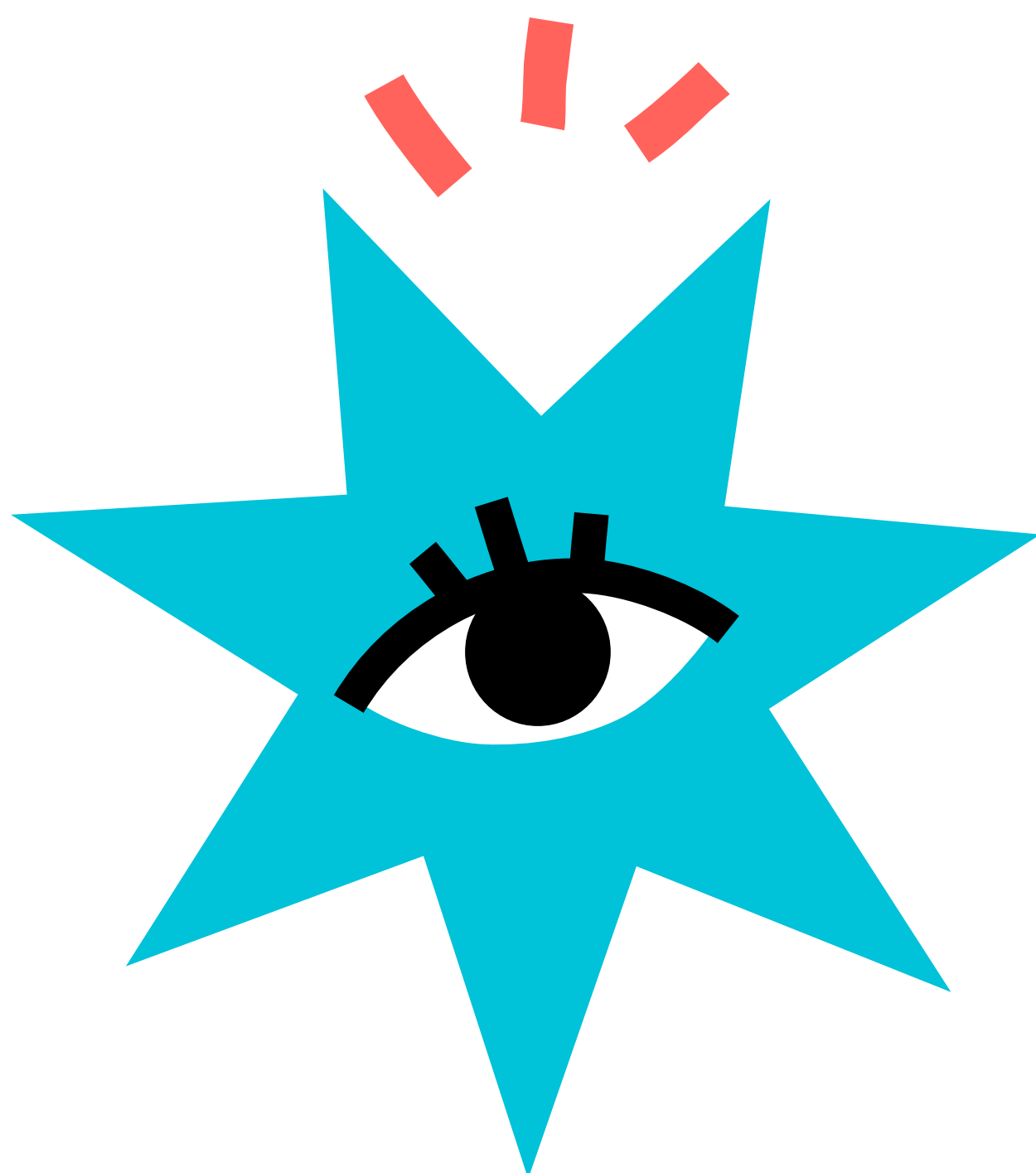
Tous les salariés de plus de 57 ans ont également la possibilité de faire un bilan retraite. Celui-ci a pour objet de les préparer à leur futur départ, tout en assurant le transfert de leurs compétences, par le biais de formations spécifiques métier, de tutorat, de parrainage, d'aménagement de poste ou d'horaires.

KRYS GROUP fait régulièrement appel à des organismes et à des entreprises employant des salariés en situation de handicap pour la réalisation de certaines prestations, comme l'entretien des espaces verts.

Le Groupe participe aussi à différentes actions autour du handicap, telles que la collecte de bouchons pour financer la fabrication de fauteuils roulants. Depuis 2021, l'association Les Bouchons de l'espoir vient à Bazainville pour récupérer des cartons remplis de bouchons. Entre octobre 2023 et septembre 2024, environ 80 kilos ont été récoltés. En 2023, la quantité de bouchons collectés par Les Bouchons de l'espoir auprès de ses collecteurs s'est élevée à plus de 82 tonnes de bouchons, ce qui a généré 26 440 € pour le financement d'activités et de matériel handisport.

Les postes de travail des collaborateurs en situation de handicap sont aménagés selon les recommandations correspondant à leurs besoins (siège et clavier ergonomiques...).

NOS ENGAGEMENTS PILIER SOCIAL



Dans le même esprit, le Groupe s'engage à diffuser ses offres d'emploi sur des sites spécialisés dans le handicap.

En novembre 2023, lors de la Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées (SEEPH), une expérience de sensibilisation au handicap a été proposée aux collaborateurs via la plateforme digitale Gamino. Celle-ci leur permettait de se mettre dans la peau de personnes handicapées (auditif, visuel, maladie invalidante, etc.) dans le cadre de mises en situation ludiques de 10 minutes. Durant la SEEPH, 246 connexions au jeu ont été enregistrées.

Afin de réduire les risques de Troubles Musculo-Squelettiques (TMS), plusieurs initiatives sont à signaler en 2024. Tout d'abord, la venue, pendant 2 jours, d'un ergonome sur le nouveau site de Nanterre, à l'occasion de son inauguration, pour prodiguer des conseils aux collaborateurs. Et une sensibilisation des collaborateurs de la production et de la logistique aux échauffements lors de leur prise de poste, dans le cadre d'un projet des directions QHSE, Industrielle, Logistique et Ressources Humaines.

Concernant la garantie de l'égalité professionnelle femmes-hommes, l'index KRYS GROUP 2024 au titre de 2023, publié en février 2024, est de 71/100. KRYS GROUP a embauché 2/3 de femmes en 2022 et 2023. Les nouveaux embauchés n'étant pas éligibles aux augmentations individuelles, l'écart entre le taux d'augmentation des hommes et celui des femmes a mécaniquement augmenté en 2023, pénalisant cet indicateur.

En 2023, l'index a été publié avec un score de 86/100.

NOS ENGAGEMENTS PILIER SOCIAL

Les chiffres clés

(périmètre équipes en Centrale)

RQTH

4%

Indicateurs (périmètre équipes en Centrale)	2022	2023	2024
Entrées sous contrat en alternance	15	12	18
Entrées de stagiaires rémunérés	6	4	2
Nombre de stages non rémunérés	25	25	37

Indicateur de formation (périmètre équipes en Centrale)	2022	2023	2024
Taux global de salariés formés	58 %	61 %	57 %
Salariés ≥ 53 ans			

Indicateur au 30/09 (périmètre équipes en Centrale)	2022	2023	2024
% de collaborateurs RQTH ou en invalidité	3 %	3 %	4 %
Salariés ≥ 53 ans			

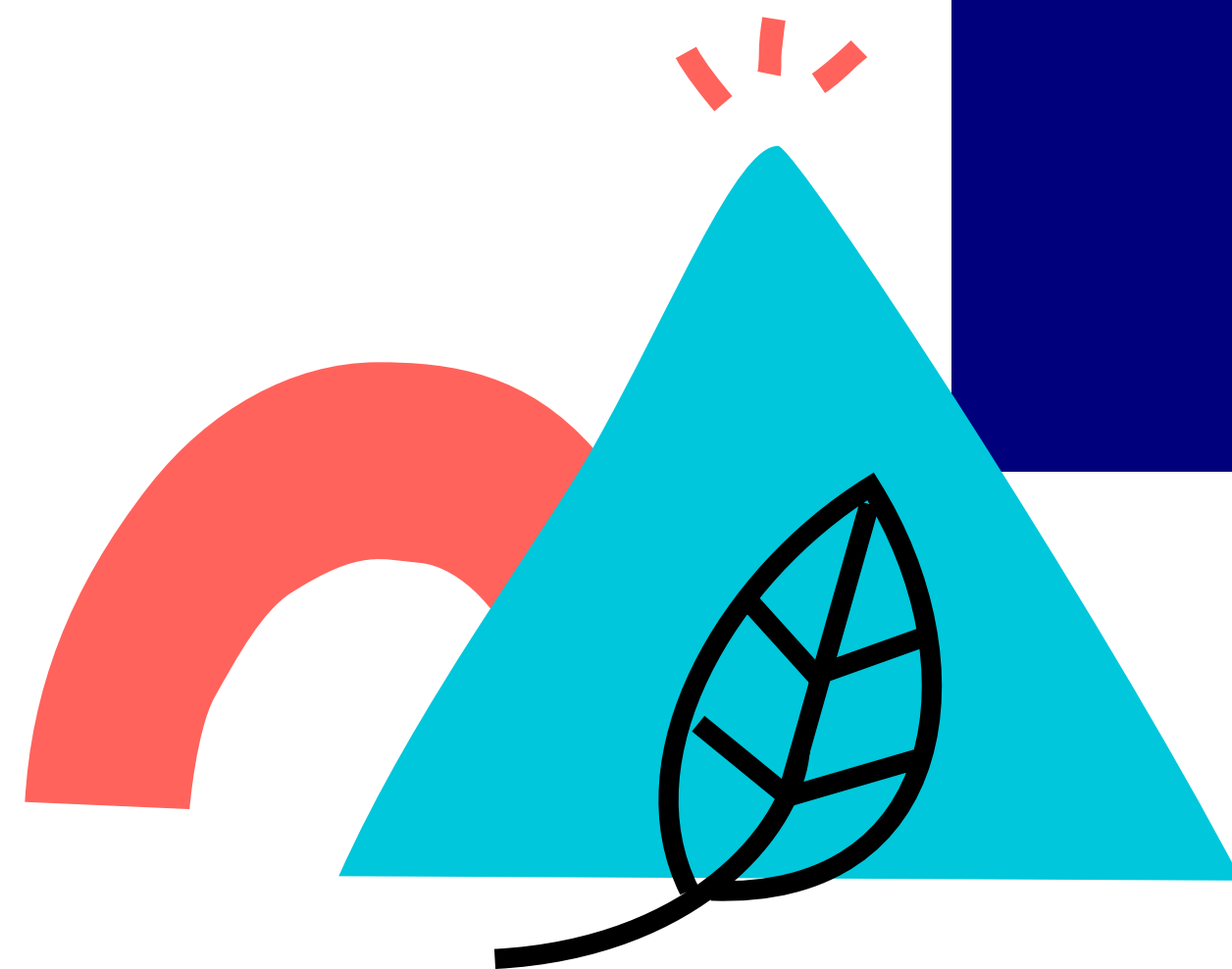
Indicateurs d'égalité femmes-hommes (périmètre équipes en Centrale)	2022	2023	2024	
Taux d'embauche (CDD et CDI)	Femmes	67 %	66 %	59 %
	Hommes	33 %	34 %	41 %
Taux de formés	Femmes	65 %	62 %	64 %
	Hommes	35 %	38 %	36 %



PILIER ENVIRONNEMENTAL

Le pilier environnemental de notre combat RSE repose en grande partie sur notre modèle distributeur-producteur.

Il s'appuie à la fois sur notre site industriel, dont les nombreuses certifications attestent de notre exigence en matière environnementale, et sur notre vaste réseau de magasins, qui garantit une large diffusion des bonnes pratiques. Qu'il s'agisse d'économie circulaire, de réduction de l'empreinte carbone ou de gestion des ressources dans notre usine, KRYS GROUP s'engage pour le développement durable de nos territoires. Une approche responsable, en harmonie avec l'environnement.



NOS ENGAGEMENTS PILIER ENVIRONNEMENTAL

Place aux solutions

Par **Christophe Lallau**,
Directeur Général
de CODIR



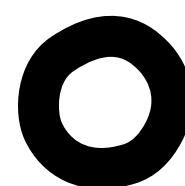
« Avec l'agrandissement et la modernisation de notre site de Bazainville, aujourd'hui achevés, CODIR se voit doté de moyens ultra-performants pour accompagner les ambitions de KRYS GROUP et continuer à innover en matière de RSE. »

Dès 2024, l'outil industriel et logistique du Groupe a pu en effet augmenter de 30 % sa production de verres Origine France Garantie (OFG), répondant ainsi à une attente forte des consommateurs, en quête de toujours plus de qualité et de circuits courts.

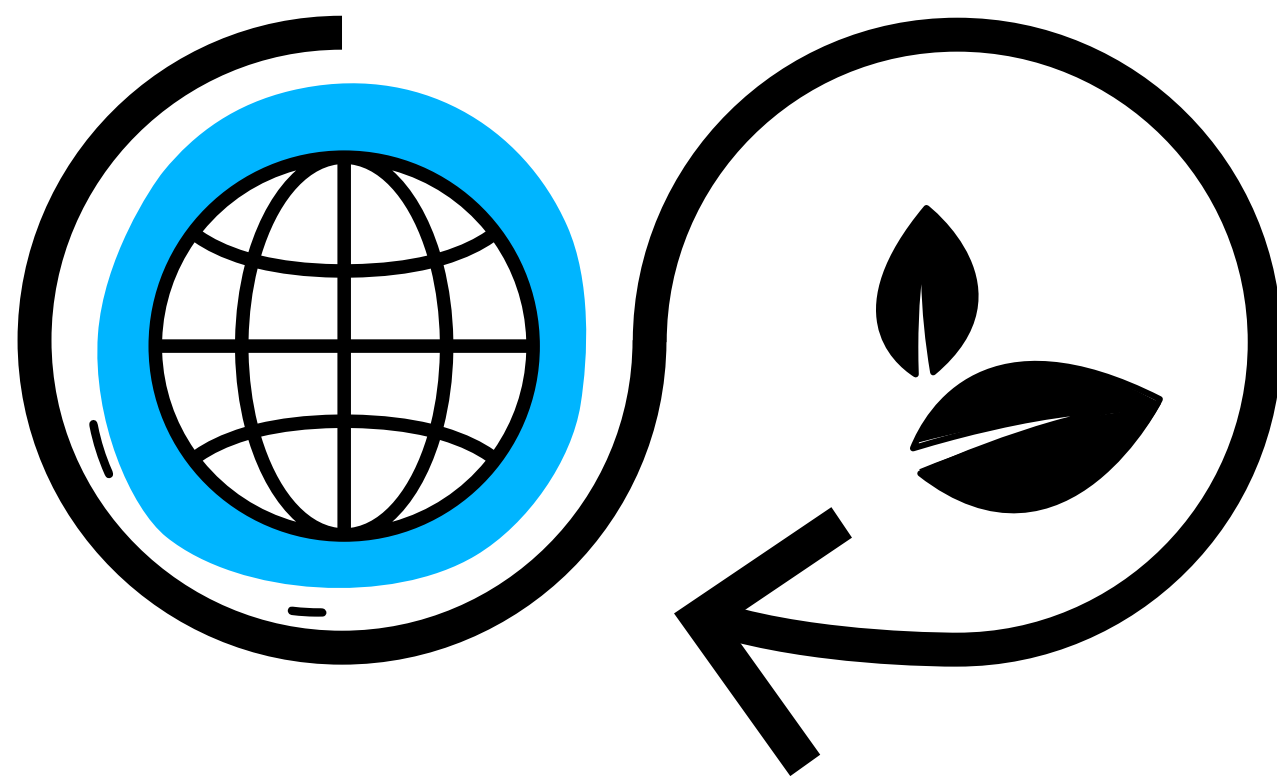
Dans le même temps, CODIR a accru de 50 % son activité logistique, ouvrant la voie à un plan de transports innovant, qui s'attache à optimiser le remplissage des colis et leur acheminement vers nos opticiens et audioprothésistes.

Enfin, CODIR a augmenté de 50 % ses capacités de télédétourage, permettant aux magasins du Groupe de réduire drastiquement leurs impacts sur l'environnement. Car, contrairement aux meuleuses traditionnelles, qui requièrent l'utilisation de plusieurs litres d'eau par verre, le procédé d'usinage à sec employé par CODIR ne nécessite pas la moindre goutte d'eau.

Tous ces progrès valent aujourd'hui à CODIR l'obtention du label Engagé RSE de l'AFNOR, au niveau Confirmé. Cette distinction nous incite à aller encore plus loin. Ce que nous sommes en train de faire avec notre verrier partenaire Hoya, en favorisant l'éco-conception de nos verres. Il en découlera une fabrication encore plus vertueuse, moins consommatrice d'énergie et de matières premières. »



Économie circulaire



PR5/R6/O1/O2. La réduction de l'impact environnemental de nos activités est ce qui motive, depuis 2007, notre engagement dans la certification ISO 14001 de CODIR. L'analyse de risque environnemental est mise à jour annuellement. Couplée à une veille réglementaire, elle permet, chaque année, de définir un plan d'action pour réduire les impacts majeurs identifiés. La Direction Qualité-Hygiène-Sécurité-Environnement (QHSE) pilote ces dispositifs.

KRYS GROUP a par ailleurs développé une démarche d'économie circulaire avec le recyclage des lunettes, grâce à un partenariat avec TerraCycle, démarré en 2019, et le don à des associations. En 2024, plus de 1 million de lunettes ont pu être collectées : 4 % d'entre elles remplissaient les conditions nécessaires à leur réemploi et ont été données aux associations pour être triées puis données aux populations défavorisées, tandis que les 96 % restants ont été recyclés par TerraCycle (leurs différents matériaux deviennent alors des matières premières). Cette action environnementale implique l'ensemble de notre Réseau.

R5/R6. Le meilleur déchet est celui que l'on ne crée pas. Fort de cette conviction, KRYS GROUP suit de manière très précise ses consommations de ressources. Plusieurs actions sont en place pour les réduire : sensibilisation,

compactage des copeaux issus du procédé de surfacage pour réduire le poids des déchets et récupérer l'eau depuis 2015, réutilisation et recyclage des déchets qui peuvent l'être (papier, carton, métal ou meuble) sur les deux sites du Groupe, suppression du sachet plastique des montures Marques Exclusives en étui...

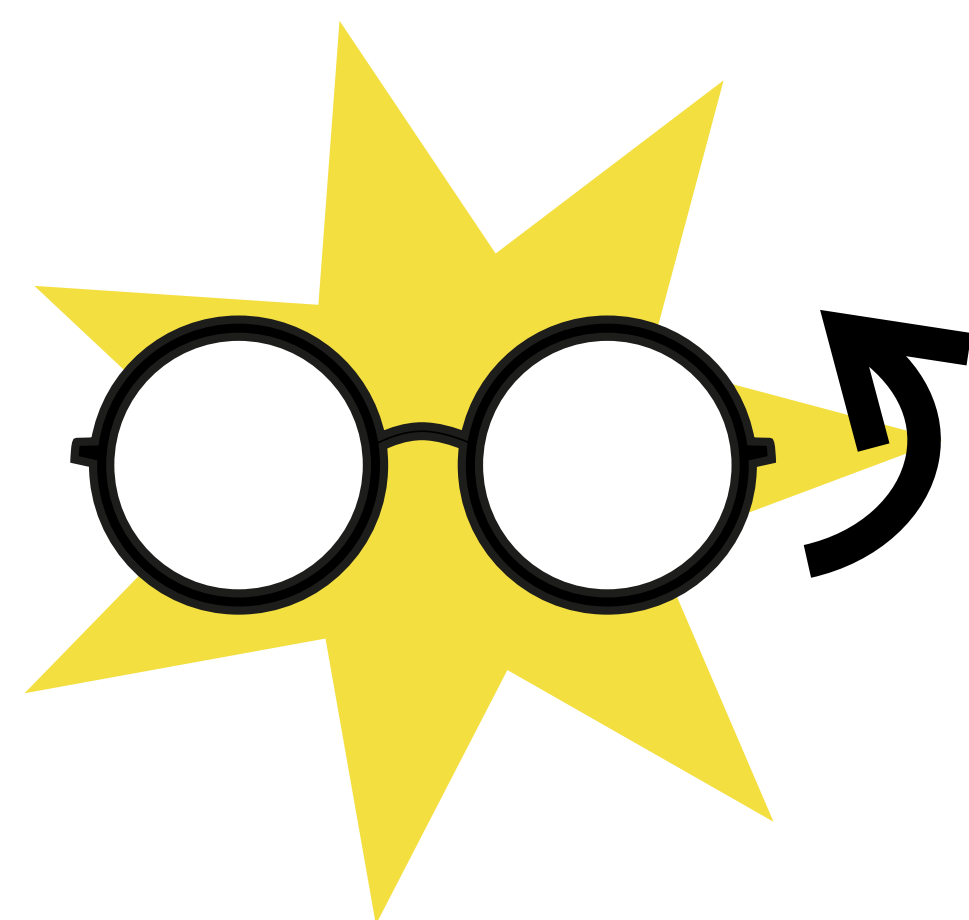
En 2024, d'autres actions ont été menées pour réduire nos déchets, comme la suppression du sachet plastique entourant chaque paire de verre commandée, soit plus de 2 tonnes de plastiques économisées par an. Citons également la dématérialisation du bon de livraison et de la carte porteur, qui représentent une économie de 3,1 tonnes de papier, 300 kilos de plastiques/an et de consommables pour 11 imprimantes. Ce sont autant de déchets en moins pour nos magasins.

À la suite de notre projet d'agrandissement KAP 2023, l'augmentation de la capacité de production et logistique ainsi que l'investissement lié dans de nouvelles machines (sablage, nettoyage et traitement de verres) expliquent l'augmentation générale des déchets. En 2023, cette hausse des déchets s'expliquait par les travaux et le déménagement des ateliers de production. En 2024, nous revenons à un niveau standard de déchet par verre.

NOS ENGAGEMENTS

PILIER ENVIRONNEMENTAL

En 2024, les biodéchets ont fortement augmenté. Cela s'explique en grande partie par le débouchage de certaines de nos anciennes canalisations (plus de 11 tonnes de boue, de branchages et autres ont ainsi été retirées). L'entretien de nos espaces verts a aussi entraîné une augmentation de 2 tonnes de nos déchets.



Indicateurs de lunettes usagées*	2022	2023	2024
Nombre de lunettes collectées	629 K	807 K	1 102 K
Évolution N/N-1		+ 28 %	+ 37 %
% de lunettes données aux associations partenaires pour le tri et aux populations défavorisées	15 %	5 %	4 %
% de lunettes non récupérées par les associations partenaires et recyclées en matières premières	85 %	95 %	96 %

L'engagement de nos enseignes, de nos magasins et de leurs clients a permis d'augmenter de 37 % le nombre de lunettes collectées en 2024.

Indicateurs de déchets (site de Bazainville)		2022	2023	2024
Quantité	Total déchets	663 t	688 t	750 t
	Papiers cartons recyclés	137 t	125 t	136 t
	Évolution N/N-1	+ 4,5 %	-8,6 %	+ 8,92 %
	DIB (hors papiers cartons)	112 t	136 t	156 t
	Évolution N/N-1	-9 %	+ 21 %	+14,33 %
	Déchets dangereux	404 t	413 t	430 t
	Évolution N/N-1	+ 7,73 %	+ 2,35 %	+ 4,07 %
	Biodéchets	8 t	13 t	26 t
	Évolution N/N-1	-57 %	+ 48,12 %	+ 104,27 %
Taux de déchets valorisés		66 %	69 %	70 %
Quantité de déchets**	Par verre produit	239 g	262 g	254 g
	Évolution N/N-1	+ 1,20 %	+ 9,70 %	-3,05 %

*Nombre de lunettes collectées estimé avec un poids moyen de 27 g/lunette.

**Déchets hors contactologie, montures, DEEE, cartouches, déchets verts et pubs.

Les déchets issus des travaux de restructuration de l'usine ne sont pas comptabilisés.

Économie circulaire

Les chiffres clés

1,102 M

Nombre de lunettes collectées

70 %

Taux de déchets valorisés

4 %

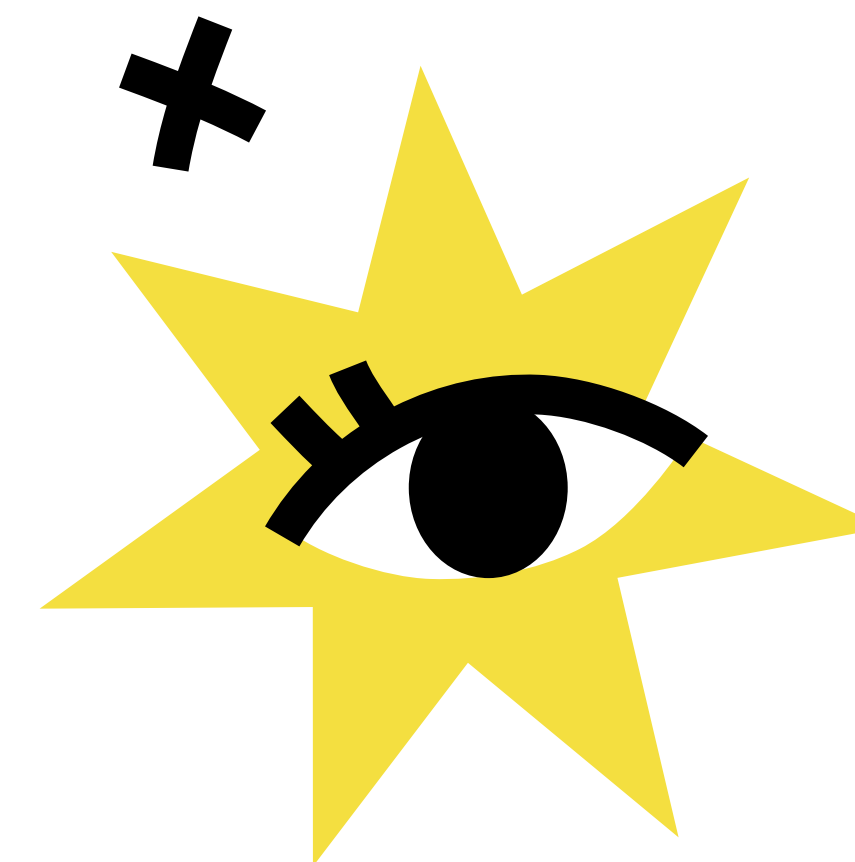
Taux de lunettes données aux associations pour tri et don aux populations défavorisées

96 %

Taux de lunettes recyclées en matières premières

254 g

Quantité de déchets par verre produit



Place à une autre consommation

Par **Sylvain Pierson**,
Directeur de la Stratégie,
de l'Innovation et de la RSE
KRYG GROUP

« Une branche qui lâche, un pont qui casse, une charnière qui cède... Que faire lorsque la monture à laquelle on est particulièrement attaché, pour des raisons esthétiques ou sentimentales, subit un dommage, tandis que ses verres restent intacts ? »

Par le passé, seule une réparation de fortune, par définition inélégante et précaire, pouvait s'envisager avant de se résoudre, souvent à contrecœur, à changer définitivement de lunettes.

Aujourd'hui, plus besoin de se résigner grâce au partenariat noué entre KRYG GROUP et Microrep, un expert de la réparation et de la rénovation en lunetterie, mais aussi en bijouterie.

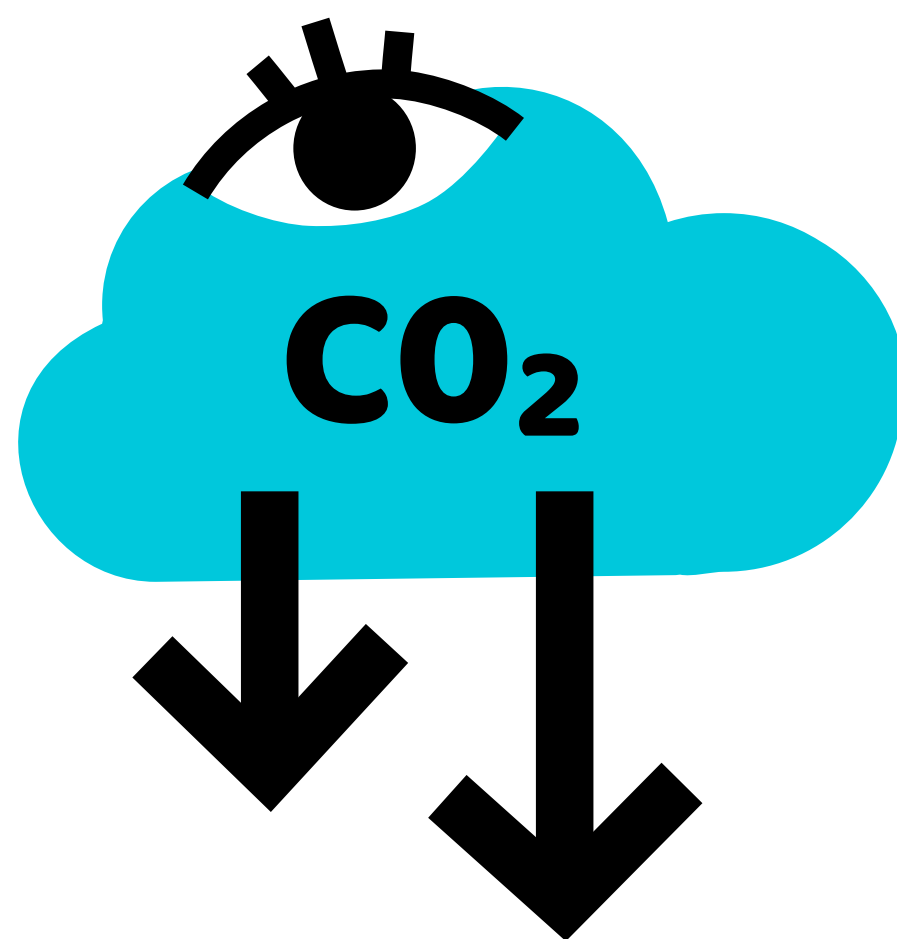
Pour le client, la démarche est simple : il lui suffit de confier sa monture cassée à un opticien KRYG GROUP, qui l'enverra à Microrep pour réparation, à un tarif préférentiel.

En attendant de réceptionner, quelques jours plus tard, l'équipement remis à neuf, l'opticien pourra également proposer une solution de dépannage. À savoir : une monture fabriquée en seulement quelques minutes dans une matière biodégradable, à l'aide d'une imprimante 3D OOmade, sur laquelle seront montés les verres récupérés sur la monture cassée.

Et voilà comment, aujourd'hui, en franchissant la porte d'un magasin KRYG GROUP, il devient possible de donner une nouvelle jeunesse à sa monture préférée, tout en conservant son confort visuel habituel et en limitant les déchets. »



Réduction de l'empreinte carbone



R5/R6. Chaque année, des formations sont proposées aux collaborateurs pour réduire les risques environnementaux et assurer la protection de leur milieu professionnel. S'ajoutent à cela, tous les deux ans, des modules spécifiques pour les sensibiliser aux problématiques écologiques.

Indicateurs de formation à l'environnement 2 exercices cumulés (périmètre équipes en Centrale)		2021/2022	2022/2023	2023/2024
	Nombre	358	229	298
Salariés formés	Taux	59 %	36 %	44 %
Nombre d'heures moyen de formation/salarié formé		1,20 h	1,33 h	1,14 h

Sur le site de Bazainville

Les chiffres clés

(périmètre équipes en Centrale)

Total émission énergie GES

450
teqCO₂

Consommation d'électricité par verre produit

2,72
kWh

Le Groupe est engagé de longue date dans la réduction de ses consommations d'énergie, de gaz, d'électricité et d'eau.

Sur le site de Bazainville, un système de récupération de chaleur via des groupes froids est en place depuis 2010.

KAP 2023, le projet de développement de notre site de production et de logistique, a pris en compte nos engagements en matière d'environnement et a donné lieu à l'analyse de potentielles solutions. À la suite de cela, des investissements ont été de nouveau réalisés pour réduire notre empreinte environnementale. À la fin 2023, un nouveau groupe froid a par exemple été installé. Plus puissant, il permet de produire davantage de chaleur et d'améliorer le rendement du système. En 2024, les réglages et l'optimisation de son fonctionnement ont permis de diminuer de près de 20 % notre consommation de gaz. Depuis 5 ans, notre site industriel a diminué sa consommation de gaz de plus de 80 %, ce qui représente 295 teqCO₂ d'émissions évitées depuis 2019.

En 2023, un groupe de travail, piloté par notre Direction QHSE, a permis de mettre en place des actions pour réduire notre consommation d'énergie. Parmi elles : le lancement d'une vaste campagne de sensibilisation aux éco-gestes

auprès de nos collaborateurs, la mise en place d'un site de covoiturage... L'isolation de tout le parc de nos machines de traitement antireflet (les plus énergivores), achevée en 2024, permet d'économiser 24 % d'électricité par machine, soit - 20 000 kWh/machine sur un an.

Depuis 2021, des avaries ont affecté alternativement l'eau sanitaire et l'eau industrielle. Causée par le réseau d'eau de ville, cette situation ne nous a pas permis de mesurer précisément notre consommation d'eau en 2022 et 2023.

C'est pourquoi, nous avons revu le projet d'installation des compteurs d'eau sur les machines. En place depuis le début de notre exercice 2024, ces derniers bénéficient d'un système de comptage en entrée de site pour chaque départ d'alimentation en eau des bâtiments.

Notre baisse de consommation d'eau s'explique par un retour à la normale à la fin des travaux d'agrandissement de notre site. De plus, une fuite, identifiée sur notre réseau d'eau DI, a été réparée courant 2024.

NOS ENGAGEMENTS

PILIER ENVIRONNEMENTAL



Consommations du site de Bazainville		2022	2023	2024
Énergie	Total	6 768 MWh	6 862 MWh	7 682 MWh
	Émissions de gaz à effet de serre	445 teqCO ₂	419 teqCO ₂	450 teqCO ₂
	Évolution des émissions de gaz à effet de serre N/N-1	-4,77 %	5,77 %	7,34 %
	Évolution des émissions de gaz à effet de serre N/N-2	-19,76 %	-10,26 %	1,14 %
Électricité	Consommation totale	6 272 MWh	6 529 MWh	7 413 MWh
	Émissions de gaz à effet de serre	326 teqCO ₂	340 teqCO ₂	385 teqCO ₂
	Consommation/verre produit	2,13 kWh	2,57 kWh	2,72 kWh
	Évolution de la consommation/verre produit N/N-1	-1,91 %	+10,93 %	+5,87 %
	Évolution de la consommation/verre produit N/N-2	-5,77 %	+8,81 %	+17,44 %
Gaz	Consommation totale	496 MWh	333 MWh	269 MWh
	Émissions de gaz à effet de serre	119 teqCO ₂	79 teqCO ₂	64 teqCO ₂
	Évolution de la consommation N/N-1	-16,64 %	-33,95 %	-19,11 %
	Évolution de la consommation N/N-2	-59,01 %	-44,11 %	-45,77 %

Les facteurs de conversions de GES ont été mis à jour selon la base de données de l'ADEME 2023 (<http://base-empreinte.ademe.fr>)

N.B. : pas de données sur les émissions de GES liées aux fuites de fluide réfrigérant car aucune fuite n'a été identifiée lors des contrôles réglementaires.

Eau	Consommation totale	496 MWh	333 MWh	269 MWh
	Émissions de gaz à effet de serre	119 teqCO ₂	22 935 m ³	21 995 m ³
	Évolution de la consommation N/N-1	-16,64 %	1 954 m ^{3*}	2 026 m ^{3*}
	Évolution de la consommation N/N-2	-59,01 %	21 111 m ^{3**}	19 969 m ^{3*}
			11,821 l ^{**}	12,23 l ^{***}
			-3,35 %	+3,44 %
			+17,61 %	-0,02 %
				-13,16 %

* Valeurs potentiellement erronées (panne du compteur industriel de juillet à septembre).

** Valeur calculée avec les données disponibles (septembre 2021 à juin 2022).

*** Valeur calculée à partir de la moyenne validée en 2022.

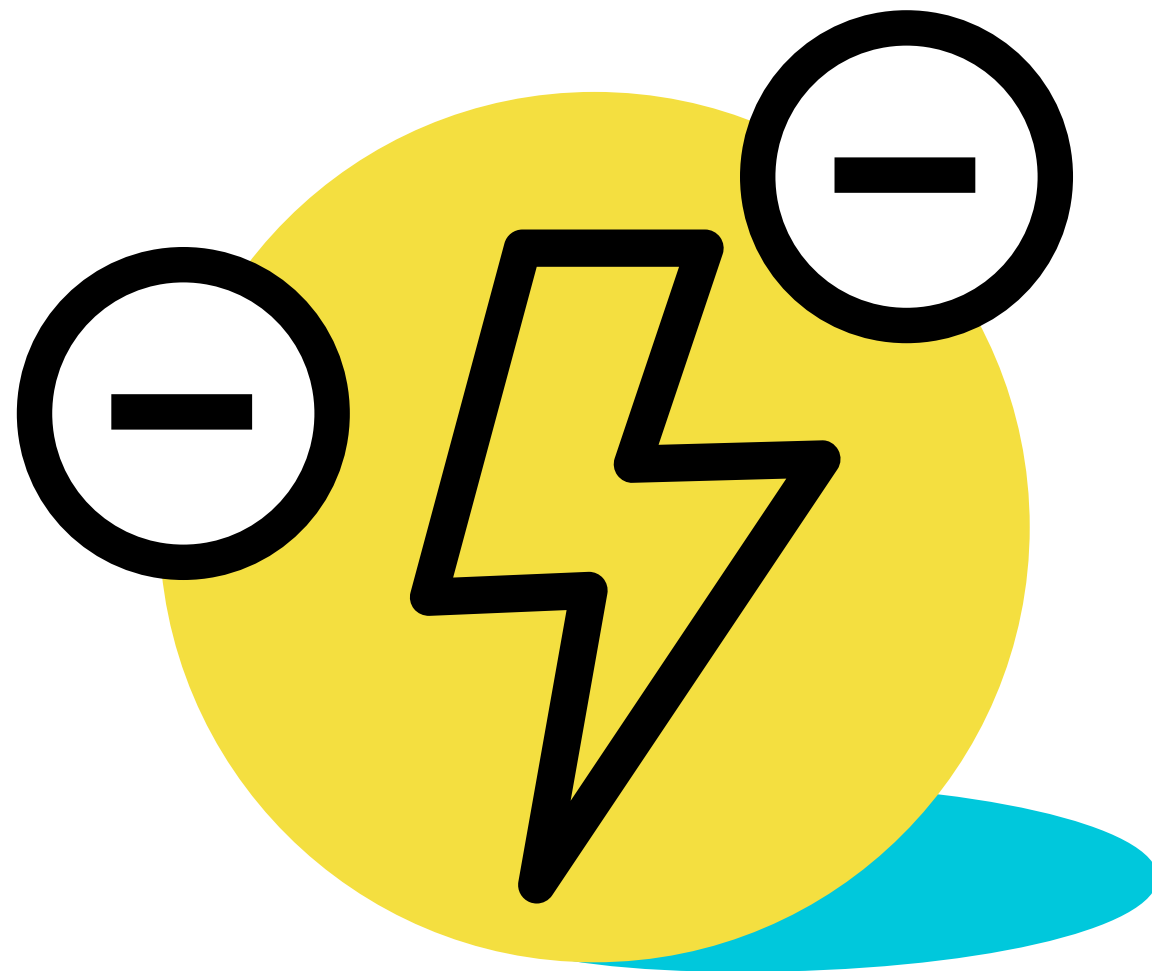
Sur le site de Nanterre

En 2024, KRYSS GROUP a emménagé dans l'immeuble Via Verde, situé à proximité de celui dans lequel il était installé jusqu'à présent. Plus moderne et plus responsable sur le plan environnemental, ce nouvel immeuble est certifié HQE (passeport niveau Excellent) et labellisé BBC. En tant qu'acteur engagé, nous avons pris soin de transmettre au gestionnaire de l'immeuble nos consignes en matière de chauffage et de climatisation, afin de maîtriser nos consommations. La GTC (Gestion technique centralisée) de nos bureaux a été réglée en conséquence.

Dans ce nouvel immeuble, des racks à vélos sont aussi mis à la disposition des collaborateurs dans le parking sécurisé. Ils sont accessibles à l'aide d'un code. Le système participe à la réduction de l'empreinte carbone, tout en favorisant la qualité de vie au travail et l'activité physique qui concourt à une bonne santé.



Dans les magasins



Dans les territoires, les magasins du Réseau participent au combat de KRYS GROUP pour le développement durable. Le lien qui unit les différents échelons de la coopérative permet de partager largement les bonnes pratiques. Grâce à cela, la culture du système de management environnemental de notre usine profite à l'ensemble de nos magasins.

Déployé dans le Réseau en 2021, le partenariat avec Recygo a permis de sensibiliser les magasins à l'importance de la réduction des déchets. Cette année, 239 opticiens du Réseau ont souscrit à l'option de dématérialisation des bons de livraison. Entre octobre 2023 et septembre 2024, 184 magasins ont souscrit à l'une des offres de Recygo pour le papier classique, le papier confidentiel ou les emballages cartons. Ils ont ainsi permis de collecter 20 tonnes de papiers et 272 kilos de cartons pour recyclage.

Depuis 2021, un outil permet à nos magasins d'établir un diagnostic environnemental. Développé spécialement pour nos magasins, il s'inspire du Bilan carbone de l'Ademe. Il donne lieu à des plans d'action individualisés, en vue d'une meilleure performance environnementale. 139 magasins l'ont déjà utilisé.

Le programme Ecobox de Lexmark a quant à lui été lancé en mars 2022. Il permet aux 561 magasins inscrits de recycler leurs toners d'impression. Sur l'exercice, 260 cartouches ont été collectées pour 287 kilos, soit 451 kilos de CO₂ évités par rapport à la filière habituelle DEEE. Le programme de reforestation Printreleaf de Lexmark (objectif : 3 600 arbres replantés par an) se poursuit depuis son lancement en mai 2022, à partir du papier imprimé en Centrale (Nanterre et Bazainville) et sur le Réseau.

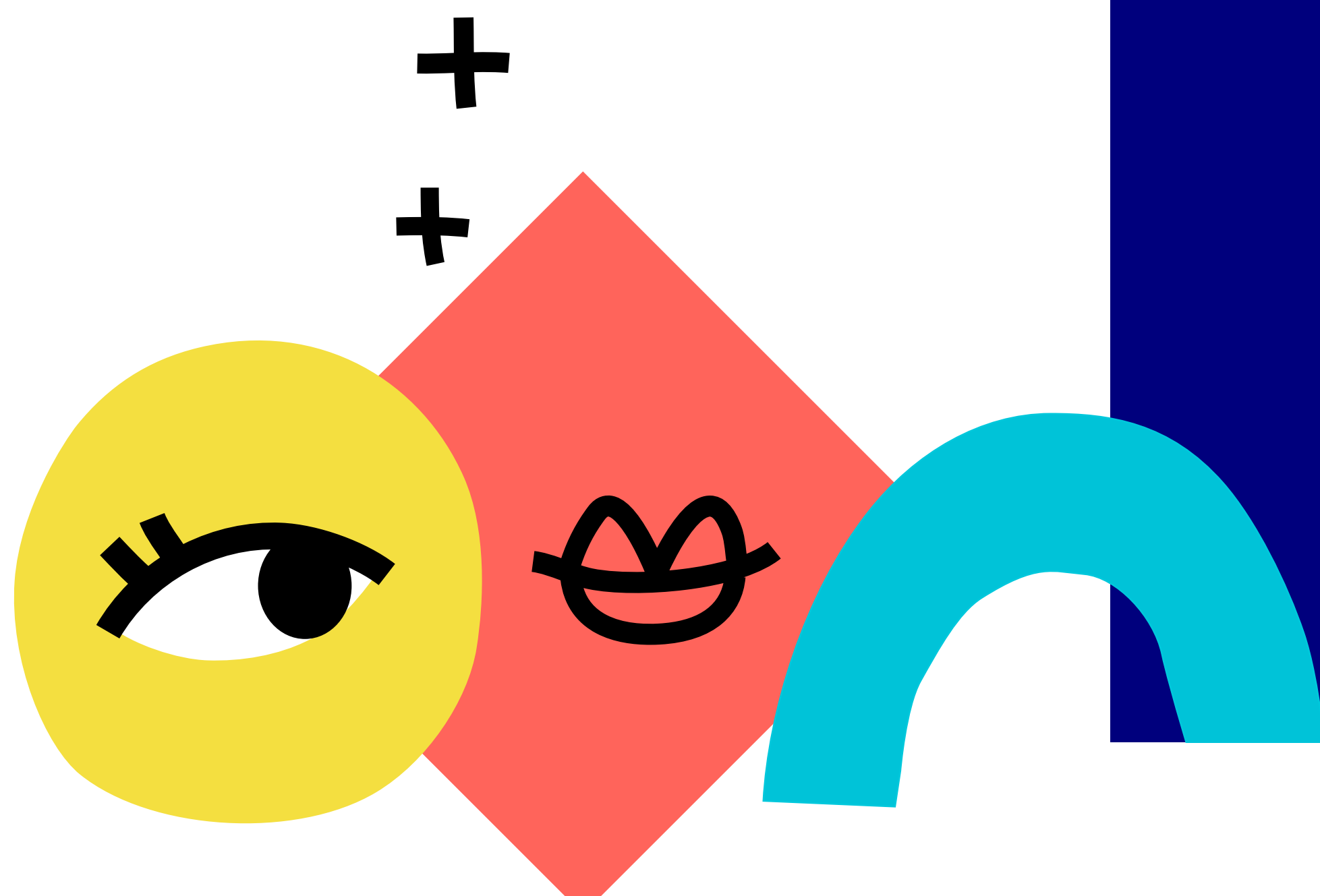
Du 1^{er} octobre 2023 au 30 septembre 2024, 3 106 arbres ont ainsi été plantés pour compenser les 25 883 811 pages imprimées sur la période.

Le partenariat avec Recyclea a permis le recyclage de 4 076 équipements informatiques (ordinateurs, tablettes, souris, claviers...) entre le 1^{er} octobre 2023 et le 30 septembre 2024. Sur les 2 419 équipements éligibles au réemploi, 89 % ont bénéficié d'une seconde vie.

Le recyclage du matériel a un impact environnemental : il permet d'écartier les émissions de gaz à effet de serre qui auraient été générées par la production de matériel neuf. Ainsi, 146 tonnes de CO₂ ont été évitées sur la période. Le partenariat avec Recyclea a également un impact social positif, puisque 5 emplois inclusifs (pour des personnes en situation de handicap) ont été créés pendant 1 mois.



PILIER SOCIÉTAL



La responsabilité sociétale de KRYS GROUP est un atout dans un contexte d'inflation et de crise énergétique. Car, dans le *retail*, toute marque indifférente aux enjeux du recyclage, du respect des Hommes et du monde animal et végétal est probablement condamnée à disparaître à plus ou moins long terme.

Notre engagement RSE consolide les liens de confiance que nous tissons avec nos consommateurs, nos fournisseurs et l'ensemble de nos communautés d'appartenance. Sur la base de ces attentes réciproques entre parties prenantes se fonde aussi notre territoire d'influence. Il nous faut le développer avec l'acuité de distributeur-producteur visionnaire qui nous caractérise. La création, en 2021, de la Direction Stratégie, Innovation et RSE est le reflet de notre ambition stratégique et de notre souhait de voir la RSE irriguer chacune de nos actions individuelles et collectives, dans le cadre d'un pilotage à 360°.

Place aux engagements

Par **Patrice Camacho**,
Secrétaire Général
en charge de la Santé



« Aborder avec professionnalisme les sujets de santé, tout en répondant aux grands enjeux sociétaux en rapport avec nos métiers : telle est la feuille de route que s'est fixée KRYG GROUP il y a déjà plusieurs années, et dont il ne compte pas dévier pour l'avenir. Non seulement parce que c'est de la responsabilité du leader du marché que de s'engager aussi fermement, mais également parce que cette démarche porte ses fruits.

Ces bénéfices, KRYG GROUP les doit en grande partie aux boards d'experts, dont il s'est entouré, et avec lesquels il travaille en étroite collaboration : l'un d'ophtalmologistes, l'autre d'ORL.

Composés de sommités dans leurs domaines, ils nous aident à avoir une vision globale, médicale et scientifique, des problématiques de santé visuelle et auditive, mais aussi à y répondre par le biais d'outils innovants et performants, notamment en matière de télémédecine. C'est avec notre board d'ophtalmologistes, par exemple, que nous concevons des

formations et validons la pertinence de certaines solutions, comme les verres de freination de la myopie.

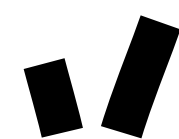
De la même manière, c'est avec notre board d'ORL que nous observons les dernières innovations de prise en charge auditive ainsi que les études en santé auditive, telles par exemple celles concernant le lien entre l'appareillage et la freination du déclin auditif.

Rappelons enfin que KRYG GROUP a noué un partenariat avec le CHU de Poitiers, qu'il a renouvelé récemment. Les résultats de l'étude menée par le professeur Leveziel dans le cadre de ce partenariat nous aident à améliorer la prévention et la prise en charge de la myopie au sein de nos magasins.

L'objectif de notre partenariat avec le CHU de Poitiers ? Mieux comprendre la myopie pour améliorer sa prévention et sa prise en charge. Chez KRYG GROUP, la santé visuelle des plus jeunes est depuis toujours un engagement fort, nous avons donc souhaité reconduire ce partenariat et poursuivre la recherche sur ce trouble visuel pour apprécier son évolution, en particulier chez les enfants, à l'échelle nationale. »

La Fondation d'Entreprise KRYG GROUP

Par **Anne Cristini-Désir**, Présidente
de la Fondation d'Entreprise KRYG GROUP



« Depuis sa création, en 2002, la Fondation d'Entreprise KRYG GROUP s'évertue à faire progresser l'accès à la santé visuelle et auditive au plus grand nombre.

C'est ce qui se joue pour le public du Tour de France en leur permettant de faire examiner leur vue et leur audition à bord du Bus de la Vue et de l'Audition, ou pour un public plus précaire pendant les Journées de la Vision, auprès d'étudiants d'écoles d'optique partenaires.

En 2024, la Fondation repousse les frontières de son action, en donnant la possibilité à plusieurs collaborateurs en magasin, à la fois volontaires et motivés, d'accompagner l'association Voir La Vie dans des missions humanitaires au Sénégal et au Bénin.

Si le choix de participer à la formation et au dépistage de populations africaines marque un engagement fort pour la Fondation, celle-ci n'en délaisse pas la France pour autant.

En effet, dans l'Hexagone, la Fondation entend renforcer significativement son soutien aux associations qui viennent en aide aux oubliés du 100 % Santé, telles que le Secours populaire français ou l'Ordre de Malte France, avec qui elle a tissé, avec le temps, des liens indéfectibles.

Pour cela, la Fondation peut compter sur des moyens financiers en constante augmentation, alloués par KRYG GROUP, et sur l'engagement des collaborateurs en Centrale et dans le Réseau, à l'occasion de challenges internes.

Récemment créé, son Fonds de dotation lui permettra également de s'appuyer, à l'avenir, sur la générosité des clients et des fournisseurs du Groupe, en recueillant leurs dons. »

NOS ENGAGEMENTS PILIER SOCIÉTAL

La Fondation d'Entreprise KRYG GROUP

Par **Nicolas Gerakis**,
Président de Voir La Vie



« Créée il y a 30 ans, l'association Voir La Vie a pour vocation de développer les soins oculaires en Afrique de l'Ouest, précisément en Guinée, au Sénégal et au Bénin, où elle a ouvert une douzaine de centres optiques.

Avec l'aide d'Associés multi-magasins de KRYG GROUP, notre association y mène depuis plusieurs années une vingtaine de missions humanitaires par an, afin de former, de dépister et d'équiper les populations.

En 2024, l'aventure prend une nouvelle dimension, puisque se joignent désormais à ces voyages des bénévoles sélectionnés par la Fondation au sein d'autres magasins de la coopérative.

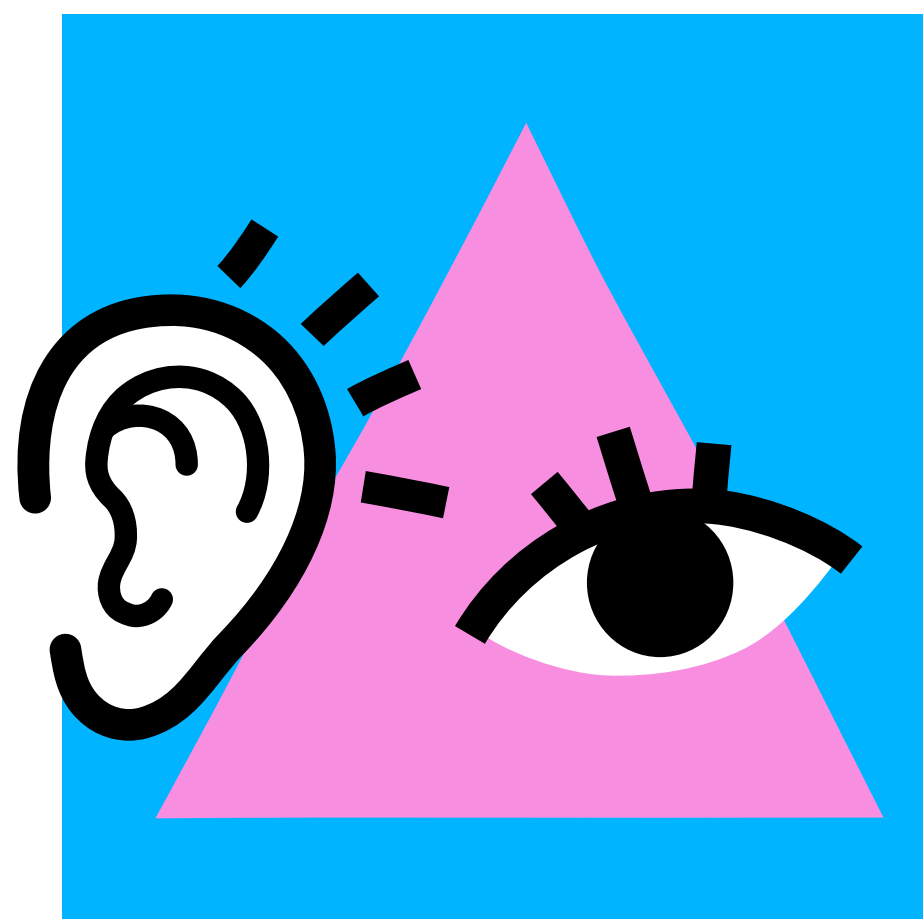
C'est pour Voir La Vie, mais surtout pour les habitants des pays qui les accueillent, une véritable chance.

Sur place, pendant une semaine riche en émotions, les bénévoles remettent les montures commandées auprès de CODIR au cours de la précédente mission et poursuivent le travail de formation des équipes locales, de manière à les rendre autonomes à chaque étape, de la prise en charge des besoins à la livraison des équipements.

Ils se rendent aussi dans les écoles pour y faire des examens de vue, grâce aux auto-réfractomètres pédiatriques portables, co-financés par la Fondation et les Associés historiques.

À chaque mission humanitaire, pas moins de 300 enfants sont ainsi dépistés, puis équipés. À partir de 2025, les bénévoles de KRYG GROUP élargiront leur champ d'intervention, en se rendant dans les campagnes pour y dépister ceux qui ne peuvent se déplacer. »

NOS ENGAGEMENTS PILIER SOCIÉTAL



01. Depuis 2002, la Fondation d'Entreprise KRYS GROUP s'est donné pour mission de favoriser l'accès à la santé visuelle et auditive pour tous, en parfaite cohérence avec la raison d'être de KRYS GROUP.

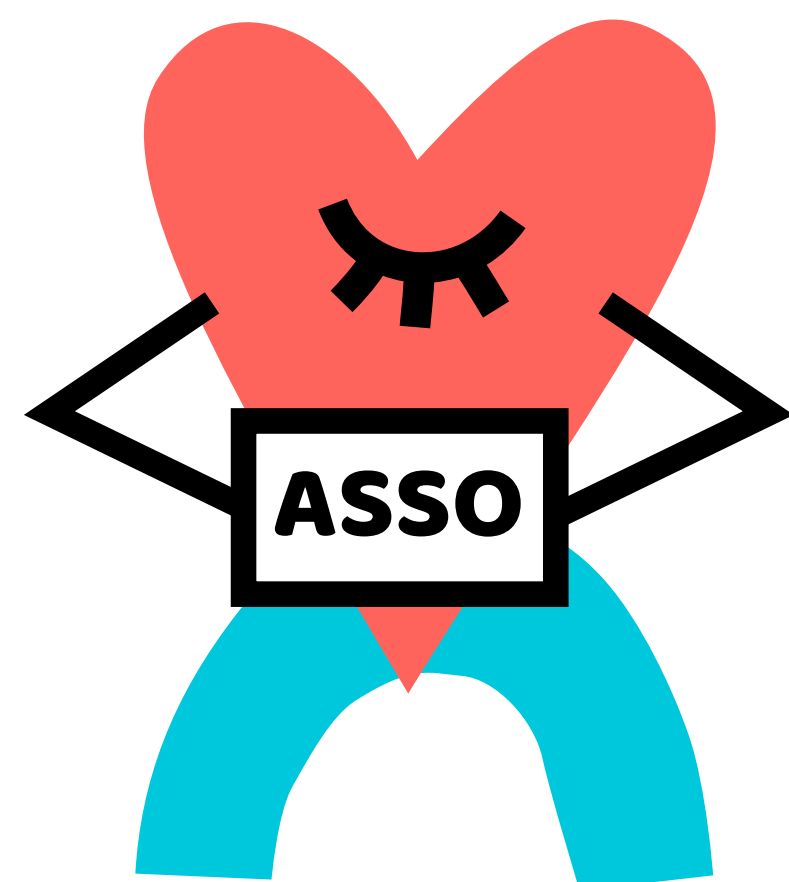
Pour offrir à chacun les bénéfices des progrès de l'optique, la Fondation a diversifié ses actions au fil des années. Elle s'est aussi adaptée pour permettre à l'ensemble des parties prenantes de faire vivre leur générosité en lien avec la santé visuelle et auditive.

Entre octobre 2023 et mai 2024 ont été reconduites les Journées de la Vision. Au cours de cette opération dédiée à la santé visuelle, 28 écoles d'optique, implantées dans toute la France, et des associations d'envergure nationale, telles que le Secours populaire français, l'Ordre de Malte France, la Croix-Rouge ou encore Les Restos du Cœur ont joint leurs efforts. Grâce à cela, 253 personnes en situation de précarité ont pu bénéficier d'un test de vue, réalisé par les étudiants en optique, et d'un équipement optique gratuit pris en charge par la Fondation.

L'année 2024 a également été marquée par la reconduite du Défi Héroïk, un défi sportif et solidaire impliquant les collaborateurs de la Centrale et des magasins. Les kilomètres parcourus lors de leurs activités sportives de marche, de course ou de vélo étaient transformés en euros : 16 220 euros ont ainsi été reversés, à ce jour, par les Associés au profit de la Fondation. Côté Centrale, 418 collaborateurs et 153 équipes y ont participé et 20 000 € ont été versés, toujours au profit de la Fondation.

Les associations soutenues par la Fondation en 2024

Le programme de soutien aux associations a lui aussi été poursuivi en 2024, permettant à 20 associations d'être aidées, pour un montant global de plus de 150 000 €.



- **Voir La Vie** (Sénégal, Bénin, Guinée) : soutien financier des activités de centres optiques et ophtalmologistes, fabrication de centaines d'équipements optiques sur mesure et formation des équipes médicales et paramédicales sur place.
- **SOMDIAA** (Fondation SOSUCAM - Cameroun, Fondation SARIS Congo, Fondation SGMT - Togo, Fondation CST - Tchad) : soutien financier pour l'organisation de campagnes de dépistage et financement d'équipements optiques.
- **ANOVA** (Madagascar) : financement d'une mission avec des ophtalmologistes et des opticiens et du matériel de dépistage pour des dispensaires.
- **Ordre de Malte** (Tchad, Cameroun) : financement de matériel pour équiper les unités ophtalmologiques d'hôpitaux.
- **Les Médecins de Chinguetti Pakbeng** (Laos) : financement de matériel, de lunettes et de médicaments pour un dispensaire ; financement de missions.
- **MIGDAN** (Inde) : financement de montures, de verres de stock et de matériel de consultation pour les départements ophtalmiques de cliniques dans l'Himalaya.
- **YAKA, projet Loutch** (Sénégal) : financement de lunettes et de matériel de réfraction pour des écoliers.
- **Les Amis de Fana France** (Colombie) : financement de consultations ophtalmologiques et d'équipements optiques pour les enfants d'un orphelinat.
- **La Maison de l'Espoir** (Népal) : financement de missions de consultations médicales en lien avec la vision.
- **La Montagne du bonheur** (Inde) : financement d'un auto-réfractomètre portable pour des missions de dépistage visuel dans l'Himalaya.
- **Lebao's Kids Fondation** (Tanzanie) : financement de matériel de consultation pour dépister des enfants et fabrication de plusieurs centaines d'équipements optiques.
- **Cœur de Gazelles** (Maroc) : financement de montures et de verres correcteurs pour des missions dans le désert marocain.
- **AVISA** (Afrique de l'Ouest) : financement d'équipements optiques dans plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest.
- **ANIDA** (Cameroun) : financement de salles de consultation dans un centre qui accueille des albinos et dons de lunettes.
- **AGIR** (Burkina Faso) : financement de lunettes pour un centre optique.
- **Necker Enfants Malades** (France) : participation au financement d'un dispositif innovant permettant d'améliorer la prise en charge des pathologies de la surface oculaire de l'enfant.
- **Ordre de Malte** (France) : financement d'auto-réfractomètres pour les départements d'ophtalmologie de centres de santé et fabrication de plusieurs centaines d'équipements optiques.
- **Croix-Rouge Française** (France) : financement de campagnes de dépistage, de matériel de réfraction et fabrication de plusieurs centaines d'équipements optiques.
- **AMAM** (France) : participation au financement d'une étude sur la myopie au CHU de Poitiers.
- **Association Les Chiens du Silence** (France) : participation au financement de l'éducation d'un chien d'assistance pour une personne en situation de surdité.

Le Bus de la Vue et de l'Audition sur la route du Tour de France

**Depuis son lancement en 2016,
le Bus de la Vue et de l'Audition
a permis le dépistage visuel
et auditif de plus de
16 200 personnes.**

En juillet 2024, le Bus de la Vue et de l'Audition a repris la route du Tour de France pour proposer, à grande échelle, des dépistages gratuits de la vue et de l'audition. Pour la 3^e année, un test auditif dans le bruit, réalisé sur tablette, ludique et simple d'utilisation, était proposé. Grâce à la cabine audiométrique insonorisée intégrée au Bus, un audioprothésiste local était en mesure d'effectuer les tests auditifs pour les personnes le souhaitant.

Comme chaque année, le Bus de la Vue et de l'Audition 2024 a mobilisé une équipe de professionnels de santé (ophtalmologistes, orthoptistes, opticiens et audioprothésistes) pour proposer quatre parcours différents : test auditif, dépistage visuel réalisé par un ophtalmologiste ou un orthoptiste pour les moins de 16 ans, test visuel réalisé par un opticien pour les adultes, dépistage du glaucome et des pathologies de la rétine.

Cette année, 3 567 tests visuels et auditifs ont été réalisés.

Les chiffres clés

1 198

tests
de vue
adultes

326

tests
de vue
enfants

336

dépistages
du glaucome
et des
pathologies
de la rétine

1 707

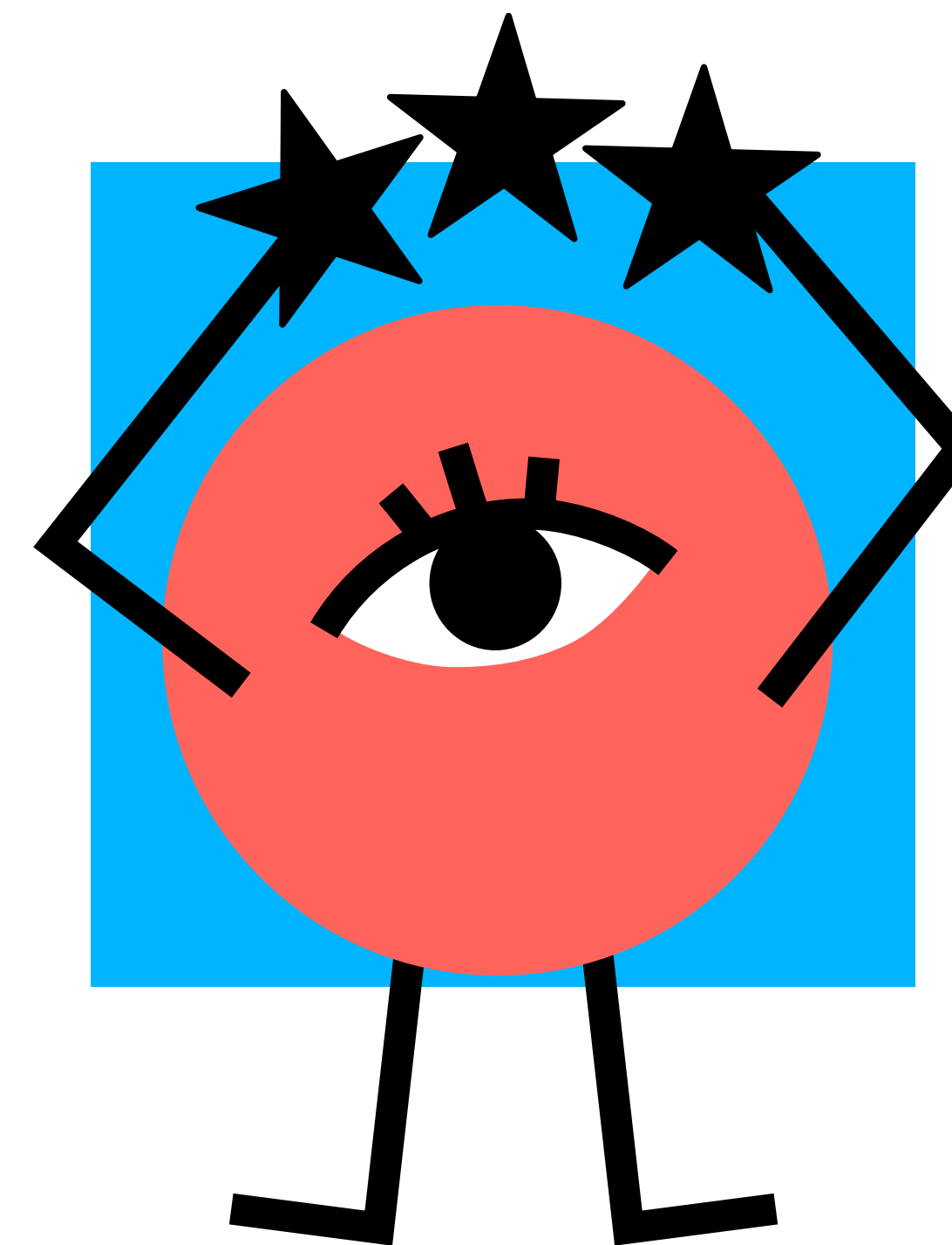
tests
auditifs

L'éthique pour guider nos pratiques

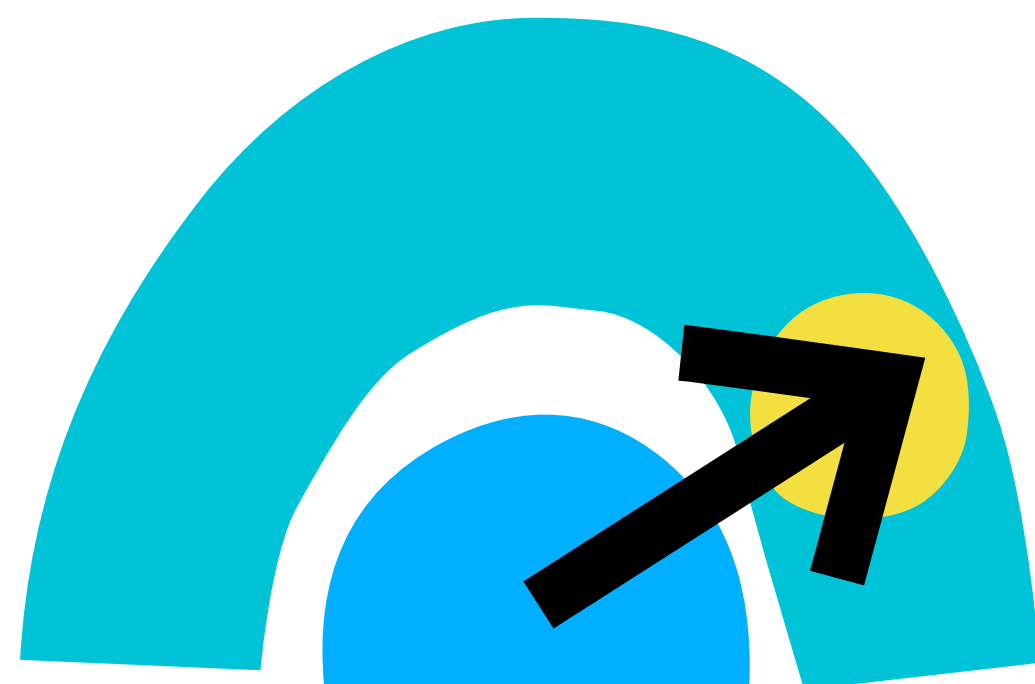
R4. Pour garantir des pratiques éthiques et la bonne réputation de ses opticiens, KRYS GROUP a adopté, en 2010, une Charte déontologique en Assemblée Générale. Un Comité déontologique veille au respect des engagements du Groupe. Composé d'Associés élus, il s'assure du respect, par les Associés, de la Charte déontologique et des partenariats avec les organismes complémentaires à l'Assurance-maladie. Il propose des contrôles et soumet des sanctions au Conseil d'Administration, pouvant aller jusqu'à l'exclusion de la coopérative.

Pour pouvoir témoigner de cet engagement, le Groupe suggère à ses magasins de se faire certifier « Qualité de Service en optique ». Cette certification valorise le savoir-faire de l'opticien et assure aux clients une prestation de qualité.

Cet engagement déontologique s'applique aussi aux collaborateurs en Centrale, qui se voient remettre, depuis 2020, un guide éthique et de conformité KRYS GROUP.



Santé et sécurité du consommateur



R3. Condition nécessaire à la santé et à la sécurité des consommateurs, la qualité des produits est notre première préoccupation. Elle est garantie par un processus rigoureux à toutes les étapes de développement, de production et de vie du produit, et par une veille réglementaire proactive.

Tout nouveau produit ou processus est homologué avant son lancement par le laboratoire Qualité du Groupe. Les contrôles s'appliquent à chaque phase du processus de production des verres et aux commandes, quotidiennement, pour s'assurer du bon traitement des lots. Toute réclamation fait l'objet d'une analyse rigoureuse, et chaque verre retourné est expertisé par une cellule dédiée. C'est l'équipe Qualité Produits qui exploite les données ainsi recueillies. Des comités mensuels permettent d'identifier les défauts majeurs des dispositifs médicaux distribués et de mener les actions d'amélioration.

Le Groupe s'est fixé pour objectif un taux SAV garantie 2 ans inférieur à 0,6 %. Ce niveau d'exigence et les actions mises en place pour garantir la qualité des dispositifs médicaux fabriqués et vendus par KRYS GROUP protègent

la santé et la sécurité des consommateurs. En outre, un correspondant de matériovigilance est chargé de surveiller les éventuels incidents liés à l'utilisation des produits et de s'assurer qu'ils ne comportent pas de risque pour le porteur.

R3. L'attention que porte KRYS GROUP au consommateur concerne également son niveau de satisfaction. Le système de management de la qualité mis en place par CODIR et centré sur la satisfaction de ses clients lui vaut d'être certifié ISO 9001 depuis 2007. Au-delà de la certification « Qualité de service en optique », le Groupe demande aussi aux magasins de recueillir les impressions de leurs clients. L'objectif est de déterminer leur *Net Promoter Score* (exprimé en points), qui mesure la probabilité de recommandation des clients. Créé en 2016, un Comité Satisfaction Client a pour vocation de veiller à la pleine satisfaction des consommateurs et de résoudre en dernier recours les litiges avec les opticiens du Réseau.

Dans son baromètre annuel des enseignes préférées des Français, le cabinet EY-Parthénon met à l'honneur KRYS dans la catégorie optique.

Indicateur de qualité des produits (au 30/09/2023)		2022	2023	2024
Taux annuel de conformité	Verres	99,52 %	99,48 %	99,19 %
Taux de SAV*	Verres	0,55 %	0,59 %	0,63 %

* Taux de SAV pour les verres ayant 2 ans de garantie.

NOS ENGAGEMENTS PILIER SOCIÉTAL

Comme chaque année, EY-Parthénon interroge un échantillon représentatif de consommateurs Français (10 000 en 2024). 171 enseignes, couvrant 18 secteurs d'activité différents, sont ainsi notées. L'étude mesure notamment le pourcentage de « fans » parmi les clients ayant effectué un achat dans le secteur concerné, au cours des 12 derniers mois.

Les chiffres clés

99,19%

Indicateur qualité produits

0,63%

Taux de SAV sur 2 ans

Dans un contexte de grandes mutations, de forte concurrence et de crises multiples (tensions géopolitiques internationales, inflation, etc.), KRYS maintient sa première place dans la catégorie optique avec 14,6 % de taux de fans (+1 point vs. 2023).

Depuis 9 ans, le magazine *Capital*, avec l'institut d'études Statista, réalise un sondage auprès d'un panel de 20 000 consommateurs français, pour dresser le palmarès des meilleures enseignes de France selon leur qualité de service. Cette année, KRYS se classe à la 5^e place du classement, tout comme KRYS AUDITION dans la catégorie Audioprothèse.

Depuis 3 ans, le prix de la meilleure satisfaction client décerné par WizVille récompense les enseignes ayant obtenu le meilleur niveau de satisfaction client partagé sur Google.

En 2024, dans la catégorie Optique et Audition, qui regroupait 21 enseignes, LE COLLECTIF DES LUNETIERS obtient la médaille d'argent avec

une note moyenne de 4,93/5. Ce résultat vient, comme l'an passé, récompenser la qualité de service de cette enseigne.

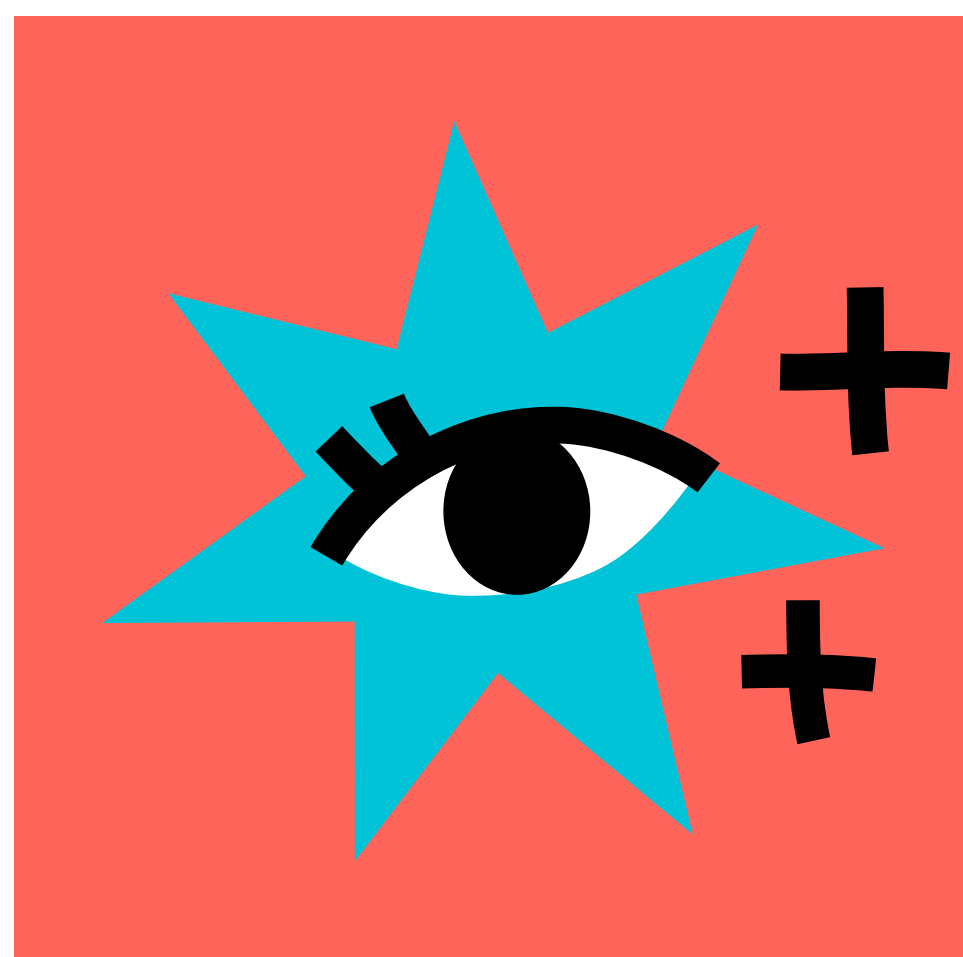
Depuis 10 ans, la Grande Enquête des Marques et Enseignes Préférées des Familles décerne le prix de l'Opticien Préféré des Familles. Entre le 18 octobre et le 10 décembre 2023, les parents de 1 906 familles ont été interrogés sur leurs marques et médias favoris dans une vingtaine de secteurs d'activité différents. Cette année, c'est KRYS qui remporte la première place avec 19 % des votes.

Enfin, le Syndicat des industriels et distributeurs en optique lunetterie (Sidol) a décerné le prix de l'Opticien de l'année 2024 à Thierry Calderon, Associé KRYS et YOU DO dans la région Sud-Est. Ce prix récompense son engagement pour le collectif, sa quête d'une expérience client optimale, son implication locale pour instaurer la confiance avec l'ensemble de ses partenaires (fournisseurs et professionnels de santé) ainsi que sa démarche RSE sincère.

Indicateur de satisfaction des consommateurs	2022	2023	2024
Net Promoter Score (consommateurs recommandant l'Enseigne)	KRYS 82 pts	83 pts**	87 pts*
	LE COLLECTIF DES LUNETIERS 85 pts	86 pts**	89 pts*
	LYNX OPTIQUE 79 pts	80 pts**	85 pts*

* Chiffre susceptible d'évoluer en fonction des retours des questionnaires possibles jusqu'en mars 2025.

Achats responsables



R4. Depuis décembre 2012, KRYS GROUP est signataire de la Charte Relations Fournisseurs Responsables, créée en 2010 sous l'égide du ministre de l'Économie et des Finances. Conformément à son engagement à faire évoluer les relations entre clients et fournisseurs pour une relation durable et équilibrée dans une confiance réciproque, KRYS GROUP entreprend, en 2021, une nouvelle démarche d'accompagnement de ses fournisseurs et sous-traitants dans leurs pratiques RSE.

KRYS GROUP les sensibilise depuis de nombreuses années à la RSE, en insérant des clauses spécifiques dans ses contrats annuels d'achat ou de référencement. La politique d'achats responsables se traduit notamment par des engagements et des chartes en matière :

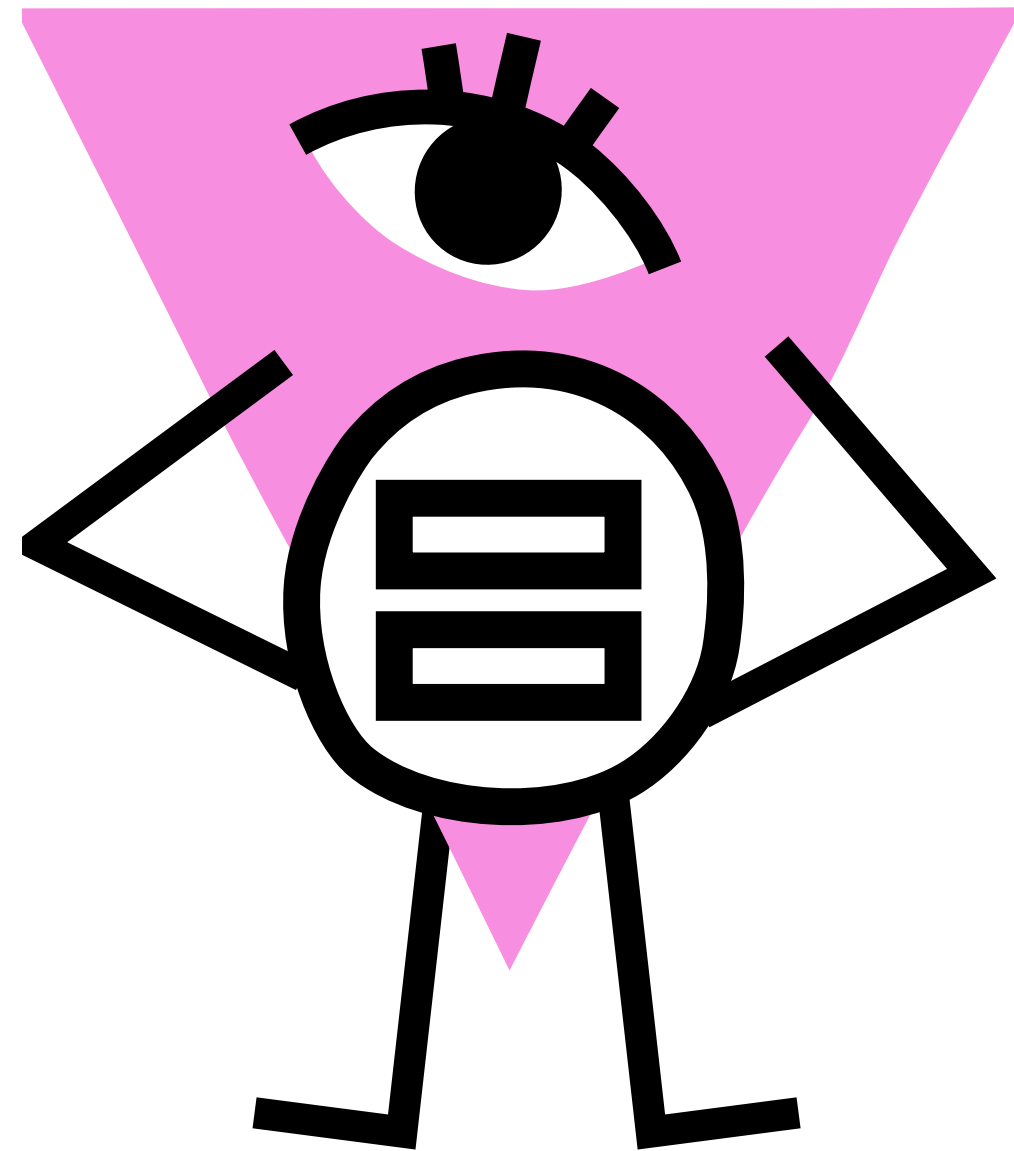
- de droits de l'homme ;
- de protection de l'environnement ;
- de relations inter-entreprises ;
- ou encore de santé et de sécurité au travail.

KRYS GROUP est signataire du manifeste lancé, en 2021, par Olivia Grégoire, secrétaire d'État chargée de l'Économie sociale, solidaire et responsable, qui vise à inciter les entreprises au reporting extra-financier, dans le cadre de la réglementation européenne.

Dans la continuité de ces actions et de son engagement en matière d'achats responsables, KRYS GROUP a mis en œuvre le projet L.I.F.E., qui évalue les fournisseurs sur des critères RSE, les incite à monter en compétences.

Il s'appuie pour cela sur leurs réponses, argumentées et vérifiées, à un vaste questionnaire, à l'issue duquel les fournisseurs sont notés et assignés à une catégorie : L (Leader) / I (Interested) / F (Follower) / E (Epsilon). Depuis 2021, ce questionnaire est systématiquement utilisé par les équipes Achats-Produits pour tout référencement d'un nouveau fournisseur.

NOS ENGAGEMENTS PILIER SOCIÉTAL



En 2024, KRYS GROUP a décidé d’approfondir sa démarche. Avec le concours d’un cabinet externe reconnu et réputé, il a établi un nouveau questionnaire L.I.F.E., reposant sur 39 critères, contre 18 précédemment. Par ailleurs, il est désormais ouvert aux fournisseurs indirects, en plus des fournisseurs métiers.

Deux webinaires de présentation ont été proposés en juin 2024 par ce cabinet expert auprès des fournisseurs Epsilon et Follower. KRYS GROUP mandate également ce cabinet pour des audits RSE gratuits et confidentiels pour les fournisseurs Epsilon, afin de les accompagner dans leur démarche d’amélioration de leur politique RSE.

Ces démarches témoignent déjà de résultats positifs puisque seuls 6 % des fournisseurs sont Epsilon en 2024 contre 16 % sur la base du questionnaire 2021. Notre objectif est constant : ne plus avoir de fournisseur Epsilon fin 2025.

Enfin, depuis mi-2023, sont lancés des audits terrain « Éthique » et « Environnement ». Réalisés par un organisme tiers indépendant et reconnu, ils permettent de renforcer notre démarche d’amélioration continue et d’accompagner les usines dans leur progression.

Indicateur d’achats responsables	2022	2023	2024*
% de réponses au questionnaire L.I.F.E.	92 %	100 %	73 %

* Situation au 30/09/2024.

Communautés et développement en local

DR3/O1. De la même façon que notre politique d'achats responsables incite nos fournisseurs à améliorer leurs pratiques RSE, notre engagement RSE vise à influencer nos communautés d'appartenance. En vertu de notre statut de leader du marché français de l'optique et d'acteur majeur sur celui de l'audition, il nous incombe de voir loin pour peser sur l'ensemble de la société et agir au plus près de nos cœurs de métier.

Depuis plusieurs années, KRYS GROUP est convaincu de l'intérêt de la télémédecine, qui fait figure de voie de recours pour de nombreuses personnes. Ayant été expérimentée à grande échelle durant les différents confinements, pourquoi ne permettrait-elle pas désormais de répondre au développement exponentiel des déserts médicaux, qui aggravent les inégalités entre les territoires ? Ce changement de perspective pourrait tout transformer à l'avenir.

Le Groupe s'emploie à faire entendre sa voix auprès des pouvoirs publics pour que la télé-ophtalmologie entre dans le dispositif

d'organisation des soins. Dans cette perspective, KRYS GROUP est membre, depuis 2021, d'un think tank sur la télé-ophtalmologie porté par CATEL, le Club des Acteurs de la TELésanté, un réseau national d'experts en télémédecine qui a pour but de contribuer au développement et à la promotion de la télémédecine. Le think tank s'applique à définir les bonnes pratiques pour apporter des solutions dans les territoires.

En 2024, grâce au protocole de télémédecine, le Bus de la Vue et de l'Audition sur le Tour de France a permis à 336 personnes de participer à un dépistage du glaucome ou de pathologies de la rétine. Pour cela, des opérateurs prenaient des clichés avec des appareils de pointe. L'analyse était réalisée à distance par des spécialistes, en France, et l'avis donné de manière différée.

NOS ENGAGEMENTS PILIER SOCIÉTAL

Dans une perspective de partage professionnel, **KRYS GROUP** participe également à des collectifs en lien avec son territoire, tels que :



Le Groupement Interprofessionnel de la Région Vallée de Seine, un réseau local d'entrepreneurs ;



Le Plato, réseau de développement économique fondé sur le parrainage de cadres de grands groupes et l'expertise d'intervenants extérieurs ;



Le Rassemblement des Opticiens de France (ROF), dont KRYS GROUP a soutenu la création en 2017 ;



Normeyes, qui promeut l'échange de données informatisées (EDI) entre industriels de l'optique ;



L'association AFNOR, organisme au service de l'intérêt général et du développement durable ;



Origine France Garantie, une association de chefs d'entreprise à but non lucratif ;



L'association des dirigeants en entreprise du Centre et Sud-Yvelines.



Synthèse

NOS ENGAGEMENTS

Récapitulatif de nos principaux indicateurs



N°s des risques (R)/opportunités (O)		2022	2023	2024	
R1 Perte d'attractivité du Groupe/turnover/absentéisme					
	Taux de salariés formés	55%	67%	52%	
	Nombre d'embauches	103	100	106	
	Taux moyen d'absentéisme	5,89%	6,91%	7,38%	
R2 Accidents et coûts associés/pénibilité et risques psychosociaux					
	Accidents du travail	Taux de fréquence	12,50%	24,85%	25,69%
		Taux de gravité	1,58%	2,90%	3,61%
R3 Perte de parts de marché					
	Taux annuel de conformité verres	99,52%	99,48%	99,19%	
R4 Détérioration de l'image de marque					
	% de réponses au questionnaire L.I.F.E.	92%	100%	73%	
R5 Épuisement des ressources					
	Quantité de papier-carton recyclée	137 t	125 t	136 t	
	Taux de déchets valorisés	66%	69%	70%	
R6 Pollution					
	Énergie	Émissions de GES	445 teqCO ₂	419 teqCO ₂	450 teqCO ₂
	Consommation	Électricité/ verre produit	2,13 kWh	2,57 kWh	2,72 kWh
O2 Amélioration de l'image de marque/engagements environnementaux					
	Nombre de lunettes collectées données aux associations partenaires ou recyclées	629 000	807 000	1 102 000	

Rapport de l'un des Commissaires aux comptes désigné Organisme Tiers Indépendant, sur la vérification de la déclaration de performance extra-financière figurant dans le rapport de gestion

Exercice clos le 30 septembre 2024

Guilde des Lunetiers

Société Anonyme coopérative
au capital de 14 744 000 €
699 804 308 R.C.S. Versailles

Les Hédauves – Avenue de Paris
78500 Bazainville

Grant Thornton

Société par Actions Simplifiée d'Expertise
Comptable et de Commissariat aux Comptes
au capital de 2 297 184 €
inscrite au tableau de l'Ordre de la région
Paris Ile de France et membre de la Compagnie
régionale de Versailles et du Centre
632 013 843 RCS Nanterre

29 rue du Pont
92200 - Neuilly-sur-Seine

Rapport de l'un des Commissaires aux comptes désigné Organisme Tiers Indépendant, sur la vérification de la déclaration de performance extra-financière

Gilde des Lunetiers

Exercice clos le 30 septembre 2024

Aux Actionnaires,

En notre qualité de Commissaire aux comptes de votre société **Gilde des Lunetiers**, désigné Organisme Tiers Indépendant (« tierce partie »), accrédité par Cofrac Validation-Vérification, n°3_2122 (portée disponible sur www.cofrac.fr), nous avons mené des travaux visant à formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur les informations historiques (constatées ou extrapolées) de la déclaration de performance extra-financière, préparées selon les procédures de l'entité (ci-après le « Référentiel »), pour l'exercice clos le 30 septembre 2024 (ci-après respectivement les « Informations » et la « Déclaration »), présentées dans le rapport de gestion en application des dispositions des articles L. 225-102-1, R. 225-105 et R. 225-105-1 du Code de commerce.

Conclusion

Sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre, telles que décrites dans la partie « Nature et étendue des travaux », et des éléments que nous avons collectés, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que la déclaration de performance extra-financière est conforme aux dispositions réglementaires applicables et que les Informations, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

Préparation de la déclaration de performance extra-financière

L'absence de cadre de référence généralement accepté et communément utilisé ou de pratiques établies sur lesquels s'appuyer pour évaluer et mesurer les Informations, permet d'utiliser des techniques de mesure différentes, mais acceptables, pouvant affecter la comparabilité entre les entités et dans le temps.

Par conséquent, les Informations doivent être lues et comprises en se référant au Référentiel dont les éléments significatifs sont présentés dans la Déclaration (ou disponible(s) sur le site internet ou sur demande auprès de l'entité.

Limites inhérentes à la préparation des Informations

Comme indiqué dans la Déclaration, les Informations peuvent être sujettes à une incertitude inhérente à l'état des connaissances scientifiques ou économiques et à la qualité des données externes utilisées. Certaines informations sont sensibles aux choix méthodologiques, hypothèses et/ou estimations retenues pour leur établissement et présentées dans la Déclaration.

Responsabilité de l'entité

Il appartient au Conseil d'administration de :

- Sélectionner ou d'établir des critères appropriés pour la préparation des Informations ;
- Préparer une Déclaration conforme aux dispositions légales et réglementaires, incluant une présentation du modèle d'affaires, une description des principaux risques extra-financiers, une présentation des politiques appliquées au regard de ces risques, ainsi que les résultats de ces politiques, incluant des indicateurs clés de performance et par ailleurs les informations prévues par l'article 8 du règlement (UE) 2020/852 (taxonomie verte) ;
- Préparer la Déclaration en appliquant le Référentiel de l'entité tel que mentionné ci-avant ; ainsi que
- Mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement des Informations ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

La Déclaration a été établie en appliquant les procédures de la société (ci-après le « Référentiel ») dont les éléments significatifs sont présentés dans la Déclaration.

Responsabilité du Commissaire aux comptes désigné Organisme Tiers Indépendant

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, de formuler un avis motivé, exprimant une conclusion d'assurance modérée, sur :

- La conformité de la Déclaration aux dispositions prévues à l'article R. 225-105 du Code de commerce ;
- La sincérité des informations historiques (constatées ou extrapolées) fournies, en application du 3° du I et du II de l'article R. 225-105 du Code de commerce à savoir, les résultats des politiques, incluant des indicateurs clés de performance, et les actions, relatifs aux principaux risques.

Comme il nous appartient de formuler une conclusion indépendante sur les Informations telles que préparées par la Direction, nous ne sommes pas autorisés à être impliqués dans la préparation desdites Informations, car cela pourrait compromettre notre indépendance.

Il ne nous appartient pas de nous prononcer sur :

- Le respect par l'entité des autres dispositions légales et réglementaires applicables (notamment en matière d'informations prévues par l'article 8 du règlement (UE) 2020/852 (taxonomie verte) ;
- La sincérité des informations prévues par l'article 8 du règlement (UE) 2020/852 (taxonomie verte) ;
- La conformité des produits et services aux réglementations applicables.

Dispositions réglementaires et doctrine professionnelle applicable

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément aux dispositions des articles A. 225-1 et suivants du Code de commerce, et à la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette intervention, notamment l'avis technique de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes, *Intervention du Commissaire aux comptes - Intervention de l'OTI - Déclaration de performance extra-financière*, à notre programme de vérification transmis en début de mission et à la norme internationale ISAE 3000 (révisée)¹.

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L. 822-11 du Code de commerce et le Code de Déontologie de la Profession de Commissaire aux comptes. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées, visant à assurer le respect des textes légaux et réglementaires applicables, des règles déontologiques et de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette intervention.

Moyens et ressources

Nos travaux ont mobilisé les compétences de 3 personnes et se sont déroulés entre novembre et décembre 2024, sur une durée totale d'intervention d'environ trois semaines.

Nous avons fait appel, pour nous assister dans la réalisation de nos travaux, à nos spécialistes en matière de développement durable et de responsabilité sociétale. Nous avons mené 6 entretiens avec des personnes responsables de la préparation de la Déclaration (Direction QHSE, Direction Ressources Humaines, Direction Achats, Direction Juridique).

¹ ISAE 3000 (révisée) - *Assurance engagements other than audits or reviews of historical financial information*

Nature et étendue des travaux

Nous avons planifié et effectué nos travaux, en prenant en compte le risque d'anomalies significatives sur les Informations.

Nous estimons que les procédures que nous avons menées, en exerçant notre jugement professionnel, nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée :

- Nous avons pris connaissance de l'activité de l'entité et de l'exposé des principaux risques sociaux et environnementaux liés à cette activité ;
- Nous avons apprécié le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;
- Nous avons vérifié que la Déclaration couvre chaque catégorie d'information prévue au III de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce en matière sociale et environnementale et comprend, le cas échéant, une explication des raisons justifiant l'absence des informations requises par le 2^{ème} alinéa du III de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce ;
- Nous avons vérifié que la Déclaration présente les informations prévues au II de l'article R. 225-105 du Code de commerce, lorsqu'elles sont pertinentes au regard des principaux risques ;
- Nous avons vérifié que la Déclaration présente le modèle d'affaires et une description des principaux risques liés à l'activité de l'entité, y compris, lorsque cela s'avère pertinent et proportionné, les risques créés par ses relations d'affaires, ses produits ou ses services, ainsi que les politiques, les actions et les résultats, incluant des indicateurs clés de performance afférents aux principaux risques ;
- Nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour :
 - Apprécier le processus de sélection et de validation des principaux risques, ainsi que la cohérence des résultats, incluant les indicateurs clés de performance retenus, au regard des principaux risques et politiques présentés, et
 - Corroborer les informations qualitatives (actions et résultats) que nous avons considéré les plus importantes présentées en Annexe 1 ;
- Nous avons pris connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par l'entité et avons apprécié le processus de collecte visant à l'exhaustivité et à la sincérité des Informations ;
- Pour les indicateurs clés de performance et les autres résultats quantitatifs que nous avons considéré les plus importants, présentés en Annexe 1, nous avons mis en œuvre :
 - Des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées, ainsi que la cohérence de leurs évolutions ;
 - Des tests de détail sur la base de sondages ou d'autres moyens de sélection, consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives. Ces travaux ont été menés auprès de l'entité légale et couvrent 100 % des données sélectionnées pour ces tests ;

- Nous avons apprécié la cohérence d'ensemble de la Déclaration par rapport à notre connaissance de l'entité.

Les procédures mises en œuvre dans le cadre d'une mission d'assurance modérée sont moins étendues que celles requises pour une mission d'assurance raisonnable effectuée selon la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

Neuilly-sur-Seine, le 19 décembre 2024

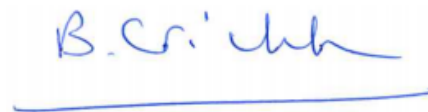
L'un des Commissaires aux comptes

Grant Thornton

Membre français de Grant Thornton International



Pascal Leclerc
Associé



Bertille Crichton
Associée, Transformation Durable

Annexe 1 - Liste des informations et indicateurs clés de performance vérifiés

Informations sociale	
Informations quantitatives (incluant les indicateurs clés de performance)	Informations qualitatives (incluant actions ou résultats)
<ul style="list-style-type: none"> • Effectifs présents au 30/09 et répartitions ; • % de collaborateurs RQTH ou en invalidité • Nombre d'embauches et nombres de départs ; • Taux de turnover CDI ; • Taux de salariés formés ; • Nombre d'heures moyen de formation / salarié formé ; • Taux moyen d'absentéisme ; • Taux de fréquence des accidents du travail ; • Taux de gravité des accidents du travail • Index égalité hommes/femmes. 	<ul style="list-style-type: none"> • Qualité de vie au travail (<i>Great Place to Work, défi Héroïk, séances arrêt tabac</i>)
Informations environnementales	
Informations quantitatives (incluant les indicateurs clés de performance)	Informations qualitatives (incluant actions ou résultats)
<ul style="list-style-type: none"> • Consommation d'électricité ; • Consommation de gaz ; • Consommation d'eau ; • Emissions de gaz à effet de serre liées aux consommation énergétiques ; • Taux de déchets valorisés 	<ul style="list-style-type: none"> • Réduction de l'empreinte carbone (<i>programme Ecobox, auto-diagnostic des magasins, Printereleaf, partenariat Recyclea</i>)
Informations sociétale	
Informations quantitatives (incluant les indicateurs clés de performance)	Informations qualitatives (incluant actions ou résultats)
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de lunettes collectées données aux associations partenaires ou recyclées • Pourcentage de réponses au questionnaire LIFE • Taux annuel de conformité 	<ul style="list-style-type: none"> • Fondation d'entreprise Krys Group (<i>soutiens aux associations, SEEPH, collecte de bouchons</i>)



PLACE À L'AVENIR ● ● ●